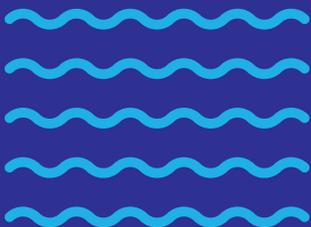


Rapport du Conseil des gouverneurs

Quarante-troisième session
Rome, 11-12 février 2020



Cote du document: GC 43
Date: 27 juillet 2020
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

**Rapport du Conseil des gouverneurs
Quarante-troisième session
Rome, 11-12 février 2020**

Table des matières

Chapitre 1 Ouverture et travaux de la session	1
Chapitre 2 Décisions du Conseil des gouverneurs	4
Chapitre 3 Comptes rendus analytiques	6
Chapitre 4 Déclarations et allocutions spéciales	55
Annexe I Ordre du jour et programme de la session	90
Annexe II Résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs à sa quarante-troisième session	90
Annexe III Liens vers les parties numériques de la quarante-troisième session du Conseil des gouverneurs	90
Annexe IV Délégations à la quarante-troisième session du Conseil des gouverneurs	90
Annexe V Liste des documents soumis à la quarante-troisième session du Conseil des gouverneurs	90

Chapitre 1 Ouverture et travaux de la session

1. La quarante-troisième session du Conseil des gouverneurs du FIDA s'est tenue à Rome les 11 et 12 février 2020. La liste des participants figure à l'annexe IV.
2. Le Conseil a tenu au total quatre séances. Les comptes rendus analytiques de ces réunions constituent le chapitre 3.
3. Les enregistrements vidéo de la session peuvent être visionnés en cliquant sur ce [lien](#).

A. Ouverture de la session et séance inaugurale

4. La session a été ouverte par Son Excellence Hans Hoogeveen, président du Conseil des gouverneurs et Gouverneur pour le Royaume des Pays-Bas.

B. Ordre du jour et documentation

5. Le Conseil des gouverneurs a adopté l'ordre du jour et le programme de la session, tels qu'ils figurent à l'annexe I. La liste des documents soumis au Conseil est présentée à l'annexe V. Les résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs figurent à l'annexe II.

C. Élection du Bureau du Conseil des gouverneurs

6. Conformément à l'article 12 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, les membres du Conseil ont procédé à un vote afin d'élire parmi eux les membres d'un nouveau Bureau, pour un mandat de deux ans. Les résultats de ce scrutin sont les suivants:

Président:	M. Suminto Conseiller principal du Ministre des finances en matière de macroéconomie et de finance internationale Ministère des finances de la République d'Indonésie
------------	---

Vice-Présidentes:	S.E. Clémentine Ananga Messina Ministre de l'agriculture et du développement rural de la République du Cameroun
	S.E. Marie-Therese Sarch Ambassadrice Représentante permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès des organismes des Nations Unies s'occupant d'alimentation et d'agriculture ayant leur siège à Rome

D. Séance inaugurale de la session

7. M. Suminto, président du Conseil des gouverneurs, a prononcé son allocution de bienvenue.
8. M. Gilbert F. Houngbo, Président du FIDA, a souhaité la bienvenue aux invités de marque à la réunion inaugurale de la session.
9. M. QU Dongyu, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, a prononcé une allocution de bienvenue.
10. Son Excellence Ibrahim Boubacar Keïta, Président de la République du Mali, a fait une déclaration.
11. L'Honorable Japhet Ngailonga Hasunga, Ministre de l'agriculture de la République-Unie de Tanzanie, a fait une déclaration au nom de Son Excellence M. John Pombe Joseph Magufuli, Président de la République-Unie de Tanzanie.

12. Son Excellence Roberto Gualtieri, Ministre de l'économie et des finances de la République italienne, a fait une déclaration.
13. M. Amir Abdulla, Directeur exécutif adjoint du Programme alimentaire mondial, a prononcé une allocution au nom de M. David Beasley, Directeur exécutif du PAM.
14. Le texte intégral des déclarations faites durant la réunion inaugurale figure au chapitre 4. Les allocutions de bienvenue du président sortant et du Président du FIDA sont également résumées au chapitre 3.

E. Déclaration du Président du FIDA

15. Le texte intégral de la déclaration du Président Hounbo devant le Conseil des gouverneurs est présenté au chapitre 4.

F. Conversations avec les Gouverneurs

16. Des conversations se sont tenues avec les Gouverneurs sur les thèmes suivants:
 - Investir dans des systèmes alimentaires durables pour éliminer la faim d'ici à 2030
 - Le rôle de la Douzième reconstitution des ressources du FIDA dans la réalisation des Objectifs de développement durable
 - Les évolutions du financement du développement: Questions et nouveaux défis
17. Les comptes rendus analytiques, reproduits au chapitre 3, contiennent des précisions sur ces débats.

G. Séances interactives et manifestations spéciales

18. Trois séances interactives ont été consacrées aux thèmes suivants:
 - [Le développement rural comme moyen de désamorcer les conflits, de promouvoir la paix et de renforcer la résilience des petits exploitants face aux chocs climatiques](#)
 - [Créer des emplois pour les jeunes en milieu rural: perspectives du secteur de l'agroentrepreneuriat](#)
 - [Handicap, sécurité alimentaire et développement rural: quelle peut être la contribution de l'innovation et de la technologie?](#)
19. Les séances interactives peuvent être visionnées grâce aux liens hypertexte ci-dessus.
20. **Lancement de la Douzième reconstitution des ressources du FIDA et appel à l'action.** Une manifestation a été organisée à l'occasion du lancement de la Douzième reconstitution des ressources du FIDA et pour un appel à l'action. Un résumé des déclarations faites durant cette manifestation est inclus dans le chapitre 3. La manifestation peut être visionnée en cliquant sur ce [lien](#).
21. **Forum paysan.** Mme Elizabeth Nsimadala, Présidente de l'Organisation panafricaine des producteurs agricoles et Mme Ujjaini Halim, Porte-parole du Forum mondial des pêcheurs et des travailleurs de la pêche, ont présenté une synthèse des délibérations de la réunion du Forum paysan tenue du 6 au 11 février 2020, à l'occasion de la quarante-troisième session du Conseil des gouverneurs. Le texte intégral de la synthèse est reproduit au chapitre 4. L'enregistrement vidéo de la déclaration peut être visionné en cliquant sur ce [lien](#).
22. **Collaborer pour mettre un terme à la faim: faire progresser la cause de la responsabilité.** Mme Katherine Meighan, Conseillère juridique du FIDA, a été la modératrice d'un débat avec M. Rodger Voorhies, Président de la Division croissance et possibilités mondiales de la Fondation Bill and Melinda Gates. Ce débat peut être visionné en cliquant sur ce [lien](#).

23. **Déclaration de Mme Josefa Sacko, Ambassadrice et Commissaire à l'économie rurale et à l'agriculture, Commission de l'Union africaine.** Cette déclaration est résumée au chapitre 3, et le texte intégral est reproduit au chapitre 4. L'enregistrement vidéo peut aussi être visionné en cliquant sur ce [lien](#).

H. Déclarations générales

24. Afin de permettre une session interactive et d'optimiser la contribution des Gouverneurs aux débats, une nouvelle procédure concernant les déclarations générales a été mise en place à partir de la quarante et unième session du Conseil des gouverneurs. En conséquence, les délégations sont invitées à soumettre une déclaration écrite, ou sous la forme d'un enregistrement vidéo, plutôt que de faire une déclaration durant la session.
25. Au total, 39 déclarations ont été soumises au Bureau du Secrétaire à l'occasion de la quarante-troisième session du Conseil des gouverneurs par les États membres suivants: République d'Afrique du Sud, République fédérale d'Allemagne, République d'Autriche, République populaire du Bangladesh, Royaume des Pays-Bas au nom des pays du Benelux, Burkina Faso, Canada, République populaire de Chine, République de Côte d'Ivoire, République de Cuba, République arabe d'Égypte, Royaume d'Espagne, États-Unis d'Amérique, République fédérale démocratique d'Éthiopie, République française, République gabonaise, République de Guinée, République de l'Inde, République d'Indonésie, Japon, République du Kenya, Royaume du Lesotho, République du Nicaragua, pays nordiques (Danemark, Finlande, Islande, Norvège et Suède), République islamique du Pakistan, République de Pologne, République portugaise, État du Qatar, République du Rwanda, État indépendant des Samoa, République de Sierra Leone, République du Soudan, République arabe syrienne, République-Unie de Tanzanie, République togolaise, République tunisienne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, République bolivarienne du Venezuela, République du Yémen.
26. Toutes les déclarations enregistrées et les déclarations écrites sont disponibles sur la [page web de la session sous la rubrique "Documents et déclarations des pays"](#).

I. Clôture de la session

27. Le Président du FIDA a présenté au Conseil des observations finales, qui sont reproduites intégralement au chapitre 4.
28. Le président du Conseil des gouverneurs, M. Suminto, a récapitulé les résultats des principales délibérations du Conseil avant de clôturer la quarante-troisième session du Conseil des gouverneurs. Le texte intégral de la déclaration de clôture est reproduit au chapitre 4.

Chapitre 2 Décisions du Conseil des gouverneurs

A. Élection du Bureau du Conseil des gouverneurs

29. Le Conseil des gouverneurs a élu son nouveau Bureau pour un mandat de deux ans. Les résultats du vote se trouvent au paragraphe 6.

B. Rapport sur l'état de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA

30. Le Conseil des gouverneurs a pris note du Rapport sur l'état de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11), tel qu'il figure dans le document [GC 43/L.3](#) et [son additif](#).

C. Établissement de la Consultation sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA

31. Le Conseil des gouverneurs a examiné le document [GC 43/L.4](#) et adopté, le 11 février 2020, la résolution 211/XLIII établissant la Consultation sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA. Prenant appui sur l'expérience positive du choix d'une présidence externe durant les Consultations sur FIDA9, FIDA10 et FIDA11, le Conseil des gouverneurs a choisi M. Kyle Peters comme président externe pour la Consultation.
32. Conformément au paragraphe 3 de la résolution, la Consultation sera composée de 25 États membres de la Liste A, 10 États membres de la Liste B et 22 États membres de la Liste C. Les États membres de la Liste A ne figurant pas parmi les 25 Membres de la Consultation provenant de cette Liste pourront être présents aux sessions de la Consultation en tant qu'observateurs sans droit de parole. La Consultation pourra par la suite inviter d'autres États membres susceptibles de faciliter ses délibérations à participer à ses travaux. Les décisions relatives à ce point figurent dans la résolution 211/XLIII.

D. Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2020; budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2020 et plan indicatif pour 2021-2022 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA; rapports de situation sur l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE) et le Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP)

33. Après avoir examiné le projet de budget administratif, comprenant les budgets ordinaire et d'investissement du FIDA pour 2020 et le budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA pour 2020, tel qu'il est présenté dans le document [GC 43/L.6/Rev.1](#), le Conseil des gouverneurs a adopté, le 12 février 2020, la résolution 212/XLIII.
34. Le Conseil a également pris note des informations contenues dans les rapports de situation concernant la participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE) et la mise en œuvre du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) au FIDA.

E. États financiers consolidés du FIDA pour 2018

35. Le Conseil des gouverneurs a examiné et approuvé les états financiers faisant apparaître la situation financière du FIDA au 31 décembre 2018 et les résultats de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, tels qu'ils figurent dans les appendices A à L du document [GC 43/L.5](#), le rapport du Commissaire aux comptes, ainsi que l'attestation de ce dernier sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière.

F. Propositions de modification des Principes et critères applicables aux financements du FIDA

36. Conformément à la recommandation du Conseil d'administration, le Conseil des gouverneurs a adopté, le 12 février 2020, la résolution 213/XLIII, telle qu'elle

figure dans la section III du document [GC 43/L.9](#), approuvant ainsi les révisions proposées.

37. Les amendements aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2022.

G. Informations récentes concernant les thèmes débattus au quarante-deuxième Conseil des gouverneurs du FIDA

38. Le Conseil des gouverneurs a pris note des informations récentes concernant les thèmes débattus au quarante-deuxième Conseil des gouverneurs du FIDA, telles qu'elles figurent dans le document [GC 43/L.2](#).

H. Établissement du Comité des émoluments

39. Le Conseil des gouverneurs a examiné le document [GC 43/L.7](#) et adopté, le 12 février 2020, la résolution 214/XLIII portant rétablissement d'un comité des émoluments pour réexaminer l'ensemble des émoluments et des autres conditions d'emploi du Président du FIDA.

I. Proposition visant à instaurer un système automatisé d'attribution des voix au FIDA

40. Le Conseil des gouverneurs a examiné le document [GC43/L.8](#), contenant des informations actualisées communiquées par le Conseil d'administration et relatives à la proposition visant à instaurer un système automatisé d'attribution des voix au FIDA, et a adopté, le 12 février 2020, la résolution 215/XLIII déléguant au Conseil d'administration le pouvoir de décider, sur la base des informations que la direction fournira en cas de réussite de la procédure négociée, si le Secrétariat devrait poursuivre l'élaboration et la mise en œuvre d'un système automatisé d'attribution des voix, en vue d'une éventuelle utilisation lors de la nomination du Président en 2021.

Chapitre 3 Projets de comptes rendus analytiques

- i) Projet de compte rendu analytique de la première séance tenue le mardi 11 février 2020 à 9 heures 30

Président sortant: M. Hans Hoogeveen (Pays-Bas)

Président: M. Suminto (Indonésie)

Table des matières

	Paragraphes
Ouverture de la session (point 1 de l'ordre du jour)	42-43
Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)	44
Élection du Bureau du Conseil des gouverneurs (point 3 de l'ordre du jour)	45-50
Allocution de bienvenue du président du Conseil des gouverneurs	51
Cérémonie d'ouverture	52
Allocution de bienvenue du Président du FIDA à l'intention des orateurs de marque	53-55
Allocution de bienvenue du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	56
Déclaration du Président de la République du Mali	57
Déclaration du Président de la République-Unie de Tanzanie, prononcée en son nom par le Ministre de l'agriculture de la République-Unie de Tanzanie	58
Déclaration du Ministre de l'économie et des finances de la République italienne	59
Observations du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, formulées en son nom par le Directeur exécutif adjoint du Programme alimentaire mondial	60-61
Déclaration du Président du FIDA (point 4 de l'ordre du jour)	62-63
Investir dans des systèmes alimentaires durables pour éliminer la faim d'ici à 2030: débats avec les Gouverneurs du FIDA	64-123

41. La séance est ouverte à 9 h 30.

OUVERTURE DE LA SESSION (point 1 de l'ordre du jour)

42. **Le PRÉSIDENT sortant**, souhaitant la bienvenue aux participants et notant la présence, pour la toute première fois, de la Pologne, l'État membre le plus récent du FIDA, à une session du Conseil des gouverneurs, déclare que la richesse et la pauvreté ont atteint, à l'échelle mondiale, des niveaux sans précédent. Si l'on ne prend pas des mesures rapides, un milliard d'êtres humains pourraient bientôt souffrir de la faim et, qui plus est, les objectifs de développement durable (ODD) seront irréalisables. Aucune réponse adéquate n'a été trouvée à la faim, aux conflits ou aux changements climatiques, ou à la crise provoquée, dans de nombreux pays africains, par les criquets pèlerins. Des changements en profondeur, des mesures novatrices, des investissements urgents et l'appropriation par les gouvernements et les communautés sont tous fortement nécessaires pour que l'espoir prévale grâce à la technologie, aux innovations et aux financements.
43. Le Sommet sur les systèmes alimentaires, convoqué par les Nations Unies pour 2021, sera sans aucun doute accompagné d'appels à la création d'un fonds mondial, mais un tel fonds n'aurait pas lieu d'être si le FIDA était doté des ressources nécessaires. L'accent devrait être mis sur les moyens de libérer le potentiel existant et de le mettre à la portée des producteurs, petits ou autres, et des divers acteurs des filières, à partir des agriculteurs et des jeunes en particulier, comme moyen d'investir dans des systèmes alimentaires durables pour éliminer la faim d'ici à 2030. La Consultation sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12) constituera un moment décisif de l'action menée par le FIDA pour autonomiser les populations rurales en vue de transformer les économies, de lutter contre les changements climatiques et d'appuyer la jeunesse.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (point 2 de l'ordre du jour) (GC 43/L.1 et Add.1/Rev.2)

44. **Le Conseil des gouverneurs adopte l'ordre du jour provisoire (GC 43/L.1) ainsi que le calendrier de travail révisé pour la session (GC 43/L.1/Add.1/Rev.2).**

ÉLECTION DU BUREAU DU CONSEIL DES GOUVERNEURS (point 3 de l'ordre du jour)

45. **Le PRÉSIDENT sortant** déclare qu'il a été informé de la proposition de désignation du Gouverneur pour l'Indonésie, M. Suminto, à la présidence du Conseil.
46. **M. Suminto (Indonésie) est élu président du Conseil des gouverneurs par acclamation.**
47. **Le PRÉSIDENT sortant** déclare qu'il a également été informé de la proposition de désignation de Mme Clémentine Ananga Messina, Gouverneur pour le Cameroun et de Mme Marie-Therese Sarch, Gouverneur pour le Royaume-Uni, aux fonctions de Vice-Présidentes.
48. **Mme Clémentine Ananga Messina (Cameroun) et Mme Marie-Therese Sarch (Royaume-Uni) ont été élues Vice-Présidentes du Conseil des gouverneurs par acclamation.**
49. **Le PRÉSIDENT sortant** déclare qu'il a été très honoré d'avoir rempli la fonction de président du Bureau. Il exprime la gratitude du Bureau sortant pour la collaboration et l'appui des États membres, et remercie le Président et le personnel du FIDA pour le travail acharné accompli pour obtenir des résultats sur le terrain.
50. **M. Suminto (Indonésie) prend la présidence.**

ALLOCATION DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

51. **Le PRÉSIDENT** fait une déclaration dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

52. **M. Ibrahim Boubacar Keïta, Président de la République du Mali, M. Japhet Ngailonga Hasunga, Ministre de l'agriculture de la République-Unie de Tanzanie, représentant M. John Pombe Joseph Magufuli, Président de la République-Unie de Tanzanie, et M. Roberto Gualtieri, Ministre de l'économie et des finances de la République italienne, sont accompagnés dans la salle.**

ALLOCATION DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT DU FIDA À L'INTENTION DES ORATEURS DE MARQUE

53. **M. HOUNGBO** (Président du FIDA) souhaite la bienvenue à M. Ibrahim Boubacar Keïta, Président de la République du Mali, et déclare que sa présence à cette session est un puissant témoignage de la valeur de la solidarité. La résilience du peuple du Mali est un rappel constant de la mission essentielle du FIDA, qui est de continuer à créer les conditions propices à la prospérité pour tous, et spécialement les jeunes et les femmes du monde rural. La présence des équipes du FIDA et d'autres partenaires au Mali témoigne de leur profonde détermination à relever les défis de notre époque dans le plein respect de la diversité culturelle et de la souveraineté nationale.
54. Exprimant ses remerciements concernant le message transmis au nom du Président de la République-Unie de Tanzanie, il souligne que la transformation structurelle des économies rurales, telle que l'illustre le partenariat entre le FIDA et la République-Unie de Tanzanie, offre une source essentielle de possibilités.
55. Remerciant le Ministre de l'économie et des finances de la République italienne pour sa présence, M. Hougbo met l'accent sur l'appui précieux apporté par l'Italie au FIDA, en particulier en sa qualité de pays hôte. Le modèle intégré des coopératives italiennes est une grande source d'inspiration pour les organisations des Nations Unies ayant leur siège à Rome, notamment pour ce qui est de la situation des petits exploitants ruraux.

ALLOCATION DE BIENVENUE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

56. **M. QU DONGYU** (Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) prononce une allocution de bienvenue dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU MALI

57. **M. IBRAHIM BOUBACAR KEÏTA** (Président de la République du Mali) fait une déclaration dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE, PRONONCÉE EN SON NOM PAR LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE DE LA RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE

58. **M. JAPHET NGAILONGA HASUNGA** (Ministre de l'agriculture de la République-Unie de Tanzanie) fait une déclaration dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.

DÉCLARATION DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES DE LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE

59. **M. ROBERTO GUALTIERI** (Ministre de l'économie et des finances de la République italienne) fait une déclaration dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.

OBSERVATIONS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF DU PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL, FORMULÉES EN SON NOM PAR LE DIRECTEUR EXÉCUTIF ADJOINT DU PROGRAMME

60. **M. AMIR ABDULLA** (Directeur exécutif adjoint du Programme alimentaire mondial) formule des observations dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.
61. **Le PRÉSIDENT** remercie tous les invités d'honneur de partager leur expérience et leurs idées, qui apporteront certainement aux participants à la session une inspiration pour les importantes tâches qui les attendent.

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DU FIDA (point 4 de l'ordre du jour)

62. **M. HOUNGBO** (Président du FIDA) fait une déclaration dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.
63. **M. Ibrahim Boubacar Keïta, Président de la République du Mali, et M. Roberto Gualtieri, Ministre de l'économie et des finances de la République italienne, sont raccompagnés hors de la salle.**

INVESTIR DANS DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES POUR ÉLIMINER LA FAIM D'ICI À 2030: DÉBATS AVEC LES GOUVERNEURS DU FIDA (GC 43/INF.4)

64. **Le PRÉSIDENT** attire l'attention sur les deux questions d'orientation présentées dans le document GC 43/INF.4, préparé en vue des débats avec les Gouverneurs sur le thème dominant de la session – investir dans des systèmes alimentaires durables pour éliminer la faim d'ici à 2030.
65. **M. WINTERS (Vice-Président adjoint, Département de la stratégie et des savoirs)**, présentant le thème, déclare que nourrir une population croissante de façon écologiquement viable, et faire en sorte que tous puissent disposer d'une alimentation saine et nutritive, exige que des changements urgents soient apportés à la manière dont les aliments sont produits, fournis et consommés. Toutefois, les systèmes alimentaires sont complexes et exigent une meilleure compréhension des compromis à réaliser par toutes les parties prenantes pour améliorer leur gestion et atteindre le développement nécessaire grâce à des partenariats plus étroits sur tous les plans, y compris avec le secteur privé, les organisations paysannes et la société civile.
66. Prévu pour 2021, le Sommet sur les systèmes alimentaires convoqué par les Nations Unies offrira une occasion de créer des systèmes alimentaires inclusifs, durables et nutritifs, et de générer le consensus, les savoirs et les outils nécessaires pour aider les parties prenantes à gérer les compromis et à faire en sorte que tous puissent bénéficier des avantages que procurent les systèmes alimentaires. Le Sommet sera impulsé par les États membres et trouvera des sources d'inspiration dans les réponses aux questions d'orientation.
67. **Le PRÉSIDENT** invite M. B. Maganga-Moussavou (Gabon) et M. A. Jakobsen (Norvège) à lancer le débat sur l'investissement dans des systèmes alimentaires durables.
68. **M. MAGANGA-MOUSSAVOU (Gabon)** déclare que le seul moyen de réaliser la majorité des ODD d'ici à 2030 est de donner un caractère formel au secteur agricole, et de l'optimiser. S'ils sont réinvestis dans le continent, par exemple, les milliards dépensés en Afrique pour les importations de

produits alimentaires contribueront largement à promouvoir la croissance et à créer ou transformer des emplois agricoles. Alors que de nombreux chefs d'État africains ont exprimé leur appui au développement de l'agriculture, rares sont les pays qui ont alloué au secteur le pourcentage requis au titre de la Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture en Afrique pour une prospérité partagée et de meilleures conditions de vie.

69. Il faut coordonner de manière adéquate les systèmes alimentaires nationaux pour les rendre durables et pour faire en sorte que les politiques ayant un impact sur l'agriculture, du champ à l'assiette, soient mises en œuvre dans la perspective d'un impact positif sur les ODD plutôt que de faire obstacle à leur réalisation. Au Gabon, par exemple, deux projets de développement agricole et rural financés, respectivement, par le FIDA et la Banque africaine de développement englobent la formation, le régime foncier, la disponibilité d'intrants, des systèmes semenciers efficaces, et un accès à l'eau, à la santé, à l'éducation et à l'infrastructure, autant d'éléments liés à la réalisation des ODD. Dans le même temps, diverses politiques budgétaires et de sécurité freinent la distribution des produits et ont d'autres effets nuisibles. La coordination entre les politiques des pouvoirs publics et les divers partenaires du secteur privé n'a pas non plus atteint ses objectifs.
70. En accord avec les mesures prises par les organisations internationales du secteur de l'alimentation et de l'agriculture, la réalisation des ODD suppose une coordination visant à une efficacité accrue, y compris dans les systèmes alimentaires aux niveaux national, régional et international.
71. **M. JAKOBSEN (Norvège)** déclare qu'il est clair que l'accès à des aliments suffisants, sûrs et nutritifs est une condition préalable, entre autres, à une bonne santé, à l'apprentissage, à davantage de possibilités d'emploi et à un développement économique accru, alors que le concept d'investissement dans des systèmes alimentaires durables est plus difficile à saisir. Le nombre croissant de personnes souffrant de la faim ou de malnutrition ne présage rien de bon pour la réalisation de l'ODD 2 (faim zéro); il est urgent d'agir pour se préparer à nourrir 10 milliards de personnes.
72. Son gouvernement a récemment intégré dans sa politique étrangère et sa politique de développement un plan d'action, impliquant l'ensemble du Gouvernement, portant sur les systèmes alimentaires durables et couvrant quatre domaines clés: production alimentaire, création de valeur et marchés, nutrition et alimentation, et politiques et gouvernement. L'approche des systèmes alimentaires inclut, implicitement, une stratégie intégrée de sécurité alimentaire et un décloisonnement des approches concernant les différents domaines thématiques.
73. Les systèmes alimentaires peuvent contribuer à résoudre certains des problèmes les plus urgents du monde, et notamment les inégalités, les questions sanitaires, les changements climatiques et la perte de biodiversité. Quels aliments sont produits et comment sont des questions d'importance vitale, non seulement pour la nutrition et le bien-être, mais aussi pour la résilience de la communauté et les possibilités offertes aux individus. Le FIDA est bien placé pour aider à la mise en place de systèmes alimentaires durables, spécialement dans les pays les plus pauvres et dans l'intérêt des petits exploitants des pays à faible revenu et présentant des situations de fragilité. Il doit impérativement, à cette fin, faire fond sur ses atouts et forger des partenariats efficaces.
74. **Un délégué de l'INDONÉSIE** déclare que, pour aider les agriculteurs à maintenir la production alimentaire dans un contexte de croissance démographique, d'épuisement des ressources naturelles, de changements

climatiques et de catastrophes naturelles, son gouvernement a adopté deux stratégies visant, respectivement, à renforcer les installations publiques innovantes et l'appui financier, et à améliorer la coopération avec les organisations multilatérales et le secteur privé. Afin de mettre en œuvre ces deux stratégies du point de vue de la sécurité alimentaire, il a défini des cibles d'autosuffisance, stabilisé les prix et subventionné les distributions de riz aux pauvres, ainsi que d'engrais et autres intrants pour stimuler la production nationale. Il a aussi créé de nouvelles infrastructures d'irrigation et amélioré la productivité agricole.

75. Un autre objectif consiste à autonomiser les petits exploitants agricoles et les pêcheurs artisanaux grâce à un accès aux marchés et aux services financiers. Il faut des investissements supplémentaires pour les aider à gérer les activités de transformation et de commercialisation, d'autant plus que le financement du secteur public ne sera pas suffisant. La participation du secteur privé devrait faire plus que doubler afin de développer l'infrastructure requise pour l'établissement de solides systèmes de production alimentaire au cours des prochaines années. Le secteur privé, toutefois, veut obtenir de bons retours sur investissement, ce qui représente un défi particulièrement difficile à relever dans les zones rurales et éloignées.
76. Promouvoir les partenariats public-privé signifie non seulement offrir des possibilités de liaison entre le secteur privé et des producteurs potentiels, mais aussi créer un contexte commercial favorable en améliorant les facteurs d'appui, tels que l'infrastructure, les politiques et réglementations gouvernementales, et les capacités humaines. L'Indonésie a pris des mesures à cet effet en vue d'attirer de nombreux investissements inclusifs à l'appui des partenariats public-privé dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche, qui deviendront des modèles pour des investissements visibles et durables. L'orateur exprime l'espoir, à cet égard, d'une collaboration étroite de son pays avec le FIDA en vue de formuler des approches intégrées et globales des problèmes recensés.
77. **Un délégué des ÉTATS-UNIS** déclare que les outils nécessaires pour faire face, partout dans le monde, aux problèmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle sont déjà disponibles, et qu'ils comprennent notamment le savoir-faire en matière d'atténuation des chocs climatiques et de renforcement de la résilience, des méthodes scientifiquement prouvées et fondées sur des données permettant d'éliminer les ravageurs, des technologies et techniques novatrices, et des micro-, petites, moyennes et grandes entreprises agro-industrielles prospères dans les pays développés et les pays en développement.
78. Ce qui fait défaut, ce sont les politiques et les cadres généraux publics qui renforceraient l'accès de tous à l'ensemble de ces outils. La formation et l'exposition à différents types d'agriculture sont également nécessaires pour aider les petits exploitants à briser le cycle de la pauvreté, de la malnutrition et de la faim. Il ne faut plus tolérer que des bureaucraties lentes et des politiques publiques inefficaces constituent des obstacles à la réalisation de cet objectif.
79. **Une déléguée du ROYAUME-UNI** déclare qu'il faut faire en sorte que le système alimentaire mondial fonctionne mieux au bénéfice des personnes, de la planète et de la prospérité. L'actuelle session du Conseil des gouverneurs sera la première d'une série de manifestations importantes – le Sommet de la nutrition pour la croissance à Tokyo en 2020, la vingt-sixième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et le Sommet sur les systèmes alimentaires en

2021 – au cours desquelles seront formulés les défis à relever et un appel à l'action pour la réalisation de l'ODD 2.

80. S'agissant de ce que le FIDA pourrait faire, la collaboration avec d'autres entités et un changement systémique seront essentiels. Ayant déjà réalisé d'importants progrès en direction du cofinancement, le FIDA devra fixer pour l'avenir des cibles ambitieuses, y compris pour le cofinancement en matière climatique, la direction du FIDA et les États membres encourageant à cet effet une coopération accrue dans l'ensemble de l'architecture de l'agriculture et des changements climatiques. Guidé par les ODD, le FIDA doit aussi œuvrer dans la même direction que les autres organismes faisant partie de l'architecture internationale de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, avec lesquels il doit collaborer pour suivre et mesurer la différence que son action produit sur des indicateurs spécifiques aux ODD.
81. **Une déléguée du KENYA** déclare que les systèmes alimentaires durables doivent adopter l'approche "une seule santé", prenant en compte tous les facteurs de la sécurité sanitaire des aliments, minimisant les pertes et les gaspillages alimentaires tout au long de la filière, et faisant un usage durable des ressources naturelles, et spécialement l'eau, la terre et les écosystèmes. Pour éliminer la faim, il faut des systèmes alimentaires élargis et durables, complets, inclusifs, efficaces et conçus et mis en œuvre en gardant présents à l'esprit les besoins des enfants, des jeunes et des femmes. De tels systèmes devraient aussi être synonymes de croissance des revenus, de création de richesses, de promotion de moyens d'existence durables pour les millions de personnes qui en dépendent; il faut qu'ils produisent des aliments sains et nutritifs pour des vies actives et le bien-être de tous.
82. **Un délégué de la FINLANDE**, mettant l'accent sur le rôle essentiel des systèmes alimentaires dans la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, déclare qu'une action résolue est nécessaire afin de se retrouver sur la bonne voie pour la réalisation des ODD. Le principal défi sera d'améliorer la durabilité des systèmes agricoles et alimentaires, afin de produire des aliments, de parvenir à la sécurité nutritionnelle et de créer des moyens d'existence sans compromettre l'équilibre des écosystèmes. Des mesures urgentes sont nécessaires pour préserver les ressources naturelles et la biodiversité, et réduire l'impact des changements climatiques.
83. La viabilité écologique exige une approche globale et holistique des systèmes alimentaires. Les efforts visant à éliminer la faim, parvenir à la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable vont de pair avec la disponibilité d'eau, d'énergie, de forêts et de terres. Il est par conséquent essentiel de mieux comprendre l'imbrication de ces ressources vitales et leur interdépendance, les différentes parties prenantes concernées et les interactions au sein du système.
84. Enfin, les systèmes alimentaires doivent être résilients et durables à tous les niveaux. Il est essentiel, pour garantir cette évolution, d'adopter une approche authentiquement multi-acteurs, selon laquelle les femmes et les jeunes filles du monde rural doivent jouer un rôle important et à laquelle les jeunes doivent participer. Le FIDA a un rôle décisif à jouer, au niveau mondial, dans la promotion de ce programme.
85. **Une déléguée de la CHINE**, après avoir exprimé ses vifs remerciements au FIDA pour l'appui fourni au peuple et au Gouvernement chinois dans la lutte menée pour endiguer l'épidémie de COVID-19, déclare que, nonobstant la date limite de 2030 fixée pour la réalisation des ODD, l'insécurité alimentaire et la pauvreté demeurent sévères, et qu'il sera

difficile pour les pays en développement de parvenir à les réduire. Seul organisme de développement, au plan mondial, se consacrant exclusivement au développement du secteur de l'agriculture, de l'économie rurale et des systèmes alimentaires grâce à la fourniture de ressources à des conditions plus concessionnelles aux pays en développement, le FIDA doit se développer davantage et intensifier son impact.

86. La Chine s'est attachée, au cours des dernières années, à promouvoir la coopération avec les autres pays en développement dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture à l'échelle mondiale, sur la base de l'égalité, de la solidarité, d'une relation gagnant-gagnant et de confiance mutuelle, de l'avantage et de l'assistance. Dans le cadre du Mécanisme de coopération Sud-Sud et triangulaire Chine-FIDA, elle a contribué à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition dans ces pays, et à éliminer la pauvreté et la faim partout dans le monde. Elle demeure prête à poursuivre le renforcement de sa collaboration mutuellement avantageuse avec le FIDA, à partager les savoirs et l'expérience chinois en matière de développement de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, et à aider les pays en développement, et spécialement les pays à faible revenu et à déficit vivrier, à développer la production alimentaire et une agriculture durable. Elle envisage avec intérêt, à cette fin, une coopération accrue entre les institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome.
87. **Un délégué de la MALAISIE** déclare que la réalisation des ODD d'ici à 2030 exigera un changement radical dans la quantité et la qualité du financement disponible, en particulier dans les régions qui ne progressent que lentement vers l'ODD 2. Pour contrer l'augmentation alarmante du nombre de personnes souffrant d'une insécurité alimentaire chronique, l'investissement doit être accru en vue de renforcer la coopération internationale dans les domaines de l'infrastructure rurale, des services de recherche et de vulgarisation agricoles, et de la technologie. Il conviendrait d'adopter des mesures visant à garantir le bon fonctionnement des marchés des produits alimentaires et de leurs dérivés, tout en facilitant l'accès à l'information sur le marché – y compris les réserves alimentaires – en vue de limiter l'extrême instabilité des prix alimentaires. Il faudrait, par ailleurs, aider les pays en développement à parvenir à une soutenabilité à long terme de leur dette par le biais de politiques coordonnées conçues pour faciliter le financement de la dette, l'allègement de la dette et la restructuration de la dette. Il conviendrait d'établir des partenariats multi-acteurs pour agir de manière complémentaire par rapport au partenariat mondial pour le développement durable, en vue de mobiliser et de partager des savoirs, des compétences, des technologies et des ressources financières.
88. Les pays devraient aussi accentuer l'appui international à la mise en œuvre de mesures efficaces et ciblées de renforcement des capacités dans les pays en développement afin d'apporter un soutien aux plans nationaux de réalisation de tous les ODD, y compris par le biais de la coopération Nord-Sud, Sud-Sud et triangulaire. Les investissements dans l'agriculture rurale pourraient constituer un moyen efficace d'intégrer principalement les petits exploitants et les producteurs familiaux dans les filières, et d'accroître ainsi leurs revenus, réduire la pauvreté et éliminer la faim. L'orateur s'est par conséquent félicité des deux nouvelles modalités proposées par le Président du FIDA au titre de FIDA12, s'agissant en particulier des programmes de partenariat privé-public.
89. **Un délégué du CANADA** déclare que l'approche des systèmes alimentaires constitue un excellent moyen de réaliser les ODD au cours de la prochaine décennie. Cette approche représente, en fait, une évolution profonde par

laquelle l'accent – longtemps dominant dans le développement agricole – n'est plus mis sur la productivité et la génération de revenus, ce qui contraint la communauté internationale à adopter un nouveau point de vue et à se concentrer sur les décisions touchant l'alimentation et l'agriculture, du champ à l'assiette et au-delà, décisions dont beaucoup sont prises par les femmes dans le ménage.

90. Fort de sa vaste expérience de la dynamique des ménages et des meilleurs moyens d'aider les partenaires à obtenir des résultats différents, le FIDA pourrait apporter une importante contribution au débat sur la manière de mettre en œuvre une approche des systèmes alimentaires transformateurs de la question du genre afin de réaliser les ODD. Une telle approche est très prometteuse du point de vue de la lutte contre les causes profondes de la pauvreté, de la libération des potentiels cachés dans l'ensemble des systèmes alimentaires, et de la création de nouveaux emplois, de meilleure qualité, pour les femmes et les jeunes.
91. **Un délégué de l'INDE** déclare que des investissements dans les systèmes alimentaires durables seront essentiels pour la réalisation des ODD, spécialement l'ODD 1 (pas de pauvreté) et l'ODD 2, d'ici à 2030. De tels investissements constituent une approche holistique et à long terme du développement qui fait écho à l'action menée dans son propre pays pour parvenir à l'autosuffisance et la sécurité alimentaires par le biais de mesures en faveur du développement durable de l'agriculture. Ces mesures, parmi lesquelles un système d'exploitation intégré, des technologies améliorées résilientes face au climat et une utilisation durable des ressources naturelles, ont eu pour résultat que le pays, précédemment importateur net, est devenu un exportateur net de produits alimentaires.
92. S'ils sont correctement mis en place, les systèmes alimentaires durables devraient efficacement réduire le nombre de pauvres et de personnes souffrant de la faim. Avec l'aide de ses donateurs, le FIDA pourrait faire encore plus pour promouvoir la poursuite de la recherche et du développement, lutter contre les changements climatiques, et appliquer de nouvelles technologies et de nouveaux savoirs pour résoudre les problèmes du développement rural.
93. **Un délégué des PAYS-BAS** déclare que, pour aider les pays à améliorer leurs systèmes alimentaires, le FIDA devrait participer pleinement aux efforts ambitieux engagés sous l'égide du Comité de la sécurité alimentaire mondiale pour établir un ensemble de directives concernant les systèmes alimentaires et la nutrition. À cet effet, il devrait participer au processus en cours d'élaboration des politiques et apporter, ultérieurement, un appui à la mise en œuvre des directives.
94. Les consultations en cours à propos de ces directives revêtent une ampleur sans précédent; y ont déjà participé plusieurs centaines de parties prenantes à travers le monde, avec pour résultat un flux énorme d'informations et une accumulation de savoirs. L'objectif ambitieux est de réorganiser et de promouvoir des systèmes alimentaires en mesure de garantir que les denrées alimentaires contribuent à des régimes durables et sains, et qu'elles sont disponibles, abordables, acceptables, sûres et en quantité et en qualité adéquates.
95. **Une déléguée de la FRANCE**, se félicitant des travaux du Comité de la sécurité alimentaire mondiale et soulignant le développement de systèmes alimentaires durables comme catalyseur pour la réalisation des ODD, déclare que la réponse pourrait consister en un changement d'orientation permettant de privilégier les synergies plutôt que les compromis. Il faut aussi adopter une approche intégrée des trois piliers de la durabilité: le

pilier environnemental, essentiel en cette période de perte de biodiversité; le pilier social, axé sur les producteurs et les consommateurs, sur des systèmes alimentaires adaptés à la réalité locale et garantissant à tous une alimentation saine et nutritive, sur les questions en rapport avec la santé et sur le rôle essentiel joué par les femmes; le pilier économique, grâce auquel les producteurs se voient garantir des moyens d'existence décentes, et les systèmes alimentaires deviennent attractifs pour les jeunes, spécialement dans les zones rurales.

96. Le FIDA a un rôle central à jouer dans le renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de la résilience et des moyens d'existence ruraux, et dans la promotion de systèmes et de régimes alimentaires sains, de pratiques durables et de filières associant toutes les parties prenantes. Il joue aussi un rôle important sur plusieurs plans: mettre en œuvre des politiques publiques qui encouragent les systèmes alimentaires inclusifs et durables, réunir toutes les parties prenantes, et garantir des investissements collectifs visant à la transformation des zones rurales. L'oratrice encourage le FIDA à jouer un rôle accru, aux côtés des autres institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome et des États membres, dans la préparation du Sommet sur les systèmes alimentaires.
97. **Un délégué de la RÉPUBLIQUE DE CORÉE** déclare que le terme "investissement" est particulièrement approprié, car il suppose une action liée à l'attente d'un avenir meilleur. Dans ce contexte, les États membres du FIDA, les sociétés privées, les fondations et autres organisations internationales ayant pour mission d'appuyer les systèmes alimentaires durables et d'y contribuer doivent tous agir en partenariat, de façon synergique, pour la réalisation des ODD. Pour ce qui concerne l'objet de l'investissement, une définition du "système alimentaire durable" devrait être adoptée dès le début, et peut-être inclure le critère consistant à assurer la nutrition nécessaire pour maintenir les personnes en bonne santé sans causer de tort à l'environnement. Le débat en cours pourrait constituer un travail préparatoire en vue du Sommet sur les systèmes alimentaires.
98. **Un délégué du MEXIQUE**, notant que les défis relatifs aux systèmes alimentaires évoluent constamment, dit que l'augmentation de la population mondiale exigera le doublement de la production alimentaire d'ici à 2050. Il est par conséquent nécessaire de trouver une approche durable assurant un équilibre entre les systèmes alimentaires et les préoccupations environnementales. Les petits exploitants agricoles, qui produisent la plus grande partie de la nourriture de la planète, auront aussi besoin d'un appui en termes de production durable, de commercialisation et d'accès aux filières. Les efforts menés à cet égard n'ont pas encore porté leurs fruits dans de nombreux pays. Au Mexique, le secteur agro-industriel a pris des mesures en vue d'améliorer la vente de produits alimentaires de qualité élevée, tant sur le plan national qu'au niveau mondial, et deux programmes ont été lancés pour fournir aux petits exploitants un appui sur les plans économique, technique et de la commercialisation. L'objectif d'ensemble est d'améliorer le panier de base des biens produits au Mexique.
99. Le FIDA pourrait, pour sa part, collaborer étroitement avec les pays à la mise en place de systèmes alimentaires plus inclusifs et durables, promouvoir la nutrition, l'efficacité et la résilience, et intégrer les questions de santé et de sécurité sanitaire des aliments dans l'ensemble des filières. Plus important encore, le FIDA se définit par plusieurs caractéristiques qui constituent une source de valeur ajoutée: sa compétence, qui lui permet de mettre les pays en mesure d'optimiser leurs ressources pour investir dans les projets; son travail en synergie avec d'autres organismes internationaux; son savoir-faire, qui a aidé les pays à reproduire les

programmes et projets exécutés ailleurs avec succès; ses interventions exclusives dans des zones éloignées auprès des plus pauvres parmi les pauvres.

100. **Un délégué du JAPON** déclare que les participants au Sommet de la nutrition pour la croissance, qui se tiendra à Tokyo en décembre 2020, examineront les problèmes mondiaux et les mesures requises pour les résoudre. Le Japon saisira cette occasion pour accroître la sensibilisation à l'échelle mondiale et promouvoir la réalisation d'importants objectifs mondiaux tels que la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire et une meilleure nutrition. Il exprime l'espoir que les conclusions du Sommet seront prises en compte lors du Sommet sur les systèmes alimentaires de 2021. Il salue le choix des grands thèmes qui seront traités au titre de FIDA12, en particulier la nutrition et les changements climatiques, tous deux en harmonie avec le concept de sécurité humaine soutenu par le Japon.
101. **Un délégué de la SUISSE** déclare que le but – bienvenu – du Sommet sur les systèmes alimentaires est de s'intéresser, au-delà de l'agriculture, à d'autres domaines, et notamment la santé publique, l'environnement et les changements climatiques. L'urbanisation, les fortes interconnexions et l'innovation changent de façon fondamentale la manière dont l'humanité produit, transforme, distribue et consomme les produits alimentaires. Les systèmes alimentaires doivent être examinés à la lumière de facteurs tels que la contribution de l'agriculture et des pertes et gaspillages alimentaires aux émissions de CO₂, la nutrition en tant que préoccupation essentielle, l'augmentation du nombre de personnes souffrant de la faim, et la prévalence croissante de l'obésité.
102. Alors que l'ODD 2 est clairement un élément central pour les systèmes alimentaires, d'autres ODD, et notamment l'ODD 12 (consommation et production responsables), sont également essentiels et exigent une approche inclusive associant les pouvoirs publics, la société civile, le secteur privé et le monde universitaire. Le FIDA a un rôle décisif à jouer sur deux plans: tirer parti des investissements des pays dans le développement des systèmes alimentaires, et être à l'avant-garde de la mobilisation de toutes les parties prenantes et de tous les fonds vers cet objectif ambitieux. Il devrait aussi encourager la mise en œuvre de directives volontaires concernant les systèmes alimentaires et la nutrition. Enfin, il conviendrait de prendre en considération les aspects sociaux, car les systèmes alimentaires concernent essentiellement les personnes, et les objectifs ambitieux ne pourront pas être atteints si l'on ne s'occupe pas des importants problèmes sociaux rencontrés.
103. **Une déléguée de l'ANGOLA** déclare que l'investissement dans les systèmes alimentaires exige une approche intégrée comportant un échange d'expériences et une analyse attentive de la pauvreté, l'accent étant mis sur la productivité, la sécurité alimentaire, les facilités de crédit et d'autres services, comme le logement, et l'investissement dans l'infrastructure productive et sociale au profit des agriculteurs les plus pauvres. La nutrition est elle-même liée au développement humain et à d'autres questions, parmi lesquelles la biodiversité et la durabilité.
104. Les femmes et les jeunes jouent assurément un rôle capital dans le développement, y compris pour ce qui concerne les systèmes alimentaires durables et l'introduction de pratiques innovantes et de nouvelles technologies. Des programmes connexes d'éducation et autres doivent par conséquent être mis en place à leur intention. Le secteur privé et la société civile pourraient aussi apporter une importante contribution pour aider les

pays qui en ont le plus besoin, spécialement en Afrique, où les causes profondes de la faim doivent être traitées en priorité, en gardant présent à l'esprit le fait que le développement est à la traîne lorsque la pauvreté est ignorée.

105. **Un délégué du PAKISTAN** déclare que, pour atteindre l'objectif Faim zéro, tous les systèmes alimentaires devront, à l'avenir, assurer une augmentation de la productivité, l'innocuité pour l'environnement, la durabilité, la résilience et des aliments sains. Le FIDA doit par conséquent entreprendre des programmes collectifs, fournissant un cadre général essentiel dans lequel s'inscriront les efforts menés par les partenaires pour résoudre efficacement les problèmes concernant les chaînes alimentaires, et des programmes spécifiques adaptés aux besoins des différents pays. Une telle approche sur deux fronts accélérera l'obtention de résultats. Pour atteindre une plus vaste population, le FIDA devrait avoir des rapports plus dynamiques avec les gouvernements; élaborer des mécanismes de suivi efficaces pour résoudre les éventuels problèmes de transparence concernant les États membres et les organisations; mettre au point des programmes spécifiques à un pays avec des contributions des États membres; affecter de façon stratégique ses directeurs de pays; élargir la représentation géographique parmi le personnel du siège à Rome.
106. Un programme relatif aux notations de crédit pourrait offrir une protection contre l'impact potentiel d'un ralentissement des économies nationales sur la capacité des États membres d'accroître leurs contributions au FIDA. Le FIDA pourrait devoir offrir des conditions de prêt plus souples, en recherchant au cas par cas un juste équilibre, compte tenu de la stagnation ou des taux de croissance négatifs de certaines économies.
107. **Un délégué du GUATEMALA**, soulignant l'importance de la participation du FIDA à l'action menée par son pays pour éliminer la faim sur l'ensemble de son territoire, déclare que d'autres organismes et États, et la société civile, et en particulier le secteur privé, devraient aussi participer à ces efforts. Le FIDA pourrait aider les pays à créer des systèmes alimentaires plus durables, inclusifs, efficaces et résilients. Les gouvernements devraient ouvrir un espace politique donnant aux communautés les moyens de s'exprimer de manière démocratique, et fournir un cadre juridique facilitant et protégeant les systèmes alimentaires plus productifs, durables, résilients et démocratiques. Le FIDA pourrait collaborer avec les gouvernements en vue d'atteindre ces objectifs dans le cadre d'une approche davantage axée sur les communautés. L'intégration socioéconomique est essentielle pour atteindre les objectifs fixés et éliminer la faim.
108. **Un délégué du NIGÉRIA** dit que son pays a entrepris des travaux portant sur la mise en place d'un programme de mécanisation à l'échelle nationale, en vue d'une augmentation substantielle de la production vivrière. Il est important, parallèlement à cet objectif, de créer des liens entre les secteurs agricole et industriel afin de créer des emplois pour un grand nombre de personnes le long d'une filière durable, horizontale et verticale, et de les extraire ainsi de la pauvreté.
109. Les services de recherche et de vulgarisation constituent également un domaine de préoccupation. Le développement de l'agriculture exige des investissements dans le secteur de la recherche, absent dans la plupart des pays en développement et négligé au niveau national ainsi que par les organismes donateurs. Les services de vulgarisation sont tout aussi essentiels; pourtant, dans la majorité de ces pays, le ratio entre les agents de vulgarisation et les agriculteurs est tombé bien en dessous de la moyenne. Les organismes donateurs, y compris le FIDA, devraient aussi

contribuer au renforcement des capacités des personnes administrant l'aide qu'ils fournissent, ces personnes ne disposant pas toujours de la formation adéquate. Il est en outre indispensable, pour le développement de l'agriculture dans la plupart des pays en développement, et pour éviter les pertes de récolte, de porter un regard critique sur les marchés et la commercialisation. Les aspects logistiques du transport des produits alimentaires excédentaires vers les zones touchées par des pénuries – problème difficile, spécialement dans la sous-région Afrique de l'Ouest – figurent aussi parmi les questions à prendre sérieusement en considération.

110. **Un observateur de l'ORDRE SOUVERAIN DE MALTE** déclare que ce n'est que grâce à l'aide humanitaire que les millions de personnes victimes de déplacements forcés dans le monde peuvent avoir accès aux systèmes alimentaires auxquels elles ont droit. Il sera impératif, dans la préparation du Sommet sur les systèmes alimentaires, de veiller, en traitant cette question avec l'attention requise, à ce que les réfugiés, migrants et personnes déplacées dans leur propre pays bénéficient aussi des systèmes alimentaires mondiaux.
111. **Un délégué de l'ALLEMAGNE** déclare que les personnes ne souhaitent pas demeurer des petits exploitants pratiquant une agriculture de subsistance qui ne permet pas d'offrir des emplois à tous leurs enfants, et que cela constitue l'un des facteurs de l'accélération de l'urbanisation. L'approche des systèmes alimentaires entraîne toutefois, nécessairement, la modernisation des exploitations et la création de filières qui permettent à ces enfants de transformer les produits bruts en quelque chose de plus élaboré. La vision simpliste selon laquelle il existe un très grand nombre de jeunes prêts à s'engager dans le secteur de l'agriculture est peu réaliste. L'un des principaux défis, pour le Sommet sur les systèmes alimentaires, consistera à trouver un équilibre entre les différents piliers du développement rural. En juin 2020, l'Allemagne accueillera une manifestation internationale de haut niveau qui préparera une contribution pour le Sommet de 2021.
112. **Un délégué de la RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE** déclare qu'investir dans les systèmes alimentaires durables est essentiel pour éliminer la faim et que tous les pays doivent coopérer en vue de la réalisation de cet objectif d'ici à 2030. Dans le domaine de la lutte contre la faim, les politiques de son pays comprennent des efforts visant à améliorer la productivité agricole grâce à l'accent mis sur l'appui aux petits exploitants et aux petits producteurs; sur la protection et la durabilité des ressources naturelles; sur les femmes rurales et leur rôle dans la production vivrière; sur la recherche agricole. Grâce à ces mesures, les pénuries ont été éliminées pour laisser place à l'abondance, en dépit de problèmes tels que la rareté des ressources, les circonstances exceptionnelles que connaît le pays, et l'embargo économique auquel il est soumis. L'objectif premier demeure toutefois de garantir la survie et l'amélioration de la situation économique des petits producteurs et des agriculteurs pauvres. À cette fin, le Gouvernement continuera à accorder la priorité au secteur agricole, spécialement durant la phase de redressement et de reconstruction.
113. **M. WINTERS (Vice-Président adjoint, Département de la stratégie et des savoirs)** déclare qu'il veillera à ce que les observations formulées soient communiquées à l'Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour le Sommet sur les systèmes alimentaires de 2021. Il a retenu des débats qu'il existait un consensus concernant l'importance des zones rurales et des systèmes alimentaires pour la réalisation des ODD, un message que tous les participants présents devraient diffuser au-delà des ministères de l'agriculture et du développement afin d'accroître la sensibilisation à l'importance des systèmes alimentaires et de leur durabilité. À cet égard,

les éléments clés sont notamment: les questions climatiques et environnementales, la malnutrition et l'obésité, la résilience face au conflit et au déplacement, une utilisation efficiente des ressources, et – élément le plus pertinent pour le mandat fondamental du FIDA – l'inclusivité, englobant les femmes, les jeunes et les petits producteurs. Une grande partie du débat sur les systèmes alimentaires ayant porté sur le climat et la nutrition, il est important de souligner que les moyens d'existence des petits producteurs dépendent du système alimentaire.

114. Le débat a aussi mis en évidence l'importance accordée à la collaboration et aux partenariats. Le FIDA collabore naturellement avec les autres institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome, en particulier dans la perspective du Sommet sur les systèmes alimentaires, mais aussi avec la société civile et le secteur privé, en faisant fond sur les mécanismes du Comité de la sécurité alimentaire mondiale. En fait, l'une des premières mesures préparatoires prises en vue du Sommet a été de réunir toutes les informations recueillies grâce à ce Comité. Le FIDA collabore aussi avec le monde universitaire et les instituts de recherche, dans la perspective d'investissements collectifs avec d'autres partenaires, et avec les gouvernements sur les questions de gouvernance des systèmes alimentaires.
115. Plusieurs orateurs ont évoqué la nécessité d'établir des liens entre les petits producteurs et les transformateurs, ce qui suppose que la collaboration ne se limite pas aux ministères de l'agriculture, mais s'étend aussi, potentiellement, aux ministères du commerce et en fait, pour atteindre les objectifs, aux ministères de l'environnement, de la santé, etc. On espère que le Sommet sur les systèmes alimentaires reconnaîtra, entre autres, le besoin d'une action interministérielle sur les objectifs collectifs et d'une action au niveau des communautés et aux niveaux locaux, jusqu'au niveau national.
116. L'importance de l'innovation est aussi soulignée. Des travaux sont nécessaires pour faire fond sur les innovations existantes et organiser leur transfert dans le cadre de la coopération Sud-Sud et triangulaire. Ces transferts doivent intervenir à des niveaux multiples, sur les exploitations et sur le marché, faisant fond ici encore sur les travaux du Comité de la sécurité alimentaire mondiale. Parmi les autres points soulevés, on peut citer le rôle de l'investissement privé et public, le renforcement des capacités et la vulgarisation, et l'infrastructure – autant de domaines dans lesquels le FIDA dispose d'un avantage compétitif. Le modèle du FIDA comprend les investissements en faveur des petits producteurs, le renforcement des capacités et une approche collective reposant sur de multiples interventions pour atteindre ses objectifs.
117. Plusieurs orateurs notent à juste titre que, même si le rapport *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2019* contient des données essentielles, il est important de continuer à recueillir des informations, à mesurer et suivre les progrès aux niveaux national et régional, et à examiner les données factuelles disponibles en liaison avec des instituts de recherche et le monde universitaire. Un orateur souligne qu'il faut mettre l'accent sur les synergies plutôt que sur les compromis, et ajoute qu'il sera certainement question de rechercher, lors du Sommet sur les systèmes alimentaires, des solutions gagnant-gagnant comme des investissements dans l'élevage. Le FIDA a établi une liste de toutes les manifestations prévues, partout dans le monde, pour la préparation du Sommet sur les systèmes alimentaires, et il veillera à tirer parti de leurs résultats.

118. Enfin, les systèmes alimentaires doivent permettre aux personnes de choisir entre diverses options. Ce n'est qu'en investissant dans les zones rurales et dans des systèmes alimentaires durables, nutritifs, inclusifs, efficaces et résilients que les personnes auront la possibilité de faire des choix.
119. **Le PRÉSIDENT**, résumant à son tour les points formulés durant les débats, déclare que les systèmes alimentaires sont fondamentaux pour lutter contre l'augmentation de la pauvreté, de la faim et de l'insécurité alimentaire, et pour promouvoir le progrès vers la réalisation des ODD tout en prenant en compte les questions de viabilité écologique et les lois sur la biodiversité.
120. La coordination et les partenariats sont clairement perçus comme des éléments clés, et de nombreux orateurs soulignent le rôle capital que pourrait jouer le secteur privé, et l'importance d'une conjoncture commerciale propice, qu'il convient d'encourager. L'adoption d'une approche multi-acteurs inclusive, associant les gouvernements, le secteur privé, la société civile et les organisations internationales, est également considérée comme essentielle. Le FIDA possède une expérience de la mobilisation de ces groupes, et il devrait poursuivre dans cette voie.
121. L'accent a aussi été mis sur l'importance du rôle joué par les femmes et les jeunes, et il est par conséquent essentiel de les faire participer au processus. Les petits producteurs doivent eux aussi être autonomisés par le biais de la formation et de l'accès au financement et aux marchés le long de la filière. Les outils requis pour traiter ces questions existent déjà; ce qui manque, ce sont des politiques publiques efficaces et des cadres juridiques.
122. Le FIDA, qui est à la fois une institution spécialisée des Nations Unies et une institution financière internationale, a un rôle central à jouer et devrait poursuivre sa collaboration avec d'autres entités dans la préparation du Sommet sur les systèmes alimentaires.
123. **La séance est levée à 12 h 46.**

- ii) Projet de compte rendu analytique de la deuxième séance tenue le mardi 11 février 2020, à 15 heures

Présidente: Marie-Therese Sarch (Royaume-Uni) (Vice-Présidente)

Table des matières

	Paragraphes
Exposé du FIDA: Collaborer pour mettre un terme à la faim: faire progresser la cause de la responsabilité	125
Rapport sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (point 6 de l'ordre du jour)	126-128
Établissement de la Consultation sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (point 7 de l'ordre du jour)	129-130
Lancement de la Douzième reconstitution des ressources du FIDA et appel à l'action	131-173
Le rôle de la Douzième reconstitution des ressources du FIDA dans la réalisation des objectifs de développement durable: débat avec les Gouverneurs du FIDA	174-203
Synthèse des délibérations du Forum paysan	204-205

124. La séance est ouverte à 15 h 00.

EXPOSÉ DU FIDA: COLLABORER POUR METTRE UN TERME À LA FAIM: FAIRE
PROGRESSER LA CAUSE DE LA RESPONSABILITÉ

125. **Mme MEIGHAN** (Conseillère juridique du FIDA), s'exprimant en sa qualité de modératrice de la session, présente Rodger Voorhies, Président de la Division croissance et possibilités mondiales de la Bill and Melinda Gates Foundation, dont l'allocution sur le thème retenu peut être visionnée en cliquant sur ce [lien](#).

RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA ONZIÈME RECONSTITUTION DES RESSOURCES DU FIDA (point 6 de l'ordre du jour) (GC 43/L.3 et Add.1)

126. **Mme HAGA** (Vice-Présidente adjointe, Relations extérieures et gouvernance) présentant le rapport publié sous la cote GC 43/L.3 ainsi que des informations actualisées à ce sujet, indique qu'au 31 janvier 2020, le montant des annonces de contribution au titre de la Onzième reconstitution des ressources (FIDA11) reste inchangé, à 1,04 milliard d'USD. Le montant total des contributions annoncées et des contributions ordinaires attendues s'élève à environ 1,1 milliard d'USD. Au 31 décembre 2019, les instruments de contribution ou versements directs reçus représentaient 956 millions d'USD, montant qui, par la suite, a augmenté de 450 000 USD. À cette date, le montant des paiements reçus s'élevait à 489,1 millions d'USD. Au 31 janvier 2020, il est porté à 504,8 millions d'USD comme suite aux paiements effectués par le Cambodge, la Norvège et la République de Corée.
127. En outre, pour FIDA11, le montant total des contributions compensatoires supplémentaires dues au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD), en sus des contributions ordinaires, s'élevait à 39,5 millions d'USD pour la période. Le montant des annonces de contributions compensatoires s'établissait à 35,2 millions d'USD en décembre 2019, et reste inchangé depuis. Parallèlement, certains États membres ont inclus des montants additionnels au titre du CSD dans leur instrument de contribution. Pour ceux ayant fait une annonce de contribution mais n'ayant pas inclus de montant additionnel dans leur instrument de contribution, les montants à recevoir ont été prélevés de leur contribution de base au titre du CSD.
128. **Le Conseil des gouverneurs prend note du Rapport sur la situation de FIDA11.**

ÉTABLISSEMENT DE LA CONSULTATION SUR LA DOUZIÈME RECONSTITUTION DES RESSOURCES DU FIDA (point 7 de l'ordre du jour) (GC 43/L.4)

129. **Mme HAGA** (Vice-Présidente adjointe, Relations extérieures et gouvernance) présentant le rapport publié sous la cote GC 43/L.4, rappelle que, conformément à l'Accord portant création du FIDA, le Conseil des gouverneurs est tenu de déterminer périodiquement si les ressources dont le Fonds dispose sont suffisantes pour assurer la continuité des opérations. Il est temps que le FIDA se penche sur les ressources dont il aura besoin à partir de 2022. À cet égard, l'oratrice appelle l'attention sur le projet de résolution relatif à l'établissement de la Consultation sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12), joint au rapport, dont elle décrit le contenu.
130. **Le Conseil des gouverneurs adopte la résolution 211/XLIII sur l'établissement de la Consultation sur FIDA12.**

LANCEMENT DE LA DOUZIÈME RECONSTITUTION DES RESSOURCES DU FIDA ET APPEL À L'ACTION

131. **M. HOUNGBO** (Président du FIDA), inaugurant la manifestation de lancement, déclare que le FIDA ouvre la voie aux mesures qui doivent être prises comme suite à l'appel à l'action en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), action dans laquelle toutes les parties prenantes ont un rôle à jouer. La demande et les attentes vont croissant pour ce qui est de la qualité et de la nature des services et des produits fournis par le Fonds, qui peut sûrement doubler son impact d'ici à 2030 en mettant en place des mécanismes de financement créatifs et novateurs et en tirant efficacement parti des fonds mobilisés auprès de toutes les sources, y compris du secteur privé.
132. En gardant à l'esprit ses quatre grands domaines thématiques, à savoir le genre, les changements climatiques, la nutrition et la jeunesse, le FIDA poursuivra toutes ses activités et les reproduira à plus grande échelle dès que possible. Dans ce contexte, la réforme interne est essentielle pour gagner en efficacité, améliorer la gestion du Fonds et mettre en place des programmes et des projets de qualité dans un souci d'économie. Une plus grande mobilisation des jeunes permettra aussi de favoriser la réalisation de tous les ODD, et pas uniquement de l'ODD 2 (faim zéro).
133. L'une des principales difficultés de FIDA12 est liée au fait que, si l'objectif du Fonds est d'aider en priorité les communautés et les pays les plus pauvres, les États accablés par le fardeau de la dette ne peuvent prétendre qu'à des dons, qui n'ont pas l'effet multiplicateur du remboursement des prêts. Au vu de la situation internationale actuelle, y compris géopolitique, et des nombreuses demandes d'aide publique au développement, l'unique solution pour aider ces pays à atteindre l'ODD 2 consiste à augmenter les contributions de 5 à 10%.
134. **Mme HAGA** (Vice-Présidente adjointe, Relations extérieures et gouvernance), s'exprimant en sa qualité de modératrice de la manifestation de lancement, rappelle qu'à l'échelle mondiale, la plupart des pauvres sont des petits producteurs vivant en milieu rural. Déjà vulnérables, ils subissent les premiers, et de plein fouet, les effets des changements climatiques. Le FIDA a montré qu'en ciblant les populations les plus fragiles et les plus marginalisées dans le cadre d'activités de développement rural axées sur l'agriculture, il est possible de faire progresser leur prospérité. Il est également prouvé que la croissance économique du secteur agricole contribue bien plus efficacement à réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire que celle des autres secteurs.
135. Pour contrer l'aggravation de la faim et de l'extrême pauvreté et atteindre les ODD 1 (pas de pauvreté) et 2 (faim zéro), il faut investir davantage dans des pratiques d'agriculture résilientes, la création d'emplois à destination des jeunes ruraux, l'autonomisation des femmes et les mesures visant à réduire la pression migratoire. Le développement rural occupant une place fondamentale dans la réalisation des ODD, le Fonds a un rôle essentiel à jouer. L'oratrice invite les trois représentants d'États membres devant s'exprimer lors de la manifestation à prendre la parole.
136. **Mme FABUREH** (Ministre de l'agriculture de la Gambie) souligne que son pays sort d'une longue période de dictature qui l'a appauvri. Si le nouveau Gouvernement, élu en 2016, a amélioré les perspectives, le pays fait toujours partie des plus pauvres au monde, comme le montre la part de ménages vivant sous le seuil de pauvreté. Au fil des ans, la Gambie a bénéficié de nombreux projets financés par le FIDA, lequel cofinance actuellement un important programme visant à transformer l'agriculture paysanne. Ce nouveau programme, dans le cadre duquel des activités concluantes en matière de gestion des terres agricoles et de l'eau sont reproduites

à plus grande échelle, consiste à faciliter des investissements et un appui soutenus en faveur des organisations paysannes dirigées par des jeunes ou par des femmes et à promouvoir les partenariats public-privé-producteurs, l'accès au financement et la prise en compte systématique des questions liées à l'environnement, aux changements climatiques, au genre et à la nutrition. La Gambie a annoncé une contribution de 50 000 USD à ce projet.

137. **M. JAKOBSEN** (Secrétaire d'État au développement international de la Norvège) déclare qu'en dépit des progrès considérables accomplis pour ce qui est de la mortalité infantile, de l'extrême pauvreté, de l'éducation et de la vaccination, les pays n'atteignent pas les objectifs liés à la faim et à la malnutrition. De plus en plus de personnes souffrent de la faim; or, l'accès à des aliments nutritifs est au fondement d'un bon état de santé et du développement.
138. Il faut de toute urgence intensifier les efforts menés collectivement pour renverser la tendance. Le Gouvernement norvégien a lancé un plan d'action pour des systèmes alimentaires durables et a renforcé son appui en faveur de l'adaptation aux changements climatiques, de la nutrition et d'une production alimentaire accrue. Le FIDA est un partenaire central dans cette entreprise. Les donateurs doivent se mobiliser pour FIDA12 afin d'atteindre les personnes les plus défavorisées. Le partenariat entre le Fonds et Global Citizen est particulièrement stimulant à cet égard. En unissant leurs efforts, les membres de la communauté internationale peuvent éliminer la faim d'ici à 2030.
139. **M. ZILLER** (Directeur général en charge des politiques de développement international, Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement), soulignant que nous sommes encore loin d'atteindre les 17 ODD, affirme qu'il importe de tenir les promesses faites dans le cadre de ces objectifs pour préserver la confiance. Il est à espérer que les décisions qui seront prises lors du Sommet mondial sur les systèmes alimentaires en 2021 (et, avant cela, lors de la réunion préparatoire de haut-niveau qui aura lieu en Allemagne en juin 2020) accéléreront radicalement les interventions voulues pour atteindre l'ODD 2 d'ici à 2030. Pour cela, il est nécessaire de donner plus de moyens au FIDA.
140. Les États membres doivent eux aussi tenir leur promesse de reconstituer les capitaux propres du Fonds, en partie épuisés du fait qu'ils n'ont pas remboursé au FIDA les dons plus importants qu'eux-mêmes ont autorisés au titre du CSD. Pour que le FIDA conserve sa crédibilité, en particulier en ces temps de montée du populisme, il faut fixer un objectif ambitieux pour cette reconstitution des ressources. Les gouverneurs doivent donc soutenir la reconstitution des ressources du Fonds et la poursuite de sa réforme audacieuse, pour que le FIDA puisse mettre son portefeuille au service du développement rural et de la lutte contre la faim.
141. **La MODÉRATRICE** rappelle que les travaux menés par le FIDA en vue de faire progresser les revenus de quelque 20 millions de ruraux pauvres par an d'au moins 20%, tout en améliorant leur production et leur résilience aux chocs climatiques, reposent sur les contributions de base des États membres. Grâce au cofinancement et aux partenariats, pour chaque dollar versé par les États membres, le Fonds investit en réalité 8,4 USD.
142. **Une vidéo intitulée "IFAD Impact Video: Sri Lanka" est diffusée.**
143. **La MODÉRATRICE** se félicite de ce qu'en 2020, le FIDA collabore avec Global Citizen pour mieux faire prendre conscience de la nécessité d'agir pour atteindre l'ODD 2, et elle invite le cofondateur de l'organisation à prendre la parole.

144. **M. SHELDRIK** (cofondateur de Global Citizen), présentant son organisation, explique que les initiatives locales et le principe de responsabilisation citoyenne sont au cœur des travaux de Global Citizen et jouent un rôle essentiel dans la réalisation des ODD. Répondant à l'appel de la Vice-Secrétaire générale de l'ONU en faveur d'une décennie d'action, Global Citizen lancera une grande campagne mondiale visant à mieux faire connaître les ODD à quelque 3 milliards de personnes. Le point culminant de cette campagne sera l'organisation, le 26 septembre 2020, du plus grand événement caritatif de l'histoire de la télévision, qui se tiendra simultanément dans sept villes de par le monde.
145. Dans le but de ne laisser personne de côté, Global Citizen a choisi de collaborer avec le FIDA en raison de son mandat unique, qui vise à lutter contre la pauvreté rurale et à donner plus de moyens aux ruraux pauvres, en particulier aux petits producteurs, qui font partie des populations les plus vulnérables face aux changements climatiques. Global Citizen demande à tous les citoyens de promouvoir FIDA12 et d'encourager leur gouvernement à y apporter tout l'appui nécessaire.
146. Nonobstant les priorités concurrentes, les gouvernements doivent doubler le montant de leur contribution pour éradiquer la faim, ne laisser personne pour compte et se remettre sur les rails en vue d'atteindre les ODD. Global Citizen se tient prêt à mobiliser les citoyens et à mettre en avant l'audace et l'engagement des États disposés à prendre cette mesure, qui constitueront un exemple pour le reste du monde.
147. **La MODÉRATRICE** déclare que le FIDA est déterminé à mettre ses ressources financières et humaines au service de la transformation de l'agriculture là où les populations risquent le plus d'être laissées de côté; il en résulte que les pays d'Afrique reçoivent plus de la moitié des financements du Fonds. Celui-ci est particulièrement fier de travailler avec des partenaires du continent tels que l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) et le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), dont l'oratrice invite les représentants à prendre la parole.
148. **Mme KALIBATA** (Présidente de l'AGRA et Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Sommet mondial sur les systèmes alimentaires de 2021) affirme que l'agriculture est la voie la plus sûre pour se libérer de la pauvreté. En Afrique, ce secteur contribue grandement à l'économie, et de nombreux moyens d'existence en sont tributaires. Les investissements que le pays de l'oratrice, le Rwanda, fait dans l'agriculture, en particulier paysanne, permettent de faire reculer rapidement et considérablement la faim et la pauvreté. Le FIDA est la première institution multilatérale à être intervenue au Rwanda après le génocide et la première également à avoir adhéré à la convention conclue par le pays au titre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine, le Rwanda étant le premier État signataire. Par ailleurs, seules deux institutions, dont le FIDA, investissent dans le renforcement des capacités en vue de consolider le secteur agricole rwandais.
149. L'AGRA décide d'unir ses efforts à ceux du FIDA car ce qui est fait au Rwanda, notamment s'agissant de développer les capacités, de réduire la fragmentation de l'aide et de renforcer le secteur privé, peut être reproduit ailleurs. De plus, l'agriculture est source de millions d'emplois, et plus de la moitié des denrées alimentaires du continent sont produites par des petites et moyennes entreprises africaines. Indéniablement, investir dans le FIDA revient à investir en faveur de l'Afrique et des populations africaines.

150. **M. MAYAKI** (Administrateur du NEPAD) souligne que les millions de jeunes qui entrent chaque année sur le marché du travail en Afrique peinent à trouver un emploi dans le secteur public ou dans les secteurs industriels émergents. La transformation agricole et rurale appuyée par le FIDA et axée sur des activités tant agricoles que non agricoles peut contribuer à résoudre ce problème. S'ils veulent véritablement faire face au défi mondial posé par le chômage des jeunes et atteindre les plus vulnérables dans le cadre d'une approche ascendante, les États membres doivent donner au Fonds l'appui nécessaire.
151. **La MODÉRATRICE** présente les deux intervenants suivants, Sherrie Silver, Défenseuse des jeunes ruraux pour le FIDA et chorégraphe, danseuse et actrice récompensée, qui a brillamment appelé à mobiliser davantage d'investissements en faveur des jeunes ruraux lors de la session précédente du Conseil des gouverneurs, et M. Eazi, chanteur et musicien africain qui a collaboré avec Mme Silver à la promotion d'une campagne spéciale menée par des jeunes en faveur du FIDA et de la jeunesse rurale.
152. **Un clip vidéo intitulé "Dance for change highlights", présentant plusieurs activités menées dans le cadre de la campagne, est diffusé.**
153. **Mme SILVER** (Défenseuse des jeunes ruraux pour le FIDA) affirme qu'elle et M. Eazi ont le pouvoir, chacun dans son domaine artistique, de diffuser des messages positifs et de changer le monde. Pour accompagner la chanson que M. Eazi a écrite pour la campagne, elle a lancé un simple concours de danse, qui est devenu viral. Faisant office de pétition, ce défi vise à aider les jeunes du monde entier à comprendre la place centrale de l'agriculture et des jeunes ruraux dans la production alimentaire et les changements climatiques. Le fait que des millions de jeunes aient participé pour le compte des jeunes ruraux d'Afrique qui n'en avaient pas la possibilité est tout à fait révélateur. Il est à espérer que les gouvernements donneront suite à leur pétition en renforçant leur appui en faveur de la jeunesse rurale.
154. **M. EAZI** (chanteur et musicien africain) déclare qu'il a la responsabilité de s'adresser à son jeune public africain, qui connaît bien mieux les artistes populaires tels que lui-même ou Mme Silver que les politiques. Il s'est donc attelé à écrire une chanson qui encourage les jeunes à se demander d'où vient leur nourriture. Lors d'une visite sur les lieux d'un projet financé par le FIDA au Ghana, il a pu constater la liberté que permet l'agriculture. Investir en faveur de l'agriculture et des communautés rurales les plus pauvres revient à investir en faveur de la lutte contre les inégalités entre les sexes, le chômage, la pauvreté et la malnutrition. Une seule et même mesure permettrait de faire de grands progrès vers la réalisation des ODD en 10 ans; en 2020, il faut intensifier les efforts de tous côtés.
155. **Mme SILVER** (Défenseuse des jeunes ruraux pour le FIDA) insiste sur le fait que la jeunesse africaine doit prendre conscience du fait que l'agriculture n'est pas qu'une activité de subsistance, mais qu'elle revêt une importance à l'échelle mondiale. Grâce aux projets financés par le FIDA, ces jeunes peuvent suivre un enseignement et une formation pour monter une agroentreprise et nourrir des populations au plan local, mais aussi mondial. La grande majorité des jeunes dans le monde vivent en milieu rural; il faut les aider à y rester en prenant des mesures incitatives à destination des agroentreprises. Les gouvernements doivent renforcer leur appui, améliorer les infrastructures et multiplier par deux le montant de leurs contributions au FIDA.
156. **M. EAZI** (chanteur et musicien africain) ajoute qu'il faut aussi promouvoir l'agriculture auprès de la diaspora africaine. Les pouvoirs publics des États doivent éduquer les populations rurales et les informer des possibilités offertes en matière

d'agriculture afin de les dissuader de migrer; pour cela, ils doivent leur fournir un financement et des terres. Les populations rurales sont les premières touchées par les changements climatiques; les efforts déployés par le FIDA pour les sensibiliser aux mesures d'adaptation constituent un préalable important vers une plus grande durabilité.

157. **La MODÉRATRICE**, après avoir remercié les deux artistes d'avoir fait la promotion de FIDA12, affirme que les petits agriculteurs, les pasteurs, les pêcheurs artisanaux et les populations autochtones ainsi que leurs organisations sont des partenaires stratégiques du FIDA en ce qu'ils contribuent à améliorer la pertinence et la durabilité des projets d'investissement ainsi que leurs résultats sur le terrain. Le Forum paysan fournit un cadre de collaboration entre le Fonds et les organisations paysannes, tandis que le Forum des peuples autochtones et le Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones ont permis de consolider le partenariat étroit entre le FIDA et les peuples autochtones. Ces deux dernières instances sont guidées par des représentants de peuples autochtones selon un modèle de partenariat unique dans le système des Nations Unies. L'oratrice invite deux intervenantes à s'exprimer au nom des peuples autochtones et des organisations paysannes.
158. **Mme GARCÍA-ALIX** (Conseillère principale en matière de gouvernance mondiale, Groupe de travail international pour les affaires autochtones) salue le rôle central joué par le partenariat unique entre son organisation et le FIDA, qui a contribué aux principaux processus nationaux et internationaux menés par les peuples autochtones pour faire respecter leurs droits. Le principe consistant à ne laisser personne pour compte ne peut être appliqué si l'on continue d'exclure les peuples autochtones – dont une part disproportionnée vit dans l'extrême pauvreté. Ces peuples protègent une grande partie de la biodiversité restant au niveau mondial et détiennent des compétences et des savoirs ancestraux d'importance vitale en matière d'adaptation, d'atténuation et de réduction des risques climatiques et des risques de catastrophe. Leurs territoires traditionnels, quand ce n'est pas leur vie, sont menacés par la ruée vers les terres et les ressources naturelles, ce qui rend nécessaire la protection de leurs droits en tant que sociétés à part.
159. En investissant en faveur des peuples autochtones, le FIDA a créé un véritable partenariat. Le modèle suivi par le Fonds est différent en ce qu'il a été établi et mis en œuvre par ces peuples. L'oratrice se félicite de l'appui aux peuples autochtones prévu au titre de FIDA12; le Fonds doit saisir l'occasion qui lui est offerte de montrer aux autres organismes des Nations Unies la manière dont il convient de collaborer avec ces peuples.
160. **Mme PENUNIA** (Secrétaire générale de l'Association des agriculteurs d'Asie) souligne que si les changements climatiques ont des conséquences dévastatrices pour l'agriculture familiale, en particulier dans sa région d'origine, les groupes touchés refusent de se considérer comme des victimes et proposent des solutions. Les mesures prises par les producteurs pour, par exemple, gérer le contrecoup des typhons, créer des coopératives ou d'autres organisations paysannes et promouvoir des pratiques agricoles et agroforestières résilientes face aux aléas climatiques ont été permises par un don du FIDA et par l'appui fourni dans le cadre d'un programme de coopération à moyen terme avec le Fonds.
161. Le Forum paysan salue le lancement de FIDA12 et porte un intérêt particulier aux instruments de financement du FIDA qui permettent aux organisations paysannes de reproduire à plus grande échelle les bonnes pratiques d'adaptation aux changements climatiques et de renforcer le rôle et la viabilité des coopératives. Il est prêt à participer à la conception de ces instruments et à travailler, de concert avec le Fonds, sur des mécanismes d'exécution et de suivi. L'oratrice est favorable

à ce que les structures de gouvernance de ces instruments de financement incluent des représentants d'organisations paysannes, le but étant de renforcer le rôle, les attributions et la responsabilisation de ces dernières.

162. **Une vidéo intitulée "IFAD Impact Video: Guatemala" est diffusée.**
163. **La MODÉRATRICE** souligne que le FIDA a beaucoup de chance de compter avec l'engagement des États membres et des organisations partenaires, mais aussi avec l'appui des personnes qui, convaincues par la mission du Fonds, souhaitent mettre leur voix et leur célébrité au service de sa cause. Elle présente la dernière intervenante, Sabrina Elba, actrice, activiste et mannequin canadienne d'ascendance somalienne, fervente défenseuse de l'autonomisation des femmes et des filles rurales, qui s'est récemment rendu, en compagnie de son mari, le célèbre acteur Idris Elba, sur les lieux d'un projet mené en Sierra Leone avec l'appui du FIDA. Elle invite Mme Elba à prendre la parole.
164. **M^{me} ELBA** (actrice, activiste et mannequin canadienne), soulignant que les travaux du FIDA contribuent à faire reculer la pauvreté et la faim, et que l'année 2020 et FIDA12 revêtent une importance cruciale à cet égard, affirme qu'elle a été impressionnée, lors de sa visite sur les lieux du projet financé par le Fonds en Sierra Leone, par les riziculteurs dont la vie a été transformée par les prêts et la formation qu'ils ont reçus. Les dirigeants locaux qu'elle a rencontrés ont salué la détermination du FIDA à maintenir sa présence lors de l'épidémie d'Ebola, quand tous les autres organismes de développement s'étaient retirés.
165. Les rurales bénéficiaires du projet sont la preuve que l'autonomisation des femmes passe par leur émancipation économique. Les projets du FIDA montrent en effet que les rurales ne sont pas condamnées à être en retard par rapport aux autres dans presque tous les indicateurs de développement ni à être privées de perspectives et d'espoir. Si tout le monde peut se faire le défenseur des pauvres, c'est aux gouvernements qu'il incombe de faire évoluer les politiques, de financer le FIDA et d'améliorer la situation des communautés rurales pauvres, en particulier des femmes.
166. Les problèmes d'envergure mondiale tels que les changements climatiques et la faim nécessitent des réponses mondiales. Investir dans l'avenir des populations rurales revient à investir dans l'avenir de l'humanité. L'appui des États membres conjugué à une prise de conscience et à une action mondiales peuvent faire de 2020 l'année du changement.
167. **Un clip vidéo intitulé "Idris and Sabrina Elba" est diffusée.**
168. La MODÉRATRICE remercie toutes les personnes qui se sont exprimées lors de la manifestation de lancement de FIDA12 pour leurs interventions enthousiastes et inspirantes, et souligne que la réussite de FIDA12 sera un premier pas vers la concrétisation de l'objectif commun consistant à bâtir un monde exempt de l'extrême pauvreté et de la faim.
169. **La PRÉSIDENTE**, en écho à ces remerciements, rappelle que le FIDA est une organisation à part dotée d'un mandat unique, qui peut contribuer pour beaucoup à la réalisation des ODD. Elle exhorte les États membres à veiller à ce que le Fonds ait les moyens de réaliser son plein potentiel, et attire leur attention sur la publication intitulée Argumentaire d'investissement du FIDA.
170. **Une vidéo intitulée "Argumentaire d'investissement du FIDA" est diffusée.**

171. **M. WINTERS** (Vice-Président adjoint, Département de la stratégie et des savoirs), présentant l'argumentaire d'investissement du FIDA, souligne qu'il faut agir pour contrer le ralentissement de la lutte contre la faim. Le FIDA fait montre de sa capacité à travailler non seulement avec les petits producteurs pour autonomiser les femmes et les jeunes, mais aussi avec les peuples autochtones. Il élargira ses activités d'inclusion sociale aux personnes en situation de handicap et s'attachera à résoudre des problèmes liés au climat et aux conflits et à renforcer la résilience, domaine dans lequel il a plus de 40 ans d'expérience.
172. Les réformes récentes aident aussi le FIDA à gagner en efficacité et en qualité, notamment en mettant l'accent sur le terrain, où les effectifs ont déjà été doublés et continueront à augmenter. Grâce à ce changement, le FIDA est mieux à même de travailler avec les gouvernements et les autres organismes des Nations Unies, y compris ceux ayant leur siège à Rome, ainsi qu'avec les organisations paysannes et les peuples autochtones. Surtout, cette plus grande présence sur le terrain permet au Fonds de prendre part aux débats plus larges sur la sécurité alimentaire.
173. Le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne et le Programme de participation du secteur privé au financement offrent d'autres possibilités d'investissement, en favorisant la mobilisation d'autres sources et le financement de nouveaux bénéficiaires. À cet égard, le Fonds espère pouvoir appliquer à plus grande échelle nombre d'idées émises lors des délibérations du Forum paysan. Ce type de partenariats conclus aux plans mondial et, plus important encore, national feront partie intégrante des activités du FIDA et lui permettront d'élargir et d'intensifier ses opérations dans les pays en faisant fond sur son expérience. Voilà pourquoi il faut investir dans le FIDA.

LE RÔLE DE LA DOUZIÈME RECONSTITUTION DES RESSOURCES DU FIDA DANS LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE: DÉBAT AVEC LES GOUVERNEURS DU FIDA (GC 43/INF.4)

174. **La PRÉSIDENTE** appelle l'attention sur les deux questions d'orientation formulées dans le document GC 43/INF.4, établi en vue des débats avec les gouverneurs au sujet du rôle de FIDA12 dans la réalisation des ODD, débats que la délégation du Canada s'est aimablement proposé d'ouvrir avec une déclaration liminaire.
175. **M. POTTER** (Canada), ouvrant le débat, déclare que la réalisation des ODD est en grande partie censée être dirigée par les pays, et qu'il faut donc tenir compte des vues des États membres sur la façon dont le FIDA peut les appuyer au mieux. Au cours des dix années qui nous mèneront à 2030, il n'y aura que trois périodes de reconstitution de ressources. Il est donc essentiel d'agir vite et de tirer au mieux parti de l'avantage comparatif que le Fonds a acquis depuis 40 ans, à savoir sa capacité de cibler les ruraux pauvres, qui lui permet de ne laisser personne de côté.
176. En ce qui concerne l'ODD 1, peu d'organismes, excepté le FIDA, parviennent à centrer leurs efforts aussi efficacement sur les populations les plus pauvres et les plus marginalisées des pays les moins avancés, des pays en situation particulière et des pays dans lesquels subsistent des poches tenaces de pauvreté. Pour mener à bien cette mission, il est nécessaire de coordonner les activités au niveau national et d'adapter soigneusement les interventions aux possibilités et aux difficultés locales, en s'appuyant sur le processus de décentralisation mené par le FIDA, dans la droite ligne de l'ODD 17 (partenariats pour la réalisation des objectifs), pour améliorer sans cesse les programmes d'options stratégiques pour les pays. Il faut aussi continuer à renforcer la résilience des ruraux face aux effets des changements climatiques, conformément à l'ODD 13 (mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) et d'améliorer les stratégies inclusives, telles que les méthodes axées sur les ménages, pour soutenir l'autonomisation des

femmes, des filles et des populations autochtones, conformément à l'ODD 5 (égalité des sexes). Pour parvenir à éradiquer la faim, conformément à l'ODD 2 (faim zéro), il importe de continuer à innover et à tirer des enseignements de l'expérience, y compris en conduisant des évaluations des résultats fondées sur les faits et en s'appuyant sur les données scientifiques les plus fiables issues des instituts de recherche agricole internationaux et nationaux.

177. Il convient d'en faire plus sur le plan quantitatif. Le FIDA a un rôle clé à jouer pour parvenir à transformer le monde rural. Tout doit donc être mis en œuvre pour amplifier son programme de travail. Pour cela, il doit veiller à la bonne reconstitution de ses ressources et accroître le cofinancement, exploiter au mieux son bilan, élargir ses projets et mobiliser de nouvelles sources de financement, comme le Fonds vert pour le climat, les investisseurs à impact et les philanthropes. Le Canada vient ainsi d'annoncer, au titre de FIDA11, une contribution de 150 millions de dollars canadiens sous forme de prêt consenti à des conditions particulièrement favorables (aussi appelés prêts particulièrement concessionnels) en vue de promouvoir une agriculture intelligente face aux changements climatiques.
178. Il est tout aussi important d'en faire plus sur le plan qualitatif. Pour cela, le Fonds doit diversifier, en faisant preuve de précaution, sa gamme d'outils de financement et de programmation pour pouvoir répondre de façon plus efficace et plus ciblée à certains défis et possibilités de développement, y compris mettre en place des dons pour collaborer directement avec des organisations non gouvernementales, des prêts participatifs au secteur privé et des mécanismes de récompense. Il faut par exemple s'appuyer sur les expériences et les réseaux au niveau local pour cibler les agroentreprises prêtes à procéder à une transformation. Si le FIDA bénéficie déjà de l'appui de nombreux États membres, il faut continuer de mobiliser les autres pays grâce à une communication et à une mobilisation plus efficaces.
179. **La PRÉSIDENTE** se félicite de l'annonce de prêt faite par le Canada.
180. **Un représentant de l'INDE** affirme que les États membres doivent s'engager à investir dans les capacités du FIDA et dans son rôle singulier au sein de l'architecture mondiale de la sécurité alimentaire, de sorte qu'il puisse faire mieux que doubler son impact en matière de réduction de la pauvreté et de la faim d'ici à 2030. À cette fin, il faut tirer parti des investissements du secteur privé, cibler les grands systèmes alimentaires et renforcer l'inclusion sociale en mettant l'accent sur l'égalité des sexes, la jeunesse et l'adaptation aux changements climatiques. Les ruraux pauvres des pays en développement vivant dans l'insécurité alimentaire, qui constituent le groupe cible du FIDA, comptent pour la majeure partie des populations rurales pauvres souffrant de la faim dans le monde. L'approche du développement agricole et de la transformation inclusive et durable du monde rural adoptée par le FIDA, qui place les personnes au cœur des préoccupations, est un moyen efficace et qui a fait ses preuves s'agissant de lutter contre la pauvreté et les inégalités et de faire en sorte de ne laisser personne de côté.
181. Comme souligné dans le Programme d'action d'Addis-Abeba, les investissements dans l'agriculture, le développement rural et la sécurité alimentaire permettent de faire d'importants progrès vers la réalisation de tous les ODD. Le FIDA et ses partenaires doivent redoubler d'efforts pour appuyer l'action de la communauté internationale afin d'atteindre les ODD d'ici à 2030. Il est essentiel de doubler l'impact du Fonds pour éliminer la faim, la pauvreté et la malnutrition dans tous les pays en développement.
182. **Un représentant de la FRANCE** déclare que les résultats du FIDA seront garantis si l'on continue de croire en son mandat, c'est-à-dire de donner la priorité aux pays

les plus pauvres. L'extrême pauvreté et l'insécurité alimentaire frappent tout particulièrement les zones rurales de ces pays, surtout de ceux qui sont en proie à un conflit ou en situation de fragilité ou qui souffrent le plus des effets des changements climatiques. Pour gagner en efficacité, le FIDA doit mener à bien les réformes engagées en interne sur le plan des finances et de la gouvernance et, surtout, poursuivre son processus de décentralisation. La transformation des systèmes alimentaires au service d'une durabilité, d'une résilience et d'une inclusion accrues permet de promouvoir l'action du FIDA. Pour cela, il faut redoubler d'efforts concernant les changements climatiques, l'environnement et l'égalité des sexes.

183. Le FIDA doit continuer de mobiliser des ressources sous la forme de cofinancement ainsi qu'auprès de nouveaux donateurs, tant publics que privés. Nonobstant les progrès enregistrés au titre de FIDA11, il est possible de renforcer encore l'image du Fonds en tant qu'acteur essentiel dans la réalisation des ODD ayant trait au secteur agricole. Toutefois, seule une action collective peut permettre d'atteindre l'ODD 2. Le Sommet mondial sur les systèmes alimentaires de 2021 offre une occasion unique pour le FIDA de contribuer davantage au développement de systèmes alimentaires plus productifs, plus inclusifs, plus durables et plus résilients, et de mettre en avant ses bons résultats et la façon dont il coopère avec les deux autres organismes ayant leur siège à Rome. Les efforts de communication et de sensibilisation du Fonds doivent porter en particulier sur les avantages qu'il y a à œuvrer de concert pour régler les problèmes mondiaux liés aux migrations, aux conflits, aux changements climatiques, à la biodiversité et à la santé. Il faut s'attaquer à ces questions en adoptant une démarche transversale, dont l'efficacité sera renforcée par l'établissement de partenariats, y compris avec des institutions financières internationales. Un cadre à cet effet a été fixé lors du G20 en 2019.
184. **Une représentante de la RÉPUBLIQUE DE CORÉE** déclare que FIDA11 et FIDA12 revêtent une importance cruciale pour la réalisation des ODD d'ici à 2030; en effet, tous les projets menés au titre de FIDA11 et la moitié de ceux menés au titre de FIDA12 seront achevés entre 2025 et 2030. Pour susciter un fort soutien politique et financier, il faut diffuser la vision du FIDA tant au sein du Fonds qu'auprès des États membres. L'élaboration d'un plan pour l'avenir a déjà débuté avec le FIDA 2.0.
185. Les initiatives visant à favoriser l'innovation doivent se centrer sur la stabilité financière, l'expertise en matière de ressources humaines et la décentralisation. Pour continuer de fournir une assistance aux pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, plus de ressources sont nécessaires, qu'il faut gérer à l'aide des bons outils. Le FIDA doit aussi renforcer sa connaissance des situations locales et de toutes les étapes liées à la conception et à l'exécution des projets. Enfin, il convient de mettre un point d'honneur à communiquer avec les États membres en toute transparence; cet élément essentiel permettra de maintenir la confiance et la cohésion entre tous les partenaires.
186. **Un représentant des PAYS-BAS** affirme que le meilleur moyen, pour le FIDA, d'aider les États membres qui ont besoin de lui est de se concentrer sur ce qu'il fait de mieux, à savoir porter assistance aux groupes marginaux des régions les plus pauvres, où rares sont les autres institutions financières internationales et organismes des Nations Unies présents. Le FIDA doit donc faire fond sur sa formidable expérience s'agissant de collaborer avec les principaux acteurs de ces régions, adapter les pratiques optimales en vue d'une application dans d'autres régions et rechercher des cofinancements pour reproduire ses interventions à plus grande échelle. Il ne doit pas tomber dans le piège d'élargir son mandat et de faire concurrence aux autres organismes du système. Par ailleurs, il importe de mieux faire connaître le Fonds, car son action est largement mésestimée, lorsqu'elle

n'était pas tout simplement méconnue. Beaucoup de personnes, nouvelles dans le secteur, ignorent que l'organisme apporte des solutions de dernier recours dans de nombreuses régions de certains pays. Le FIDA défend brillamment ses programmes d'appui, que d'autres institutions financières estiment trop isolés, trop limités et trop incertains. Il faut mieux communiquer sur le fait que le Fonds fait un excellent travail, en commençant là où la Banque mondiale s'arrête.

187. **Une représentante du KENYA** souligne que le secteur agricole fait face à un nombre croissant de difficultés, principalement liées à des conflits ou à des chocs climatiques. Les avancées faites ces dernières années dans le secteur et vers la réalisation des ODD ont été mises à mal. Il faut donc redoubler d'efforts pour faire face aux chocs de plus en plus importants, s'y adapter et en atténuer les effets, et pour poursuivre les progrès en vue d'atteindre les objectifs de développement agricole. Il faut aussi mobiliser plus de ressources dans le cadre de FIDA12 et des reconstitutions ultérieures, y compris auprès de nouvelles sources, pour être en mesure d'aider efficacement les pays à atteindre les ODD. En vue d'attirer des ressources et un appui politique, le Fonds doit s'attacher à continuer la mise en œuvre de projets adaptés au contexte national et aux besoins spécifiques des bénéficiaires. Le Kenya est déterminé à apporter son appui au FIDA et à travailler de concert avec lui.
188. **Un délégué de l'OUGANDA** déclare que les efforts en vue de réaliser les ODD doivent cibler en premier lieu les zones et les populations les plus touchées. Pour faire reculer la pauvreté, il faut lutter contre la faim en s'attaquant aux problèmes de production et de productivité, notamment en appuyant la mécanisation, surtout en Afrique; en réduisant les pertes, y compris après récolte; en augmentant les investissements en faveur des femmes et des jeunes pour atteindre les populations rurales pauvres. Le FIDA obtient déjà de bons résultats à cet égard. Dans les zones rurales de l'Ouganda, par exemple, il a aidé des milliers de personnes à s'extraire de la pauvreté. Le fait de s'attacher à aider les agriculteurs ruraux à vendre leur récolte à bon prix, y compris grâce à de meilleures informations sur les marchés, contribuera à atteindre les objectifs fixés dans le Programme 2030.
189. **Un représentant des ÉTATS-UNIS** estime que le meilleur moyen pour le FIDA d'aider les États membres à atteindre leurs objectifs nationaux, parfois alignés sur les ODD, est d'axer ses activités sur les plus pauvres. Après une décennie de recul constant, le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde augmente de nouveau depuis 2015. Le FIDA a un rôle important à jouer pour ce qui est d'inverser cette tendance, en premier lieu dans les pays à faible ou à très faible revenu. Il peut – et doit – améliorer ses résultats dans plusieurs domaines essentiels, y compris gagner en efficacité et en durabilité, améliorer la gestion financière des projets et réduire le coût par bénéficiaire ainsi que les frais de gestion. Les initiatives visant à faciliter la prise en main des projets par les pays et à promouvoir les stratégies existantes viables peuvent renforcer grandement la pérennité et l'impact des interventions. Pour mieux faire connaître FIDA12 et mobiliser un appui en faveur du Fonds, il faut mettre en avant son avantage comparatif et sa mission unique. La détermination inébranlable du FIDA à lutter contre la pauvreté jusqu'au bout et à se mettre réellement au service des populations les plus pauvres et les plus vulnérables explique en grande partie pourquoi le Fonds sort du lot par rapport aux autres organismes multilatéraux ou bilatéraux œuvrant dans des domaines similaires. Il convient de mieux expliquer cette démarche, notamment aux parties prenantes.
190. **Un représentant de la SUÈDE** abonde dans le sens des intervenants précédents au sujet des atouts propres au FIDA et souligne qu'il faut accélérer les efforts pour atteindre les ODD 1 et 2. À cet égard, le Fonds a un rôle fort à jouer s'agissant de

remédier à la vulnérabilité des petits producteurs aux aléas climatiques et de lutter contre le déclin rapide de la biodiversité à l'échelle mondiale.

191. Pour ce qui est de faire la promotion de FIDA12, il faut aussi mettre en avant une autre qualité du FIDA, à savoir le fait qu'il conduit systématiquement des évaluations d'impact, conformément à l'approche de la réduction de la pauvreté qui a été récompensée en 2019 par le prix Nobel de l'économie. Les résultats dont se targue le FIDA sont mesurés à partir de données bien plus fiables que celles utilisées par de nombreuses autres institutions; il faut se servir de cet argument pour convaincre les décideurs des pays donateurs que le Fonds, avec son mandat unique, est particulièrement bien placé pour apporter un réel changement sur le terrain.
192. **Un représentant du MEXIQUE** affirme que, pour avoir le plus fort impact possible, le FIDA doit s'attacher à appuyer les politiques publiques et les priorités fixées par les pays et adopter, le cas échéant, des mesures complémentaires à celles prévues au titre des ODD. FIDA12 est l'occasion pour les États membres de montrer qu'ils sont déterminés à éradiquer la pauvreté dans le monde et à aider les populations pauvres à s'en sortir. Personne ne s'est opposé à l'annonce faite par le Président du FIDA tendant à multiplier par deux l'impact de ce dernier d'ici à 2030. Pour atteindre cet objectif, le FIDA doit croître et lever des fonds auprès de sources nouvelles et en utilisant d'autres mécanismes de financement.
193. Sa stratégie de communication doit être révisée de façon à faire connaître ce que le FIDA parvient à faire de mieux que les autres institutions, son avantage comparatif et la façon dont ses travaux extrêmement ciblés bénéficient à l'ensemble de la communauté internationale. Le Fonds doit donc continuer à venir en aide aux ruraux les plus pauvres partout dans le monde et s'efforcer plus encore de rendre ses programmes plus durables. En effet, des programmes pérennes constituent la preuve que l'action du FIDA est efficace et qu'il existe une continuité dans l'appui aux pays concernés.
194. **Une représentante du TCHAD** déclare que les évaluations récemment menées dans son pays ont largement mis en avant les nombreux progrès accomplis depuis vingt ans en partenariat avec le FIDA. Les résultats obtenus dans le cadre des projets du Fonds sont même saisissants, compte tenu de la vulnérabilité de ce pays du Sahel. Pour que le FIDA 2.0 soit plus efficace, il faut davantage mettre l'accent sur les systèmes de production alimentaire, en particulier dans les États fragiles dont les niveaux de production sont faibles et qui subissent les effets et les chocs des changements climatiques, souffrent de précipitations irrégulières, manquent d'infrastructures et disposent de systèmes de gestion inefficaces, notamment en ce qui concerne l'eau et les terres.
195. Au cours de la décennie nous menant à 2030, le FIDA doit renforcer ses partenariats, en créer de nouveaux et chercher de nouvelles sources de financement en vue d'élargir sa base de donateurs, y compris passer par les banques de développement et par la coopération Sud-Sud. Le FIDA doit communiquer régulièrement et organiser des visites sur le terrain pour mettre en avant ses résultats et son impact. Il faut accorder une importance particulière aux pays du Sahel, au vu des conditions climatiques auxquelles ils font face.
196. **La PRÉSIDENTE** remercie les Gouverneurs qui se sont exprimés au cours du débat, dont il est principalement ressorti qu'il existe une véritable volonté de se concentrer sur les plus pauvres et les plus vulnérables, en particulier aux changements climatiques. Le message est clair: les pays doivent être aux manœuvres, et le FIDA répondre à leurs demandes. Il faut absolument que le Fonds

collabore avec ses partenaires et les informe de la façon dont il compte accroître sa visibilité.

197. **M. WINTERS** (Vice-Président adjoint, Département de la stratégie et des savoirs) salue le fait que les intervenants soulignent que le FIDA doit continuer d'accomplir ce qu'il fait de mieux et qui le fait sortir du lot. À cet égard, l'un des défis pour le Fonds est de poursuivre sa mission principale tout en cherchant à élargir ses ressources et à diversifier ses instruments pour répondre au problème de taille auquel le monde fait face. Par exemple, si le FIDA commence à collaborer avec le secteur privé, il doit s'abstenir de toute action qui ne bénéficie pas, en fin de compte, aux petits producteurs.
198. De même, il doit conserver son avantage comparatif et éviter d'entrer en concurrence avec d'autres organismes. Par ailleurs, il doit mieux communiquer auprès de ses partenaires et leur donner la preuve de ses bons résultats. À cet égard, la stratégie de communication privilégie davantage la collaboration avec les pays, c'est-à-dire avec les gouvernements, mais aussi avec la société civile et le milieu universitaire. La décentralisation, qui se poursuit, facilite cette collaboration autour des priorités fixées par les États membres.
199. Pour ce qui est des sujets évoqués, comme les changements climatiques et la nutrition, l'un des problèmes liés à FIDA12 concerne le type d'engagements qui seront pris. Le Sommet sur les systèmes alimentaires devant se tenir à l'automne 2021, et FIDA12 débuter en janvier 2022, il est à espérer que celle-ci saura tirer parti de la dynamique autour des systèmes alimentaires qui résultera du sommet.
200. Enfin, au sujet de l'impact du Fonds et de la nécessité de se concentrer sur les résultats, l'efficacité et la durabilité, l'orateur réaffirme que le FIDA fait tout son possible pour gagner en efficacité, en dépit des difficultés qui se posent lorsque l'on travaille avec les populations les plus pauvres et les plus isolées, ce qui implique souvent des coûts plus élevés. Malgré cela, le Fonds prend des mesures pour devenir plus efficace, réduire le coût par bénéficiaire et pérenniser davantage son impact.
201. **Mme HAGA** (Vice-Présidente adjointe, Département des relations extérieures et de la gouvernance) convient qu'il faut en faire davantage pour renforcer la visibilité du Fonds. Le FIDA est parfois vu comme un trésor caché, mais le temps est venu de mieux communiquer et d'apprendre à se vendre. Dans un premier temps, il faut élaborer une stratégie de communication à long terme, et la soumettre au Conseil d'administration en 2020 au plus tard. Toutefois, il convient de mieux faire connaître le rôle du FIDA dès la période de reconstitution en cours. À cet égard, le Fonds a récemment fait appel à des célébrités et à des ambassadeurs et associé les organisations paysannes et les réseaux autochtones à ses travaux. Les quatre réunions prévues pour 2020 au sujet de la reconstitution seront l'occasion de sensibiliser l'opinion, et des manifestations spéciales seront également organisées.
202. **M. HOUNGBO** (Président du FIDA) indique que si les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure constituaient le cœur de cible du FIDA, il est essentiel que celui-ci adapte ses propositions aux besoins de ces pays. De plus, si le Fonds a pour objectif d'accroître son capital et ses actifs nets, sa stratégie globale consiste toujours à utiliser ces ressources pour financer des projets et en optimiser l'impact sur le développement. Il s'agit de trouver un juste milieu entre renforcement des ressources disponibles et utilisation de ces ressources pour obtenir les meilleurs résultats possibles.

203. Pour ce qui est de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets, il importe, compte tenu des graves répercussions subies par ces pays, de travailler avec les petits États insulaires en développement, y compris ceux n'appartenant pas à la catégorie des pays à faible revenu. Pour conclure, le Président du Fonds convient que l'action du FIDA devrait être plus diversifiée.

SYNTHÈSE DES DÉLIBÉRATIONS DU FORUM PAYSAN

204. À la demande de la Présidente, **Mme NSIMADALA** (Présidente de l'Organisation panafricaine des producteurs agricoles) et **Mme HALIM** (Forum mondial des pêcheurs et des travailleurs de la pêche) ont fait une synthèse des délibérations du Forum paysan de 2020, tenu du 6 au 11 février 2020 en marge de la quarante-troisième session du Conseil des gouverneurs. Le texte intégral de cette synthèse figure au chapitre 4.
205. **M. BROWN** (Vice-Président adjoint, Département de la gestion des programmes) se félicite des délibérations du Forum paysan et des conclusions et recommandations présentées, qui seront examinées avec intérêt au cours des prochaines semaines. Il prend notamment note de l'engouement exprimé en faveur d'une collaboration accrue avec le FIDA, en particulier au niveau des pays dans le cadre des projets, des concertations sur les politiques et des dialogues à l'échelle nationale, dans la droite ligne de l'engagement du FIDA en matière de transparence et de retour d'information des parties prenantes. Il prend aussi acte de l'intérêt manifesté pour FIDA12 et de la demande d'octroi du statut d'observateur aux sessions des organes directeurs du Fonds.
206. **La séance est levée à 18 h 30.**

- iii) Projet de compte rendu analytique de la troisième séance tenue le mercredi 12 février 2020 à 9 heures 45

Présidente: Mme Clémentine Ananga Messina (Cameroun)

Table des matières

	Paragraphes
Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2020; programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2020 et plan indicatif pour 2021-2022 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA; rapports de situation sur l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés et le Système d'allocation fondé sur la performance (point 9 de l'ordre du jour)	208-220
États financiers consolidés du FIDA pour 2018 (point 8 de l'ordre du jour)	221-222
Proposition de modification des Principes et critères applicables aux financements du FIDA (point 12 de l'ordre du jour)	223-225
Informations récentes concernant les thèmes débattus au quarante-deuxième Conseil des gouverneurs du FIDA (point 5 de l'ordre du jour) et Tendances du financement du développement: questions et nouveaux défis – débat avec les Gouverneurs du FIDA	226-267
Séance interactive 1 – Le développement rural comme moyen de désamorcer les conflits, de promouvoir la paix et de renforcer la résilience des petits exploitants face aux chocs climatiques	268-269
Allocution prononcée par Mme Josefa Sacko, Ambassadrice et Commissaire à l'économie rurale et à l'agriculture, au nom de la Commission de l'Union africaine	270-275

207. **La séance est ouverte à 9 h 45.**

PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGETS ORDINAIRE ET D'INVESTISSEMENT DU FIDA AXÉS SUR LES RÉSULTATS POUR 2020; PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET AXÉ SUR LES RÉSULTATS POUR 2020 ET PLAN INDICATIF POUR 2021-2022 DU BUREAU INDÉPENDANT DE L'ÉVALUATION DU FIDA; RAPPORTS DE SITUATION SUR L'INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE DES PAYS PAUVRES TRÈS ENDETTÉS ET LE SYSTÈME D'ALLOCATION FONDÉ SUR LA PERFORMANCE (point 9 de l'ordre du jour) (GC 43/L.6/Rev.1).

208. **La PRÉSIDENTE** rappelle qu'à sa cent vingt-huitième session, en décembre 2019, le Conseil d'administration a approuvé les programmes de travail du FIDA et du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) pour 2020. Il a également examiné les projets de budget pour ces deux programmes de travail et a recommandé qu'ils soient transmis au Conseil des gouverneurs pour approbation.
209. **M. WU** (Vice-Président adjoint responsable du Département des services institutionnels) présente le programme de travail et les budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2020, tels qu'ils sont exposés dans la première partie du document GC 43/L.6/Rev.1, en indiquant que l'année 2020 marque le début d'une décennie d'action au cours de laquelle il faudra trouver des solutions durables qui permettront de résoudre plus rapidement les principaux problèmes auxquels le monde fait face. La direction s'est employée à établir un budget sur mesure qui permettra au Fonds d'atteindre les cibles ambitieuses que les États membres lui ont définies pour les années à venir.
210. À sa cent vingt-huitième session, le Conseil d'administration a approuvé un programme indicatif de prêts et dons de 1,062 milliard d'USD pour 2020 et a proposé que le Conseil des gouverneurs approuve ce montant à des fins de planification, étant entendu qu'il serait ajusté si nécessaire dans le courant de l'année, en fonction des ressources disponibles.
211. Le Conseil d'administration a par ailleurs recommandé la présentation au Conseil des gouverneurs, pour approbation, du projet de budget ordinaire. Ce budget d'un montant de 157,8 millions d'USD présente une croissance réelle nulle par rapport à celui de l'année précédente (158,2 millions d'USD). La diminution nominale de 0,19% est principalement due au taux de change favorable, mais des efforts supplémentaires ont également été consentis pour arriver à une hausse nulle en termes réels en absorbant les augmentations de prix à l'aide de réductions des dépenses hors personnel.
212. Le ratio d'efficacité moyen s'est amélioré durant la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11) et la direction continue sur cette lancée. Une partie importante du programme de prêts et dons a été concentrée en 2019, et l'accent sera mis en 2020 sur l'exécution des projets et l'assurance qualité, ce qui devrait se traduire, d'après les estimations, par un ratio d'efficacité plus élevé pour cette année.
213. Devant l'ampleur du défi à relever pour atteindre l'objectif de développement durable (ODD) 2 (faim "zéro") d'ici à 2030, les mesures prises précédemment pour modifier le modèle opérationnel du FIDA ont été jugées insuffisantes. En conséquence, la direction propose un investissement axé sur les capacités pouvant aller jusqu'à 12 millions d'USD, sous réserve de l'approbation par le Conseil d'administration, en avril 2020, d'un plan de mise en œuvre biennal détaillé. Cet investissement permettra au FIDA d'adapter sa structure en vue de gérer et développer les possibilités opérationnelles, et de potentialiser l'impact des résultats générés.

214. Le budget d'investissement comprend un montant pouvant aller jusqu'à 2,225 millions d'USD à consacrer à l'amélioration du système informatique de trésorerie et à la mise à niveau du système bancaire principal du FIDA aux fins du renforcement de la conformité et de l'accélération du démarrage des projets. Il s'agit d'investissements essentiels dans l'architecture financière du FIDA, qui permettront de suivre l'évolution des normes du secteur tout en améliorant le modèle opérationnel du Fonds.
215. **M. GARCIA** (Directeur d'IOE) présente le programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2020 et le plan indicatif pour 2021-2022 d'IOE, tels qu'ils sont exposés dans la deuxième partie du document GC 43/L.6/Rev.1, et explique que 2020 sera une année de changement pour le Bureau. Celui-ci va mettre en œuvre les recommandations issues de l'examen externe par les pairs de la fonction d'évaluation au FIDA et réalisera sa toute première évaluation thématique, qui portera sur la contribution du Fonds à l'adaptation des petits agriculteurs aux changements climatiques. Les bureaux de l'évaluation des trois organismes ayant leur siège à Rome mèneront une évaluation conjointe, au niveau des institutions, de la collaboration entre l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le FIDA et le Programme alimentaire mondial (PAM). IOE prévoit également de réaliser cinq évaluations de programme de pays (Burundi, Maroc, Niger, Ouganda et Pakistan) et d'établir un rapport de synthèse d'évaluations sur les infrastructures rurales. S'agissant des projets, il conduira une évaluation de l'impact et six évaluations de la performance, et validera l'ensemble des rapports d'achèvement de projet. Enfin, il élaborera le Rapport annuel 2020 sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA.
216. Le budget proposé par IOE pour 2020 s'élève à 6,05 millions d'USD. Si l'on ne tient pas compte de l'unique dotation exceptionnelle, d'un montant de 187 000 USD, le budget proposé représente 0,55% du montant du programme de prêts et dons du FIDA prévu pour 2020, soit une proportion bien inférieure au plafond de 0,9% approuvé par le Conseil d'administration pour le budget d'IOE.
217. **M. BROWN** (Vice-Président adjoint responsable du Département de la gestion des programmes) présente le rapport de situation sur la mise en œuvre du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP), tel qu'il est exposé dans la quatrième partie du document GC 43/L.6/Rev.1, en indiquant que ce rapport donne des informations détaillées sur l'application de la formule du SAFP sur la période de FIDA11. À la cent vingt-huitième session du Conseil d'administration, la direction a présenté les montants des allocations résultant de l'application transparente de la formule du SAFP pour 2020 (deuxième année du cycle de FIDA11). Cependant, elle a également proposé de maintenir les montants des allocations de 2019 pour l'ensemble des pays, de manière à ce que les décisions prises par le Conseil d'administration au sujet du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD) puissent être respectées et que les allocations par pays correspondent aux ressources programmées. Le Conseil a noté l'ampleur de la programmation et a appuyé la proposition de la direction de maintenir les allocations de FIDA11, telles qu'elles ont été présentées en décembre 2018, pour toute la durée du cycle.
218. Conformément aux engagements de FIDA11, 80 pays ont été pris en compte dans le calcul des allocations après application du principe de sélectivité dans le choix des pays. S'agissant du financement par groupe de pays, 90% des ressources de base du FIDA sont affectées à des pays à faible revenu ou à des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, et les 10% restants à des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. La direction veille également à ce qu'une part comprise entre 25 et 30% soit consacrée aux pays présentant des situations de majeure fragilité. En outre, le Fonds utilise environ deux tiers de ses ressources de base pour accorder des financements à des conditions particulièrement favorables.

219. Passant au rapport de situation 2019 sur l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE), qui figure dans la troisième partie du document GC 43/L.6/Rev.1, M. Brown indique que 35 pays admissibles sur 38 ont atteint le point d'achèvement et peuvent prétendre à une aide au titre de cette initiative. Tout en veillant en priorité au financement adéquat du Fonds fiduciaire du FIDA pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés, la direction continuera d'encourager les États membres à fournir des ressources supplémentaires au Fonds pour aider celui-ci à financer sa participation à l'Initiative PPTE.
220. **Le Conseil des gouverneurs adopte la résolution 212/XLIII relative au budget administratif comprenant le budget ordinaire, le budget d'investissement et le budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA pour 2020, ainsi que l'investissement axé sur les capacités du FIDA pour 2020.**

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DU FIDA POUR 2018 (point 8 de l'ordre du jour)
(GC 43/L.5 et INF.3)

221. **M. LARIO** (Vice-Président adjoint responsable des finances en chef et Contrôleur principal, Département des opérations financières) déclare en introduction que l'opinion du Commissaire aux comptes indique que les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2018, figurant en appendice au document GC 43/L.5, présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie du Fonds pour l'année écoulée, conformément aux Normes internationales d'information financière. Le Commissaire aux comptes a également établi une attestation indépendante relative à la déclaration de la direction du FIDA sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière, confirmant ainsi la volonté du Fonds de se conformer aux meilleures pratiques internationales en matière financière. Les déclarations du Commissaire aux comptes ont été examinées par le Comité d'audit à sa cent cinquante-deuxième réunion, puis ont été approuvées par le Conseil d'administration à sa cent vingt-sixième session, en mai 2019.
222. **Le Conseil des gouverneurs approuve les états financiers faisant apparaître la situation financière du FIDA au 31 décembre 2018 et les résultats de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, tels qu'ils figurent dans les appendices A à L du document GC 43/L.5, le rapport y relatif du Commissaire aux comptes, ainsi que l'attestation de ce dernier sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière.**

PROPOSITION DE MODIFICATION DES PRINCIPES ET CRITÈRES APPLICABLES AUX FINANCEMENTS DU FIDA (point 12 de l'ordre du jour) (GC 43/L.9)

223. **La PRÉSIDENTE** rappelle qu'à sa cent vingt-huitième session, en décembre 2019, le Conseil d'administration a approuvé la réforme du CSD et a recommandé que le Conseil des gouverneurs approuve les propositions de modifications à apporter aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.
224. **M. LARIO** (Vice-Président adjoint responsable des finances en chef et Contrôleur principal, Département des opérations financières) indique que, dans le contexte de la réforme du CSD, le Conseil d'administration recommande de mettre en place un instrument de prêt consenti à des conditions extrêmement favorables destiné aux pays en situation de surendettement modéré et offrant un niveau de concessionnalité supérieur à celui du prêt consenti à des conditions particulièrement favorables. La proposition de modification entrerait en vigueur le 1^{er} janvier 2022, avec la mise en œuvre de la réforme.
225. **Le Conseil des gouverneurs adopte la résolution 213/XLIII relative à la révision des Principes et critères applicables aux financements du FIDA.**

INFORMATIONS RÉCENTES CONCERNANT LES THÈMES DÉBATTUS AU QUARANTE-DEUXIÈME CONSEIL DES GOUVERNEURS DU FIDA (point 5 de l'ordre du jour) (GC 43/L.2)

TENDANCES DU FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT: QUESTIONS ET NOUVEAUX DÉFIS – DÉBAT AVEC LES GOUVERNEURS DU FIDA (GC 43/INF.4)

226. **La PRÉSIDENTE** indique que les thèmes débattus avec les Gouverneurs en 2019 demeurent pertinents: de nombreux progrès ont certes été accomplis, mais il reste encore beaucoup à faire. Elle attire l'attention sur les deux questions d'orientation, présentées dans le document GC 43/INF.4, qui ont été préparées en vue du débat avec les Gouverneurs sur les tendances du financement du développement.
227. **M. LARIO** (Vice-Président adjoint responsable des finances en chef et Contrôleur principal, Département des opérations financières) indique, en présentant le sujet, que, à un moment où le niveau de vulnérabilité face à l'endettement augmente parmi les emprunteurs, où l'aide publique au développement (APD) traditionnelle décline et où de nombreux pays font face à des difficultés budgétaires, une évolution vers de nouvelles stratégies financières et opérationnelles est nécessaire et qu'elle est envisagée pour FIDA12 ainsi que dans la vision FIDA 2.0. Le FIDA va renforcer son offre et ses instruments financiers, notamment avec la possibilité d'obtenir une notation de crédit, et harmoniser son approche du financement du développement durable avec celles d'autres institutions financières internationales (IFI). Le FIDA augmentera en outre la portée et l'impact de ses opérations en attirant des investissements du secteur privé, ce qui lui permettra d'accroître la gamme et la souplesse des outils qu'il propose pour répondre à des défis spécifiques en matière de développement.
228. **La PRÉSIDENTE** invite M. Edward Francisco Centeno Gadea (Nicaragua) à lancer le débat sur les tendances du financement du développement.
229. **M. CENTENO GADEA (Nicaragua)** salue le partenariat de son pays avec le FIDA, qui a contribué à l'action menée pour lutter contre la faim et la pauvreté. Au Nicaragua, les politiques, programmes et plans publics sont centrés sur les personnes et axés sur l'amélioration des conditions de vie; leur objectif est d'éliminer la pauvreté et d'aider les familles à développer leurs activités et à parvenir à la prospérité. Le FIDA a toujours joué un rôle fondamental aux côtés de nombreux pays sur la voie du développement rural, mais il faudrait maintenant qu'il adopte de nouvelles approches en étendant ses opérations à d'autres secteurs importants, comme la pêche, et en collaborant étroitement avec les gouvernements pour favoriser, entre autres, le développement de l'industrie agroalimentaire, l'accroissement de la valeur ajoutée des produits agricoles et l'appui à l'accès aux marchés.
230. Les pays doivent s'entendre pour rendre les marchés plus équitables et permettre aux pays en développement d'y accéder. Dans une économie mondiale de plus en plus complexe, qui doit faire face à divers problèmes d'ordre politique et environnemental, il faut soutenir encore davantage les investissements dans le développement rural au niveau national et veiller à la durabilité des financements. L'alliance stratégique des pays au sein du FIDA repose notamment sur une forte volonté de prendre en compte les principaux besoins et les grandes priorités des pays en développement, mais ces derniers sont ceux qui souffrent le plus des mutations rapides de l'économie mondiale et des effets des changements climatiques, ce qui pourrait les amener à revoir leurs priorités. Afin de garantir la durabilité des mesures, il est nécessaire, en premier lieu, d'augmenter l'efficacité des programmes nationaux et leur capacité à s'adapter aux variables économiques et aux changements climatiques. Il est inacceptable qu'un si grand nombre de personnes dans le monde souffre encore de la faim. Les mesures urgentes qui sont nécessaires doivent reposer sur un engagement universel à éliminer la pauvreté tout en garantissant la dignité des familles ainsi que la prospérité et le bien-être de

tous. Le Nicaragua apportera la preuve de son engagement par sa participation à la prochaine reconstitution des ressources du FIDA.

231. **Un délégué de CUBA**, regrettant la diminution en termes réels de l'APD en 2018, dit que peu de pays sont allés au-delà de la cible de 0,7% du produit intérieur brut définie pour cette dernière, que les ressources gaspillées en dépenses militaires augmentent chaque année et que l'intensification des mesures unilatérales contre les pays en développement est une violation des droits humains. Les pays développés doivent faciliter l'investissement et la transparence s'agissant des technologies, en particulier celles qui sont vitales pour le développement durable. Le Programme de Doha pour le développement, lancé par l'Organisation mondiale du commerce en 2001, doit être poursuivi, et il convient de défendre le principe de "responsabilités communes mais différenciées" pour les pays en développement. Il est également essentiel de préserver l'universalité de l'APD et de renforcer l'action multilatérale pour la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, y compris en ce qui concerne l'action climatique. En conséquence, les gouvernements doivent réaffirmer leurs engagements dans le cadre du Programme d'action d'Addis-Abeba, en tant que cadre mondial de renforcement de l'action collective face aux défis mondiaux en matière de développement. La mobilisation de financements suffisants reste le principal défi s'agissant de la mise en œuvre du Programme 2030.
232. **Une déléguée de l'ANGOLA** indique que la pauvreté n'est pas le résultat, comme on le croit souvent, d'une pénurie de ressources matérielles; c'est un problème de développement, et notamment de développement durable. En Angola, la situation économique se reflète dans les niveaux de vie. Les pays développés doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour remédier aux effets des changements climatiques, et s'efforcer en outre de trouver de futures sources de financement. Seules des solutions stables et pérennes permettront un développement durable et intégré pour tous. Dans cette optique, le Fonds vert pour le climat pourra peut-être venir appuyer les opérations menées par le FIDA pour éradiquer la faim et la pauvreté.
233. Responsabilité sociale et solidarité doivent aller de pair, notamment dans le cas des entreprises florissantes, qui devraient s'employer à servir des objectifs nobles. Les ressources abondantes disponibles dans le monde doivent être utilisées pour combattre la faim et la pauvreté, ce qui implique le regroupement de différentes formes de financement pour offrir des solutions en cas de non-viabilité financière; les crises ne pourront être surmontées que grâce à des efforts conjoints. La faim ne concerne pas exclusivement les pays en développement; elle est engendrée par les systèmes financiers et les systèmes alimentaires, et est un problème mondial. Le FIDA est sans aucun doute le mieux placé pour relever le défi de la pauvreté et de la faim. Il est donc crucial de veiller à lui reconstituer des ressources suffisantes pour lui permettre de venir en aide, dans le cadre des objectifs de développement, à toutes les parties qui luttent pour éradiquer la faim.
234. **Un délégué du TCHAD** exprime sa gratitude au FIDA pour les progrès considérables réalisés dans le cadre du partenariat de longue date du Fonds avec son pays, qui a permis d'obtenir des résultats encourageants en 2019 s'agissant de la lutte contre la faim, notamment dans les zones rurales. Son pays regrette de ne pas avoir été en mesure d'honorer son engagement à verser une contribution annuelle de 10 000 USD aux programmes menés par le FIDA sur son territoire. Courant 2020, il s'acquittera cependant de la totalité de son engagement à cet égard, soit 300 000 USD, parallèlement aux montants dont il doit s'acquitter.
235. **Un délégué du BURKINA FASO** indique que, pour être en mesure d'apporter un appui et un financement durables aux pays qui en ont besoin, le FIDA doit tenir compte des tendances démographiques et de la dette publique, et donner la priorité au développement de mécanismes de financement durable. Les mesures

prises par le Burkina Faso pour remédier à son niveau d'endettement excessif comprennent un accroissement des activités de transformation des produits agricoles et forestiers et une modernisation des procédures douanières destinée à améliorer la collecte des droits et d'autres ressources, sans faire peser une trop lourde charge sur les contribuables. Une stratégie efficace de gestion de la dette à moyen terme a été élaborée, et le pays a pris l'engagement de respecter le principe de transparence s'agissant de la communication des données macroéconomiques, en particulier celles relatives à la dette.

236. Le FIDA doit s'employer encore davantage à moderniser et améliorer ses instruments de financement, et à mobiliser des ressources supplémentaires afin de faciliter l'accès des pays les plus fragiles à des mécanismes souples pouvant appuyer leurs plans de développement. Pour l'ensemble de ces raisons, le Burkina Faso s'engage à contribuer à la reconstitution des ressources du FIDA.
237. **Un délégué du BRÉSIL** déclare que l'audace et la créativité sont indispensables à l'élaboration d'outils de financement pour la réalisation des ODD d'ici à 2030. Les principes qui sous-tendent le financement par l'emprunt ne vont pas dans le sens de l'élaboration de nouveaux instruments ou d'instruments plus sophistiqués si on augmente la concessionnalité des prêts ou le volume des dons du FIDA, même s'il sera peut-être nécessaire de renforcer le suivi-évaluation ou, en dernier ressort, d'augmenter les contributions. De nombreux intervenants ont souligné que le FIDA devait donner la priorité aux plus pauvres parmi les pauvres; or il va être difficile de trouver des interventions du Fonds qui ne ciblent pas les plus démunis. Même les ressources qui vont aux pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure sont destinées aux plus pauvres d'entre les pauvres et, là encore, ce sont l'expertise du FIDA et sa capacité à changer la vie des gens qui font toute la différence. La pauvreté ne s'arrête pas aux frontières tracées par les hommes. La pauvreté multidimensionnelle sévit dans le monde entier, comme en témoigne la formule du SAFF. Pour atteindre les ODD d'ici à 2030, il faudra faire davantage avec moins de moyens, ce qui ne sera pas possible si le FIDA s'éloigne de son activité principale d'institution financière pour opérer essentiellement avec des dons. Il faut exploiter au maximum les ressources disponibles, ce qui implique d'accorder des prêts en mettant l'accent sur la durabilité. Ce n'est qu'en prêtant que le FIDA recouvrera suffisamment de fonds pour devenir une institution plus durable.
238. **Un délégué des ÉTATS-UNIS** salue le grand progrès en matière d'appui aux pays présentant une vulnérabilité accrue à l'endettement que constitue l'engagement pris par le FIDA eu égard au CSD fin 2019, qui permettra de préfinancer l'ensemble des futurs dons au titre du CSD et de veiller à ce que les rares ressources consacrées à ce type de financement soient réservées aux pays les plus pauvres qui sont en situation de surendettement ou exposés à un risque élevé de l'être. Ainsi, la pression exercée sur les pays qui sont surendettés s'allégera, et le Conseil d'administration ne se verra pas dans l'obligation de prendre des engagements de financement avec des ressources qui ne sont pas encore disponibles. Tout doit être fait pour éviter que la vulnérabilité à l'endettement ne vienne saper les résultats obtenus dans la lutte contre l'insécurité alimentaire au cours de la dernière décennie. L'augmentation de l'insécurité alimentaire ces trois dernières années est inquiétante. Il faut trouver de meilleurs moyens d'apporter de l'aide aux pays qui en ont besoin et de favoriser la résilience parmi les plus vulnérables. Le FIDA doit également rechercher, dans le cadre de partenariats avec des entités du secteur privé, d'autres sources de financement susceptibles de contribuer à l'amélioration des moyens d'existence des petits agriculteurs.
239. En tant qu'IFI, le FIDA doit encourager les initiatives en faveur de la transparence de la dette afin que les pays surendettés n'aient pas à subir un fardeau supplémentaire du fait de pratiques de prêt non durables. S'agissant des nouveaux produits, le FIDA devrait réfléchir aux instruments expérimentés à titre pilote

durant FIDA11, en particulier l'assistance technique remboursable, les prêts axés sur les résultats et les opérations de prêt régionales. Sur les neuf opérations d'assistance technique remboursable en cours ou planifiées, deux seulement sont actuellement mises en œuvre. L'efficacité de cette nouvelle approche doit donc faire l'objet d'un examen. En outre, les prêts axés sur les résultats et les opérations de prêt régionales n'ont pas encore été complètement mis à l'épreuve ni examinés. Il faut du temps pour accumuler de l'expérience et l'analyser et, avant de mettre à disposition de nouveaux produits, il convient d'attendre d'avoir tiré les enseignements de ceux qui ont été élaborés précédemment. L'engagement auprès des pays doit être différencié selon leur stade de transition, à l'aide de structures de tarification reposant sur des primes à l'échéance, des différés d'amortissement et des conditions. Enfin, pour veiller à ce que ses ressources soient utilisées là où elles ont le plus grand impact, le FIDA doit suivre une politique énergique visant à encourager les pays dont les économies ont atteint un certain seuil à changer de catégorie.

240. **Un délégué d'HAÏTI** indique, après avoir salué l'appui qu'apporte le FIDA à son pays depuis des décennies, que le dernier programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) en date pour Haïti, désormais achevé, a été incorporé dans la politique nationale actuelle en matière de programmes de développement intégrés. Les objectifs de base sont le développement de l'agriculture adaptée aux changements climatiques, l'appui à la production dans les zones rurales et l'investissement dans le capital humain. Le portefeuille d'interventions du FIDA relevant du COSOP comprenait un programme d'appui aux activités productives dans les zones rurales ainsi qu'un projet de remise en état des petits réseaux d'irrigation. Les négociations entre le FIDA et le Gouvernement haïtien ne sont cependant pas arrivées à leur terme, ce qui a entraîné la perte d'une allocation de 17 millions d'USD.
241. Outre le projet relatif aux petits réseaux d'irrigation, presque achevé, le portefeuille d'activités du FIDA en Haïti comprend un programme d'innovation technologique dans l'agriculture et l'agroforesterie, mais aucune négociation n'a encore débuté pour planifier de nouveaux financements. Il y a cependant des projets à financer, y compris des initiatives visant à renforcer les petits réseaux d'irrigation et à développer des activités dans différentes parties du pays. Le Gouvernement haïtien invite le FIDA à envoyer dans le courant du mois une mission en Haïti pour appuyer les services techniques participant à l'exécution de projets relevant des objectifs stratégiques du pays. Haïti fait face à un contexte particulier dans lequel le Gouvernement et ses partenaires doivent appuyer les agriculteurs et élaborer un programme pour un pays particulièrement fragile. Le Conseil des gouverneurs doit déterminer dans quelle mesure il est prêt à adapter les procédures existantes pour répondre aux besoins des pays particulièrement fragiles. Haïti exprime sa profonde gratitude à la communauté internationale, et tout spécialement aux organismes ayant leur siège à Rome, qui sont ceux qui contribuent le plus au développement de l'agriculture et au renforcement de la sécurité alimentaire du pays.
242. **Un délégué du HONDURAS** explique que l'énorme expérience acquise par le FIDA sera utile pour analyser l'appui nécessaire pour faire face aux incertitudes climatiques qui touchent tous les pays. Les programmes du FIDA ont obtenu d'excellents résultats en matière de production et de productivité, mais un aspect particulièrement important qui nécessite une analyse plus poussée est le prix de vente perçu par les agriculteurs, car le marché appuie les projets qui sont mis en œuvre et contribue à améliorer l'économie locale.
243. Il convient de faire participer les bénéficiaires dès le début de la conception des projets pour leur permettre de comprendre les activités destinées à améliorer leurs moyens d'existence. Les jeunes sont ouverts aux progrès techniques; ils s'affranchissent des techniques agricoles traditionnelles et contribuent à faire

évoluer le secteur. Il est donc important d'investir davantage dans les technologies, d'augmenter l'efficacité et d'accroître la souplesse des financements de manière à ce qu'ils aillent aux bénéficiaires prévus. Pour conclure, le délégué présente le projet relatif à l'Alliance du couloir sec comme un bon exemple de combinaison de différentes initiatives pour renforcer les effets de synergie et permettre au pays d'utiliser ses ressources de manière plus efficace.

244. **Un délégué du LIBAN**, après avoir remercié le FIDA pour l'appui sans faille qu'il apporte à son pays dans la crise économique actuelle, et pour l'assistance qu'il procure aux petits agriculteurs, explique que le grand nombre de réfugiés syriens et palestiniens que le Liban accueille en ce moment représente un poids supplémentaire pour son économie. Un nouveau plan d'urgence en faveur des agriculteurs est en cours d'élaboration, et son pays espère que le FIDA l'aidera à maintenir les agriculteurs sur leurs terres, afin qu'ils puissent nourrir la population et créer davantage de possibilités d'emploi dans les zones rurales. Une stratégie de sécurité alimentaire est également en préparation; elle visera à attirer davantage de gens dans le secteur agricole, en particulier dans les régions reculées, qui sans cela sont vouées à l'abandon. À l'heure actuelle, le Liban est très dépendant de ses importations de denrées alimentaires, et il compte sur le FIDA pour l'aider à augmenter sa production nationale. L'appui aux agriculteurs du pays est important pour améliorer les résultats de l'économie nationale.
245. **Un délégué de l'INDONÉSIE** déclare que des fonds considérables sont nécessaires pour concrétiser les ODD et développer des infrastructures et des savoirs durables dans le monde entier. Les domaines économiques clés sur lesquels il faut agir sont notamment les systèmes alimentaires et les systèmes d'exploitation des terres, la gestion de l'eau et la gestion industrielle. À cet égard, le défi consiste à inciter les prestataires de services financiers à élargir leur portefeuille de produits durables, à encourager les financements novateurs et à renforcer les compétences, le partage de l'information et l'accès aux financements publics mondiaux. Les formes novatrices de financement susceptibles d'accélérer les progrès dans la mise en œuvre du Programme 2030 comprennent notamment les financements mixtes, qui pourraient contribuer pour quelque 2 500 milliards d'USD à l'investissement annuel nécessaire pour concrétiser les ODD.
246. En Indonésie, les financements novateurs restent largement axés sur les grands projets d'infrastructure, dans le cadre de partenariats public-privé. On peut citer comme exemple la plateforme de financement mixte créée pour faciliter la participation des organisations philanthropiques, des donateurs, des fonds pour le climat, des investisseurs "verts", des banques multilatérales de développement et des organismes internationaux, parallèlement aux banques commerciales, aux fonds et aux investisseurs institutionnels. Les secteurs prioritaires sont la santé, l'éducation, les énergies renouvelables et les infrastructures urbaines. Des stratégies et des programmes supplémentaires sont nécessaires pour que le développement profite aux populations défavorisées qui vivent sous le seuil de pauvreté dans les régions reculées. Le Gouvernement appuie activement les projets de financement mixte et joue un rôle important en émettant des obligations islamiques, notamment les obligations souveraines connues sous le nom de "*Green Sukuk*". Des initiatives individuelles de la part des pays, ce qui n'exclut pas la poursuite des activités et de la collaboration au niveau mondial, sont nécessaires pour favoriser une large adoption de financements durables et innovants comme catalyseur pour la réalisation des ODD.
247. **Un délégué des PAYS-BAS** déclare que le FIDA prend le relais là où la Banque mondiale s'arrête. Le Fonds doit continuer de se concentrer sur les zones les plus rurales, qui, pour les autres IFI, n'ont pas de justification économique. Cependant, la difficulté à laquelle on se heurte est que beaucoup de pays concernés sont très endettés, et il faut absolument éviter que le FIDA n'augmente le fardeau de la dette, car cela ne ferait qu'exacerber leurs problèmes. L'une des solutions consiste

à faire une distinction plus nette entre les pays clients qui sont très pauvres et très endettés, et ceux qui sont en mesure de rembourser au moins une partie des financements. Les premiers ne doivent recevoir que des financements au titre de la reconstitution des ressources.

248. En tant qu'IFI, le FIDA doit, au moins en partie, être capable d'assurer ses propres activités, ce qui suppose qu'il accorde des prêts, afin de générer des revenus. Pour tenir sur la durée, le FIDA doit fonctionner de la même manière que les autres IFI, avec des guichets différents selon les types de financement et les groupes de pays. Les dons des bailleurs de fonds pourront aller aux pays pauvres très endettés, tandis que des prêts seront accordés aux pays moins endettés, et financés dans la mesure du possible par des emprunts souverains et, peut-être plus tard, par des emprunts sur le marché des capitaux. S'agissant des nouveaux produits qui permettent au FIDA de mieux soutenir ses emprunteurs, il serait intéressant d'écouter les avis des pays en ce qui concerne les modalités d'appui qui seraient les plus efficaces pour eux.
249. **Un délégué de la SUISSE** dit que le FIDA a fait des efforts louables pour transformer son architecture financière en mettant en place de nouvelles politiques et de nouveaux instruments destinés à améliorer la viabilité financière, à commencer par le CSD – élément clé – et, notamment, la réforme de cet outil. Les options telles que la baisse du niveau de concessionnalité des dons au titre du CSD sont importantes, mais pourraient ne pas suffire pour garantir la viabilité financière à long terme du Fonds. Les budgets alloués à l'aide au développement ne sont pas portés au niveau attendu dans les pays développés; il faut donc chercher de nouveaux moyens d'accroître les financements. Les progrès réalisés dans le cadre de la Stratégie de collaboration du FIDA avec le secteur privé sont donc les bienvenus.
250. Compte tenu des difficultés et des limites inhérentes à l'élargissement du programme de prêts et dons, la mobilisation de ressources cofinancées sera décisive pour concrétiser les ODD d'ici à 2030 et augmenter considérablement l'impact du FIDA. La création du Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat agricole (Fonds ABC), géré par un organisme extérieur, est une première innovation qui permettra de proposer des investissements à impact dans la niche sous-exploitée située entre les petits agriculteurs et les marchés locaux. Cette niche comprend de petites entreprises locales qui transforment les matières premières d'origine agricole et fournissent aux paysans un accès aux marchés, et qui sont trop grandes pour bénéficier de microcrédits et bien trop petites pour intéresser le système bancaire traditionnel. Le Fonds ABC est une initiative à haut risque structurée sur trois niveaux: les titres C, en tant que garantie sur premières pertes; les titres B, principalement destinés aux organisations philanthropiques; les titres A, conçus pour les marchés financiers traditionnels. La Suisse fait partie des quelques contributeurs à la garantie sur premières pertes du Fonds ABC.
251. Lors du récent Forum économique mondial, de nombreux acteurs des marchés financiers traditionnels ont manifesté leur volonté d'investir dans des instruments qui feront la différence, à condition qu'ils s'accompagnent de mécanismes de réduction des risques. On manque toutefois d'instruments appropriés, et il faut donc espérer que d'autres produits associés à des objectifs proches de ceux du Fonds ABC seront proposés pour permettre à ces acteurs de passer des mots à l'action.
252. **Une déléguée du RWANDA** dit que le guichet secteur privé créé par le FIDA est une bonne initiative, mais qu'il devrait opérer en liaison avec des financements publics afin de couvrir l'ensemble de la filière alimentaire. Il faut renforcer les capacités des intervenants du secteur privé au niveau local pour en faire des acteurs de premier plan. Dans cette optique, le FIDA devra élaborer des instruments pour faciliter l'octroi de prêts et mobiliser davantage de ressources du

secteur privé. La programmation axée sur les résultats est un principe important, mais le FIDA devra rechercher des moyens de nouer des partenariats avec d'autres initiatives locales ou internationales qui appuient le développement agricole, et s'employer à renforcer l'harmonisation pour réduire les coûts de transaction et d'exploitation.

253. **Un délégué du PÉROU** déclare que le FIDA, en améliorant la productivité et les revenus, joue un rôle de partenaire stratégique dans les efforts déployés pour atteindre les ODD. L'élimination de la pauvreté et de la faim est un défi mondial majeur, qui nécessite une transformation structurelle et organisationnelle. Ce défi concerne principalement les zones rurales, où vivent les plus pauvres d'entre les pauvres, qui sont les plus vulnérables aux effets des changements climatiques, à l'instabilité financière, à l'insécurité alimentaire, à la malnutrition, aux inégalités, aux migrations et au chômage – des problèmes qui touchent également les pays à revenu intermédiaire. En ce qui concerne l'appui particulier aux pays les plus démunis, le Pérou salue la réforme du CSD et les modifications apportées aux principes et critères régissant les mécanismes financiers du FIDA pour permettre l'octroi de prêts particulièrement concessionnels. Couplées au soutien sans faille de ses États membres, l'expérience et les capacités du FIDA garantiront l'efficacité et la durabilité de son modèle opérationnel.
254. **Un délégué de l'ÉTHIOPIE** indique que le FIDA a travaillé avec ardeur à l'éradication de la pauvreté et de la malnutrition dans son pays dans le cadre de nombreux projets qui ont amélioré la sécurité alimentaire et transformé la vie des populations rurales en augmentant leurs revenus et en renforçant leur contribution au développement économique national. Au cours des deux dernières décennies, le taux de pauvreté a diminué de plus de moitié; aujourd'hui, moins d'un quart de la population vit sous le seuil de pauvreté. Des sommes très importantes ont été consacrées pendant de nombreuses années au financement du développement; or l'efficacité et la durabilité de ce dernier sont désormais remises en question. L'efficacité, ou l'inefficacité, de ce type de financement aura une incidence directe sur la durabilité de l'action du FIDA.
255. Parallèlement à la mobilisation des ressources, il est temps de reconsidérer les véritables causes des taux élevés de pauvreté et de sous-alimentation, que l'on ne pourra combattre que si les gouvernements et les décideurs publics s'engagent à inverser la tendance. Les effets des changements climatiques font partie des principaux facteurs qui freinent les progrès accomplis en Afrique au regard de la concrétisation des ODD, notamment l'ODD 1 (pas de pauvreté) et l'ODD 2 (faim "zéro"). Toutes les parties prenantes à l'échelle internationale, y compris les acteurs étatiques et non étatiques, doivent par conséquent s'allier pour renforcer la résilience face aux phénomènes météorologiques destructeurs. L'engagement des donateurs, des gouvernements et des décideurs publics et la mise en place de mécanismes pour le suivi de l'allocation des ressources joueront un rôle important pour la durabilité des activités du FIDA.
256. **Un délégué de l'ARGENTINE** déclare que l'accroissement des inégalités sociales en Amérique latine est un problème majeur, comme en témoignent les statistiques alarmantes pour la région. L'économie mondiale montre des signes de grande fragilité, en particulier en ce qui concerne les pays en développement. Les fluctuations des prix des produits de base qui en résultent peuvent, sous l'influence de politiques volontaires, offrir des possibilités de développement rapide dans certains secteurs, mais peuvent aussi entraîner d'importantes perturbations sociales et économiques. Le FIDA doit faire preuve d'un engagement encore plus fort en faveur des régions les plus touchées, notamment dans ses domaines de compétence, à savoir l'agriculture familiale et les petits paysans. Les mesures prises par le FIDA pour obtenir une notation de crédit officielle seront utiles pour mobiliser les ressources supplémentaires nécessaires pour concrétiser les ODD, en particulier les ODD 1 et 2. Les pays à revenu intermédiaire et les pays à revenu

intermédiaire de la tranche supérieure jouent en outre un rôle dans la stabilité financière du Fonds étant donné qu'ils souscrivent des emprunts assortis de conditions ordinaires. Ces pays tireraient profit du transfert de technologies et de la mise en œuvre de projets pilotes pouvant être reproduits ailleurs.

257. **Un délégué du SOUDAN** déclare que son pays est particulièrement reconnaissant de l'appui technique et financier constant que lui apporte le FIDA, qui est son principal partenaire depuis de nombreuses décennies. Après la période de transition, le Soudan a dû faire face à une multitude de défis – en tout premier lieu la dette. Il a cependant été privé de l'assistance des organisations régionales et internationales en raison de sa vulnérabilité au terrorisme, autre problème majeur dans le pays. Les ODD constituent un point de référence pour garantir la dignité et le développement aux populations dans le monde entier, y compris au Soudan. Le pays dispose de terres, de ressources humaines et d'eau, mais fait pourtant face à des pénuries de denrées alimentaires, et a donc besoin de l'aide au développement et de l'aide alimentaire, qui ont été interrompues. Il est particulièrement crucial d'augmenter la capacité de production des agriculteurs, qui représentent plus des trois quarts des travailleurs du pays.
258. Le Soudan opère une importante révolution agricole, mais n'est pas en mesure de fournir suffisamment de ressources au secteur agricole. L'aide provenant des organismes internationaux et régionaux lui permettra d'offrir de meilleures perspectives aux communautés rurales, aux femmes rurales, aux producteurs, aux jeunes et aux autres intervenants dans le processus de production. Il est également indispensable d'améliorer la coordination au niveau national, car les produits agricoles se vendent à des prix très bas et génèrent donc peu de revenus. Pour surmonter le conflit, il faut assurer la justice et renforcer les capacités à l'échelle du pays, y compris dans les zones où se déroulent les hostilités. Des mécanismes de financement doivent en outre être élaborés pour le secteur agricole afin d'ouvrir des possibilités et de permettre aux acteurs du secteur de générer davantage de revenus.
259. **Un délégué du LESOTHO** remercie le FIDA pour l'assistance qu'il procure à son pays, et en particulier aux petits paysans, par l'intermédiaire de projets de production de laine et de mohair et de développement de la petite agriculture. Le fait que le Lesotho soit désormais le troisième producteur mondial de laine est la preuve de l'efficacité des interventions du FIDA. Le délégué se félicite de l'approbation du nouveau COSOP de son pays, qui donne des indications sur le meilleur moyen d'acheminer les ressources, notamment à destination des femmes et des jeunes. Il se dit également favorable aux mécanismes que le FIDA propose de mettre en place pour augmenter ses ressources et pouvoir ainsi venir en aide à des pays à faible revenu comme le Lesotho.
260. **Un délégué du MEXIQUE** souligne l'importance du CSD compte tenu des risques financiers élevés inhérents aux prêts consentis par le FIDA, et précise que les ajustements récemment apportés à la politique du CSD offrent un plus grand contrôle. L'appui procuré par le FIDA sous la forme de dons permet de répondre de manière appropriée aux besoins des pays très endettés, mais ce type d'allocation doit être durable si le FIDA ne veut pas devenir une institution qui se contente d'accorder des dons. Le FIDA doit, en substance, obtenir une notation de crédit afin de pouvoir emprunter des ressources auprès d'entités souveraines et même sur le marché des capitaux. Il faudra faire un usage durable des ressources obtenues de cette manière, en les allouant à des pays qui souscrivent des emprunts assortis de conditions ordinaires.
261. S'agissant des nouvelles options à étudier, le FIDA pourrait envisager d'octroyer des prêts en monnaie locale, parallèlement aux prêts en dollars, en euros et en droits de tirage spéciaux. Enfin, le coût des prêts octroyés par le FIDA ne doit pas être supérieur à celui des prêts des autres institutions qui opèrent dans le même

domaine. Le FIDA doit continuer de proposer des produits intéressants, notamment dans les régions et les petits pays où il n'est pas très connu.

262. **Un délégué de la FRANCE** déclare que la réforme du CSD va dans la bonne direction et permettra de garantir la viabilité des financements du FIDA. Le Fonds doit respecter les critères du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale dans toutes ses opérations, et octroyer uniquement des dons, et non des prêts, aux pays très endettés. Le FIDA doit suivre l'exemple d'autres organismes comme le Fonds africain de développement et étudier les options en matière d'assistance aux pays qui risquent d'atteindre des niveaux d'endettement extrêmement élevés, en tenant compte de leur fragilité. La tarification doit être adaptée en fonction du revenu des pays et révisée en conséquence dans le cadre de la reconstitution des ressources. Il faut en outre que le FIDA continue de donner la priorité aux plus pauvres d'entre les pauvres dans ses opérations. Il doit cependant accepter de recourir à d'autres formes de financement et à de nouveaux bailleurs de fonds, et mobiliser par ailleurs des partenaires de cofinancement, notamment dans le secteur privé. L'initiative visant à obtenir une notation de crédit pourra renforcer la crédibilité du FIDA et attirer de nouveaux partenaires, mais il conviendra de faire preuve de prudence lorsqu'on décidera de recourir à des financements sur les marchés financiers.
263. **M. LARIO** (Vice-Président adjoint responsable des finances en chef et Contrôleur principal du Département des opérations financières) clôt le débat en indiquant qu'il accueille avec intérêt les observations qui ont été formulées et en remerciant les pays qui se sont déjà engagés à participer à FIDA12. Il indique que le FIDA est une institution de financement du développement, et que sa mission a été définie à partir de cet engagement en faveur du développement. L'appel collectif à lutter contre la faim et la pauvreté dans les zones rurales lancé durant le débat amène à rappeler le caractère multidimensionnel de la pauvreté, laquelle est de plus en plus liée aux changements climatiques. Devant l'accroissement de l'insécurité alimentaire qui touche les communautés vulnérables, il faut mettre l'accent sur la résilience.
264. Il est particulièrement satisfaisant d'entendre les pays remercier le FIDA de sa présence à leurs côtés, dans les hauts et les bas, face aux situations de conflit et face aux difficultés. Le fait que le FIDA soit clairement reconnu comme une institution de financement du développement ouvre la voie à un débat plus approfondi sur ses instruments et les moyens par lesquels il peut et doit venir en aide aux plus pauvres d'entre les pauvres. Les questions soulevées dans ce cadre comprennent: la durabilité de la combinaison de dons et de prêts; la présence du FIDA à l'échelle mondiale et les modalités de l'octroi des dons et des ressources; la concessionnalité, sujet qui n'a pas été abordé jusqu'ici; le financement mixte; la réduction des risques; la tarification des prêts consentis à des conditions ordinaires; la mobilisation de financements à grande échelle et de cofinancements; la nécessité d'améliorer la coordination entre les institutions financières. Le fait que ces thèmes soient abordés marque une évolution importante dans les débats au sein du FIDA.
265. Les indications fournies par certains Membres ont également mis en évidence la nécessité de revoir les produits opérationnels qui sont déjà en place avant de lancer de nouveaux instruments financiers, et de veiller par ailleurs à ce que le FIDA n'alourdisse pas la dette publique. La direction du FIDA continuera de faire preuve d'audace et de créativité pour ouvrir de nouvelles perspectives à ses bénéficiaires et améliorer leurs moyens d'existence.
266. **La PRÉSIDENTE**, résumant les messages à retenir du débat, indique que le contexte économique mondial actuel – et notamment les effets des changements climatiques – se traduit par une augmentation de la dette et de la vulnérabilité des emprunteurs du FIDA, qui entraîne une limitation des dépenses budgétaires dans

de nombreux pays. Les actions multilatérales sont primordiales pour la concrétisation des ODD et la recherche de solutions aux problèmes mondiaux, grâce à la mobilisation de ressources, qui doivent être utilisées de manière efficiente et efficace. On ne pourra parvenir à un développement durable qu'en suivant une approche coordonnée fondée sur des politiques et des programmes nationaux intégrés, qui s'accompagnent d'une forte appropriation et d'une grande solidarité, d'un accroissement des financements nationaux et d'un meilleur accès à des marchés équitables.

267. Il faut cibler des poches de fragilité spécifiques afin de renforcer la résilience et de contribuer à faire en sorte que les paysans puissent continuer de cultiver leurs terres dans la dignité. Il convient d'accroître la transparence de la dette extérieure, et de favoriser la transition numérique et l'utilisation des technologies. Une gestion plus rigoureuse de la dette est l'un des principaux moyens d'empêcher des pays vulnérables de continuer à s'endetter de manière non durable. C'est grâce à son expertise que le FIDA ne laissera personne de côté, tout en demeurant une institution financièrement viable. Le Fonds doit exploiter au mieux ses ressources pour proposer davantage de financements sous la forme de dons aux pays très endettés, et sous la forme de prêts aux pays qui sont de plus en plus capables de recourir à des ressources concessionnelles. Il faut également que le Fonds favorise des instruments novateurs ou expérimentaux, tels que le Fonds ABC et les produits financiers islamiques, ainsi que des partenariats avec de nouvelles institutions, notamment le secteur privé et des fondations, afin de mobiliser davantage de ressources. Il doit appliquer des conditions de financement et une tarification différenciées, et recourir aux financements mixtes et aux prêts à des conditions avantageuses pour fournir un appui efficace aux pays. Le FIDA est l'un des principaux acteurs contribuant à la concrétisation des objectifs en matière de financement du développement, et ses Membres doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour reconstituer ses ressources et lui permettre de réaliser ses objectifs mondiaux.

SÉANCE INTERACTIVE 1 – LE DÉVELOPPEMENT RURAL COMME MOYEN DE DÉSAMORCER LES CONFLITS, DE PROMOUVOIR LA PAIX ET DE RENFORCER LA RÉSILIENCE DES PETITS EXPLOITANTS FACE AUX CHOCS CLIMATIQUES

268. **La PRÉSIDENTE** présente le modérateur de la séance interactive, M. Donal Brown, Vice-Président adjoint responsable du Département de la gestion des programmes. Les intervenants sont:
- M. Alexander Teabo, Ministre de l'environnement, des terres et du développement agricole de la République de Kiribati;
 - M. Said Hussein Iid, Ministre de l'agriculture et de l'irrigation de la République fédérale de Somalie;
 - M. Eisa Osman Sharief Basha, Ministre de l'agriculture et des ressources naturelles de la République du Soudan;
 - Mme Mariam Wafa, conseillère principale du Ministre de l'agriculture, de l'irrigation et de l'élevage de la République islamique d'Afghanistan

269. Un enregistrement vidéo du débat est disponible via ce [lien](#).

ALLOCUTION PRONONCÉE PAR MME JOSEFA SACKO, AMBASSADRICE ET COMMISSAIRE À L'ÉCONOMIE RURALE ET À L'AGRICULTURE, AU NOM DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE

270. **Mme JOSEFA SACKO** (Ambassadrice et Commissaire à l'économie rurale et à l'agriculture, Commission de l'Union africaine) évoque le lien entre le financement du développement, la paix et la sécurité, et indique que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 relie explicitement le développement durable à la paix et appelle une approche porteuse de transformation pour prévenir

les conflits, en atténuer les effets, les régler et aider au relèvement. Dans la même veine, le thème qui a été choisi par l'Union africaine pour 2020, "Faire taire les armes: Créer des conditions propices au développement de l'Afrique", et qui constitue l'un des projets phares de l'Agenda 2063, provient de la constatation que le nombre croissant de conflits prolongés qui ravagent le continent le vide de ses ressources économiques et humaines. Il ne peut pas y avoir de développement sans paix durable, et on ne pourra pas éliminer la pauvreté et la faim si on ne prend pas de mesures pour mettre fin aux conflits et à la violence, qui asphyxient la production agricole, paralysent les échanges commerciaux, empêchent des millions de gens de se libérer de la pauvreté, provoquent des déplacements et des migrations de populations, et déstabilisent encore davantage les pays.

271. Les progrès accomplis en Afrique ces quatre dernières années au regard de la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture en Afrique pour une prospérité partagée et de meilleures conditions de vie, ainsi que de la concrétisation de l'ODD 2, sont en passe d'être anéantis, et les conflits, auxquels viennent s'ajouter dans certains cas les changements climatiques et le ralentissement de la croissance, sont la principale cause de cette régression. Dans ce contexte, il est crucial d'investir dans l'adaptation et la résilience. L'instabilité a poussé des agriculteurs ruraux à fuir vers les zones urbaines, ce qui a provoqué une hausse de la demande de denrées alimentaires et des prix des produits de base.
272. Lorsqu'on analyse l'incidence des conflits sur la sécurité alimentaire et la nutrition, il est également important de prendre en compte la dimension de genre. Les hommes et les garçons sont davantage susceptibles d'être recrutés par des groupes militaires et de laisser les femmes et les filles subvenir aux besoins du ménage. La modernisation des conditions de travail des femmes rurales et l'appui apporté à l'entrepreneuriat agricole féminin garantissent l'autonomisation des femmes du continent et ouvrent la voie à la transformation.
273. Face au nombre de crises qui nécessitent une attention, il est primordial de garder à l'esprit qu'elles sont toutes liées. À cet égard, le financement du développement est indéniablement crucial. Si les gouvernements consacrent des ressources adéquates à la transformation de l'agriculture, notamment dans le cadre d'initiatives qui prennent en compte les besoins des jeunes, le chômage diminuera considérablement et les colporteurs de conflits auront du mal à faire de jeunes recrues. L'investissement dans le développement agricole et le développement rural est un moyen efficace de faire taire les armes et d'instaurer une paix durable en Afrique. Dans les zones touchées par des conflits et en proie à la violence, il peut catalyser le changement et favoriser la paix et la stabilité en permettant de lutter contre la pauvreté et la faim, de mettre en place des institutions robustes, de créer des emplois et d'ouvrir des perspectives économiques.
274. La vision du FIDA – à savoir cibler l'investissement pour promouvoir la modernisation et la transformation de l'agriculture, favoriser un développement agricole au service du développement durable et améliorer la productivité agricole en reliant les producteurs au secteur de la transformation et aux marchés, et offrir ainsi de nouvelles possibilités aux jeunes dans l'ensemble des filières – est parfaitement en phase avec celle de l'Union africaine. Selon certaines estimations, les systèmes alimentaires pourraient absorber près de trois quarts des nouveaux entrants sur le marché du travail africain au cours des deux prochaines décennies, et permettre ainsi à des millions de gens de sortir de la pauvreté. L'Union africaine attache une grande importance à l'engagement pris de longue date par le FIDA d'investir au moins la moitié de ses ressources en Afrique, ainsi qu'à l'accent qu'il met sur la modernisation de l'agriculture, l'autonomisation des femmes, la création d'emplois pour les jeunes, la résilience face aux changements climatiques et l'amélioration de la nutrition.

275. Les investissements du FIDA au niveau national et sous-régional sont cruciaux pour permettre aux pays africains de remplir les engagements qu'ils ont pris au regard de la Déclaration de Malabo. Le FIDA est par ailleurs un partenaire essentiel des actions menées sur le continent pour concrétiser l'Agenda 2063 et les ODD. On voit clairement l'importance de ce partenariat pour les pays africains au nombre d'entre eux qui apporte des contributions volontaires aux reconstitutions des ressources du Fonds – plus de 30 durant FIDA11 – alors même qu'ils sont contraints de limiter leurs dépenses budgétaires au niveau national. Mme Josefa Sacko appelle tous les États membres à soutenir le FIDA pendant le cycle de reconstitution en cours et à contribuer aux opérations qu'il mène à l'appui de la réalisation de l'Agenda 2063 et des ODD.
276. **La séance est levée à 13 h 22.**

- iv) Projet de compte rendu analytique de la quatrième séance tenue le mercredi 12 février 2020 à 14 heures 30

Président: M. Suminto (Indonésie)

Table des matières

	Paragraphes
Séance interactive 2 – Créer des emplois pour les jeunes en milieu rural: perspectives du secteur de l'agroentrepreneuriat	278-279
Séance interactive 3 – Handicap, sécurité alimentaire et développement rural: quelle peut être la contribution de l'innovation et de la technologie?	280-281
Établissement du Comité des émoluments (point 10 de l'ordre du jour)	282-284
Proposition visant à instaurer un système automatisé d'attribution des voix au FIDA (point 11 de l'ordre du jour)	285-287
Observations finales du Président du FIDA	288
Clôture de la session	289-290

277. **La séance est ouverte à 14 h 30.**

SÉANCE INTERACTIVE 2 – CRÉER DES EMPLOIS POUR LES JEUNES EN MILIEU RURAL: PERSPECTIVES DU SECTEUR DE L'AGROENTREPRENEURIAT

278. **M. JIMÉNEZ-MCINNIS** (Secrétaire du FIDA) présente les deux modérateurs de la séance interactive, Mme Sherrie Silver, défenseuse des jeunes ruraux au FIDA, et M. Eazi, musicien et chanteur africain, qui présentent à leur tour l'orateur de marque de la séance, Dr Ibrahim Mayaki, Président du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Les intervenants sont les suivants:

- Mme Zeinorin Angkang, propriétaire de Hill Wild Enterprise (Inde);
- M. Elly Matende, copropriétaire de la Matende Holstein Farm (Kenya);
- Mme Mirna Ortiz, directrice financière de l'Association des jeunes producteurs d'ananas de Monte Plata (République dominicaine).

279. Le débat peut être suivi à [l'adresse suivante](#).

SÉANCE INTERACTIVE 3 – HANDICAP, SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DÉVELOPPEMENT RURAL: QUELLE PEUT ÊTRE LA CONTRIBUTION DE L'INNOVATION ET DE LA TECHNOLOGIE?

280. **M. JIMÉNEZ-MCINNIS** (Secrétaire du FIDA) présente la modératrice de la séance interactive, Mme Sophie Morgan, militante de la cause des personnes handicapées, qui présente à son tour l'oratrice de marque de la séance, Mme Yetnebersh Nigussie, défenseuse des droits des personnes handicapées. Les intervenants sont les suivants:

- Mme Satu Santala, Directrice générale du Département des politiques du développement au Ministère des affaires étrangères de la République de Finlande;
- M. Ambrose Murangira, conseiller à l'inclusion des personnes handicapées, Light for the World;
- M. Virak Kheng, Projet Agrilab (Cambodge).

La séance comporte aussi un concert donné par Signmark et M. Adam Tensta.

281. Le débat peut être suivi à [l'adresse suivante](#).

ÉTABLISSEMENT DU COMITÉ DES ÉMOLUMENTS (point 10 de l'ordre du jour) (GC 43/L.7)

282. **Le PRÉSIDENT** déclare que la question de la nomination du Président sera inscrite à l'ordre du jour de la prochaine session du Conseil des gouverneurs, en février 2021, date à laquelle la question des émoluments et des conditions d'emploi du Président devra avoir été résolue. À cet égard, il attire l'attention sur un projet de résolution, inclus dans le document GC 43/L.7, portant sur le rétablissement d'un comité chargé de réexaminer les émoluments du Président, et qui présentera ses conclusions au Conseil des gouverneurs à sa quarante-quatrième session.

283. **M. JIMÉNEZ-MCINNIS** (Secrétaire du FIDA) dit que, après consultation avec chacune des listes, les États membres ont proposé que le Comité des émoluments soit composé comme suit: pour la Liste A, Allemagne, Chypre, Irlande et Pays-Bas;

pour la Liste B, Arabie saoudite et République bolivarienne du Venezuela; pour la Sous-Liste C1, Angola; pour la Sous-Liste C2, Inde; pour la Sous-Liste C3, Brésil.

284. **Le Conseil des gouverneurs adopte la résolution 214/XLIII sur le rétablissement d'un comité chargé de réexaminer les émoluments du Président.**

PROPOSITION VISANT À INSTAURER UN SYSTÈME AUTOMATISÉ D'ATTRIBUTION DES VOIX AU FIDA (point 11 de l'ordre du jour) (GC 43/L.8)

285. **M. JIMÉNEZ-MCINNIS** (Secrétaire du FIDA), présentant les informations actualisées contenues dans le document GC 43/L.8 relatif à la proposition visant à instaurer un système automatisé d'attribution des voix au FIDA, dit que le Conseil d'administration a recommandé, en décembre 2019, que le Conseil des gouverneurs adopte le projet de résolution, joint en annexe au document, relatif à cette proposition. En vue d'atteindre l'objectif défini, consistant à trouver un système respectant les exigences principales en matière de confidentialité, d'intégrité et de sécurité du vote, une procédure officielle de négociation a été engagée, avec une réponse prometteuse du marché.
286. Cette procédure a permis à la Section de la passation des marchés et au Secrétariat d'entreprendre, simultanément avec plusieurs fournisseurs, une concertation sur les conditions requises tout en respectant les principes fondamentaux de concurrence, d'équité, de transparence et d'intégrité du processus de sélection.
287. **Le Conseil des gouverneurs adopte la résolution 215/XLIII relative à la proposition visant à instaurer un système automatisé d'attribution des voix au FIDA.**

OBSERVATIONS FINALES DU PRÉSIDENT DU FIDA

288. **M. HOUNGBO** (Président du FIDA) présente ses observations finales, dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.

CLÔTURE DE LA SESSION

289. **Le PRÉSIDENT** prononce un discours de clôture, dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.
290. **Il déclare close la quarante-troisième session du Conseil des gouverneurs.**
291. **La séance est levée à 18 heures.**

Chapitre 4 Déclarations et allocutions spéciales



Son Excellence Ibrahim Boubacar Keïta
Président de la République du Mali



Son Excellence Japhet Hasunga, Ministre de l'agriculture, a assisté à la cérémonie inaugurale au nom de S.E. John Pombe Magufuli, Président de la République-Unie de Tanzanie



Son Excellence Roberto Gualtieri
Ministre de l'économie et des finances de la République italienne



M. Gilbert Houngbo
Président du FIDA



M. Suminto
Président du Conseil des gouverneurs
Gouverneur pour la République
d'Indonésie



Son Excellence Clémentine Ananga Messina
Vice-Présidente du Conseil des gouverneurs
Gouverneur pour la République du
Cameroun



Son Excellence Marie-Therese Sarch
Vice-Présidente du Conseil des
gouverneurs
Gouverneur pour le Royaume-Uni



Son Excellence Hans Hoogeveen
Président sortant du Conseil des
gouverneurs
Gouverneur pour le Royaume des Pays-Bas



M. QU Dongyu
 Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture



M. Amir Abdulla
 Directeur exécutif adjoint a assisté à la cérémonie inaugurale au nom de M. David Beasley, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial



La synthèse des délibérations du Forum paysan a été présentée par Mme Elizabeth Nsimandala, Présidente de l'Organisation panafricaine des producteurs agricoles et de la Fédération des agriculteurs d'Afrique orientale, et Mme Eugenie Halim, représentante du Forum mondial des pêcheurs et des travailleurs de la pêche



Son Excellence Josefa Sacko
Ambassadrice et Commissaire à
l'économie rurale et à l'agriculture,
Commission de l'Union africaine



M. Luis Jiménez-McInnis
Secrétaire du FIDA

Allocution de bienvenue prononcée par Hans Hoogeveen, Ambassadeur, Représentant permanent du Royaume des Pays-Bas auprès des organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome, et président sortant du Conseil des gouverneurs

J'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue à la quarante-troisième session du Conseil des gouverneurs du Fonds international de développement agricole. Je constate avec plaisir que le quorum a été atteint et que nous sommes nombreux à participer à cette session, Gouverneurs, ministres et bientôt le Président malien. Il s'agit également de la première session à laquelle participe la Pologne en tant que nouvel État membre du FIDA. Je souhaite donc la bienvenue à la délégation polonaise.

Aujourd'hui, alors que nous tenons la présente session, il n'y a jamais eu autant de richesses dans le monde. Seulement, ces richesses sont concentrées dans certaines régions. Dans les autres, les niveaux de pauvreté n'ont jamais été aussi élevés. Si nous ne faisons rien, le nombre de personnes souffrant de la faim dépassera de nouveau la barre du milliard l'année prochaine. Cette année marque le début de la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable, mais nous savons tous qu'au rythme actuel nous ne sommes pas près d'atteindre ces objectifs. Il faut également rappeler qu'aujourd'hui nous n'avons toujours pas trouvé de solution appropriée au problème de la faim causée par les conflits ou par les changements climatiques. Et qu'en est-il des crises provoquées par les invasions de criquets pèlerins dans de nombreux pays d'Afrique? Où en sommes-nous?

Nous avons besoin d'opérer un changement radical. Nous avons besoin de solutions novatrices. Nous avons d'urgence besoin d'investissements non seulement des gouvernements, mais aussi du secteur privé et des autres acteurs. Nous devons trouver le moyen d'impulser ce changement mais, surtout, nous devons agir sur le terrain. Les populations locales, les collectivités et les gouvernements doivent prendre les choses en main. Il y a toutes les raisons d'espérer. Nous savons qu'il existe des technologies, des innovations et des financements. Nous bénéficions de l'appui du secteur privé, de la société civile et des autres parties prenantes, qui se tiennent prêts à nous épauler et à co-investir.

Un Sommet mondial sur les systèmes alimentaires sera de nouveau organisé l'année prochaine. Comme à chaque fois que se tient un sommet, certains proposeront de créer un fonds mondial. Toutefois, nous n'avons pas besoin d'un tel fonds, car nous avons le FIDA. Ce qu'il faut, c'est donner à ce dernier les ressources, y compris financières, nécessaires pour lui permettre d'agir. Nous devons trouver le moyen de valoriser ce potentiel et de le mettre au service des petits exploitants et des autres producteurs et acteurs des filières locales. Nous savons que les agriculteurs, et tout particulièrement les jeunes, seront le point de départ de chaque solution.

Le Forum paysan s'est tenu hier et je me félicite que ses participants soient présents dans la salle aujourd'hui. La Fédération des agriculteurs d'Afrique orientale a proposé de créer une formation virtuelle destinée aux jeunes travaillant dans l'agriculture ou à d'autres étapes de la chaîne de valeur, ce qui est une excellente idée. C'est ce type de propositions dont nous avons besoin et qu'il nous faut financer. Ces initiatives peuvent nous aider à concrétiser notre objectif, qui est d'investir dans des systèmes alimentaires durables pour éliminer la faim d'ici à 2030.

Au cours de la présente session, plusieurs questions revêtant une importance cruciale pour l'avenir du Fonds seront examinées; parmi elles, l'établissement de la Consultation sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA n'est pas des moindres. Nous nous trouvons à un moment charnière pour le FIDA et pour la réalisation des objectifs de développement durable. Nous savons tous que le Fonds a un rôle essentiel à jouer et qu'il se tient prêt à redoubler d'efforts pour donner aux populations rurales, et surtout aux jeunes, les moyens de transformer l'économie et de lutter contre les changements climatiques. Néanmoins, nous savons également que c'est à nous, Gouverneurs, qu'il

incombe de mobiliser nos gouvernements en faveur du Fonds et de leur faire mieux connaître les importants travaux qu'il mène. Intensifions nous aussi notre appui au FIDA, aux populations rurales, aux jeunes et aux objectifs de développement durable. C'est tout cela qui se jouera ces deux prochains jours.

Allocution de bienvenue prononcée par M. Suminto, président du Conseil des gouverneurs

C'est pour moi un honneur et un privilège d'occuper la fonction de président du Conseil des gouverneurs, et je tiens à remercier tous ceux qui ont rendu cela possible. Permettez-moi également de féliciter mes collègues du Bureau, les Gouverneurs pour le Cameroun et pour le Royaume-Uni. Je suis impatient de travailler avec eux et de veiller à la conduite de la présente session du Conseil.

Je tiens à remercier les membres du Bureau sortant pour leur excellent travail. Je tiens également à remercier personnellement le Président Houngbo et les membres de son personnel d'avoir organisé la présente session et de nous donner ainsi la possibilité de nous pencher sur le thème "Investir dans des systèmes alimentaires durables pour éliminer la faim à l'horizon 2030". Permettez-moi de réitérer la déclaration très importante de notre président sortant au sujet des principales questions que nous allons examiner lors de la présente session, notamment l'établissement de la Consultation sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA.

Le temps est venu pour nous d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier celui visant à éliminer la faim. Le thème de la présente session vient à point nommé nous rappeler qu'il nous appartient d'investir dans les systèmes alimentaires durables. Par conséquent, engageons-nous fermement à investir dans ce noble but: délivrer le monde de la faim.

Allocution de bienvenue prononcée par M. Gilbert Houngbo, Président du FIDA

Monsieur le Président de séance, Monsieur Suminto de l'Indonésie, au nom des pays membres du FIDA, l'honneur m'échoit d'accueillir, à ce 43^e Conseil des gouverneurs, nos invités de marque.

Excellence, Monsieur Ibrahim Boubacar Keita, IBK, Président de la République du Mali, votre présence parmi nous aujourd'hui est un signal fort, un signal fort pour les valeurs de solidarité, valeurs que nous portons nous tous ici.

La résilience du peuple malien, que nous connaissons très bien, et bien cette résilience nous rappelle chaque jour l'impérieuse mission qui est la nôtre: à savoir, continuer à offrir les conditions d'espérer, les conditions de prospérer, et cela aux générations actuelles et bien sûr aux générations futures. Je pense à la vitalité de notre jeunesse, de la jeunesse malienne que j'ai vue à l'œuvre, je pense aux femmes et aux populations rurales les plus vulnérables du Mali. La présence accrue des équipes du FIDA auprès des gouvernements et des partenaires sur le terrain tient en une conviction profonde. Celle de notre détermination, une détermination collective à répondre aux enjeux de notre temps pour et avec les populations ; et ce dans la diversité et la richesse de nos cultures et en plein respect de la souveraineté des nations. Je vous remercie d'avoir accepté de nous honorer de votre présence Excellence.

Le message que l'Honorable Ngailonga Hasunga, Ministre de l'Agriculture de la République Unie de Tanzanie, nous porte de la part de son Excellence John Joseph Pombe Magufuli, Président de la République tanzanienne, est un grand honneur à ce moment important et critique, je dirais même un moment décisif pour notre organisation. La transformation structurelle des économies rurales est une source d'opportunités à laquelle nous croyions et nous croyons sans réserve. Et bien le partenariat entre le FIDA et la Tanzanie restera toujours une preuve éloquente. Monsieur le Ministre, merci d'être avec nous.

Je voudrais, Mesdames et Messieurs, terminer en soulevant l'honneur que nous avons d'accueillir le Ministre de l'Economie et des Finances de la République italienne, le pays hôte, Monsieur Roberto Gualtieri, parmi nous aujourd'hui, je dirais parmi ses partenaires, et permettez-moi de souligner plus particulièrement le modèle intégré des coopératives italiennes qui constitue, et qui a toujours constitué, une source d'inspiration pour nous les 3 agences basées ici à Rome, une source d'inspiration non seulement pour notre mandat en général mais plus particulièrement auprès des petites exploitations rurales. C'est pourquoi le soutien de l'Italie pour le futur du FIDA nous est d'autant plus précieux. Monsieur le Ministre, merci d'avoir accepté d'être parmi nous.

Allocution de bienvenue prononcée par QU Dongyu, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

C'est un plaisir pour moi de vous accueillir au siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Le fait que le Conseil des gouverneurs du FIDA y tienne sa session illustre parfaitement les liens de collaboration et de soutien mutuel qui unissent les organismes ayant leur siège à Rome. C'est aussi pour moi un honneur de vous recevoir ici aujourd'hui. J'ai appris que les délégations étaient en grande partie dirigées par des ministres de l'agriculture, et que 30 des 54 autres acteurs clés étaient également présents aujourd'hui.

Depuis août dernier, la FAO opère d'importants changements visant à améliorer l'état d'esprit de son personnel, à gagner en efficacité et à renforcer la transparence, l'inclusion et l'esprit d'ouverture. Plusieurs mesures ont été prises pour améliorer la gouvernance de la FAO, moderniser ses méthodes de travail et faire en sorte qu'elle soit à même de répondre aux attentes de ses membres et de ses partenaires. La plus grande priorité doit être donnée aux objectifs de développement durable 2, qui vise à éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, produire mieux et plus, et promouvoir l'agriculture durable, et 1, qui vise à améliorer les moyens d'existence. Parallèlement, il faut accorder l'attention voulue à la croissance économique et à l'emploi, en particulier des femmes et des jeunes vivant en milieu rural.

Face aux défis complexes auxquels nous nous heurtons, il faut de toute urgence adopter une approche globale axée sur les résultats. C'est pourquoi nous avons lancé l'initiative Main dans la main, qui vise à recenser les meilleurs moyens de faire progresser les revenus des populations rurales pauvres en transformant le secteur agricole. Pour ce faire, l'initiative met en relation donateurs et pays bénéficiaires des régions les plus vulnérables, la priorité étant donnée aux pays en situation particulière, à savoir les pays en développement sans littoral, les pays les moins avancés, les petits États insulaires en développement et les pays faisant face à une crise alimentaire.

Le succès de cette initiative repose sur l'innovation et l'investissement en faveur d'une transformation rapide du secteur agroalimentaire et de l'instauration d'un développement rural durable, surtout là où les capacités nationales et l'appui international sont limités et où les populations sont exposées aux risques de catastrophe naturelle ou de conflit. Qui plus est, investir plus et mieux dans l'agriculture est l'un des moyens les plus efficaces de faire reculer la faim et la pauvreté tout en protégeant l'environnement. C'est là qu'intervient le Centre d'investissement de la FAO, dont le rôle consiste à aider les membres à mettre en œuvre et à évaluer les programmes d'investissement, à mener des analyses sectorielles et des études sur les chaînes de valeur et à conseiller les gouvernements au sujet de l'élaboration de politiques et de lois.

Le Centre d'investissement œuvre essentiellement dans le cadre de partenariats tripartites avec les États membres, les institutions financières internationales et les banques régionales de développement. Il collabore également avec d'autres organisations nationales et internationales, des établissements de prêt, le secteur privé et les organisations de producteurs. Une équipe de 120 personnes réparties entre le siège et le terrain, et appuyées par plus de 400 consultants, mène à bien quelque 800 missions d'appui chaque année.

Depuis qu'il a été créé en 1964 par la FAO et la Banque mondiale, le Centre d'investissement a conçu et mis en œuvre 2 250 opérations d'investissement dans 170 pays, pour un montant de plus de 140 millions d'USD. L'année dernière, il a aidé à concevoir un portefeuille d'un montant de 5,6 milliards d'USD concernant 26 pays et appuyé la mise en œuvre de quelque 70 projets dans le monde entier. La FAO collabore beaucoup avec le FIDA: en moyenne, nous participons à environ 40% de ses projets d'investissement. En 2019, nous avons ainsi contribué à la conception de sept projets du Fonds, dont cinq en Afrique subsaharienne, pour un montant total de 1,25 milliard d'USD.

Je me réjouis de constater qu'en plus de la Banque mondiale et des partenaires habituels, les États membres aussi portent un intérêt accru aux travaux du Centre d'investissement, intérêt notamment exprimé il y a peu par l'Union européenne et la Chine. Nous nous félicitons par ailleurs de l'avis positif récemment émis au sujet du Programme de coopération FAO/Banque mondiale par l'équipe de direction de la Banque mondiale, qui a renouvelé son engagement en faveur de cette relation engagée il y a plus de 55 ans et qui nous permet de renforcer nos capacités.

J'espère être parvenu à susciter l'intérêt de certains d'entre vous pour le Centre d'investissement de la FAO. Notre équipe dynamique se tient à votre disposition pour vous présenter plus en détails ses activités.

La réalisation des objectifs de développement durable exige un travail d'équipe! Nous devons mobiliser tous les acteurs clés et, ensemble, fournir des solutions novatrices et durables. Pour réussir, nous devons associer les États membres, le secteur privé, la société civile, les milieux universitaires, les petits producteurs, les femmes et les jeunes.

Vous pouvez compter sur la FAO pour vous accompagner activement dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Travaillons ensemble, apprenons ensemble et, ensemble, contribuons à rendre ce monde plus beau et plus sain.

Je vous souhaite une réunion fructueuse et un agréable séjour à Rome.

Allocution prononcée par M. Ibrahim Boubacar Keïta, Président de la République du Mali

D'entrée de propos, je souhaite vous dire que je suis ici comblé d'être parmi vous. Ce n'est pas simplement un propos de convenance, c'est une réalité car je sais ce que vous apportez à nos pays et je sais combien vos missions sont cruciales pour le développement de nos pays. Au-delà de ma personne, votre sollicitude en m'invitant ici honore tout le peuple du Mali, dont j'ai plaisir à vous transmettre les salutations chaleureuses. Il vous salue pour l'accompagnement constant et consistant dont il bénéficie auprès du FIDA, et ce depuis 39 ans. Il vous salue aussi et surtout pour l'impact, en amélioration continue, de vos interventions auprès de nos jeunes, de nos femmes, de nos actifs agricoles, de nos cultivateurs, de nos éleveurs, de nos pêcheurs.

Et si je participe à cette quarante-troisième session du Conseil des gouverneurs du Fonds international de développement agricole, c'est en tout premier lieu pour porter témoignage du partenariat de qualité entre le Mali et votre Organisation. Je dois dire notre Organisation, notre Organisation commune. Oui Mesdames et Messieurs, que de chemin depuis le projet Fonds de développement villageois de Ségou, le premier projet financé par le FIDA au Mali. Quel enthousiasme déployé et quelle sollicitude manifestée, car au moment où je vous parle, ce sont 14 projets que le FIDA a financés chez nous pour un montant cumulé de plus de deux cent quatre-vingt-cinq (285 000 000) millions de dollars USD, dans des domaines aussi variés que l'agriculture de subsistance, l'agroforesterie, l'élevage, la pêche, l'hydraulique, la santé liée à la nutrition, l'éducation, le désenclavement, l'équipement rural et agricole, le financement agricole, la lutte contre la pauvreté. Cette intervention multiforme, les évaluations d'impacts en font foi, a permis de renforcer la résilience de nos sociétés rurales.

Plus spécifiquement, l'action du FIDA a permis de réduire la vulnérabilité socioéconomique de plus de trois millions six cent mille (3 600 000) ruraux, soit plus de cinq cent soixante-seize mille (576 000) ménages vivant dans des zones reconnues comme des poches de grande pauvreté et de précarité structurelle. C'est pour saluer cette dynamique partenariale féconde que je tiens à exprimer notre profonde gratitude à l'endroit du FIDA. Puissent le projet inclusif en cours d'exécution et le projet intitulé Mérite, en préparation celui-là, consolider et conforter les acquis salutaires de vos interventions. Monsieur le Président, honorables Gouverneurs, il vous plaira d'avoir confirmation ici que le Mali, en ce qui concerne l'agriculture, entre doucement mais résolument dans un cercle vertueux. (Ce lapsus est impardonnable). Si des efforts soutenus restent à faire pour que les richesses créées puissent ruisseler et s'attaquer à la pauvreté des masses, notre pays a fait des bonds méritoires dans le domaine de la production agricole.

Avec plus de dix millions (10 000 000) de tonnes de céréales, une performance record pour le coton, nous avons atteint aujourd'hui des niveaux de production sans précédent dans notre histoire. Cette performance nous la devons, en plus de subventions structurantes à l'agriculture, à la mesure volontariste que nous avons instruite d'allouer quinze pour cent (15%) de notre budget national au secteur de l'agriculture. Vous vous souviendrez qu'à Maputo l'Afrique, dans un effort volontariste fabuleux, avait décidé d'instruire à tous les gouvernements africains dorénavant d'allouer au moins dix pour cent (10%) au secteur agricole. Nous l'avons rehaussé, au Mali, à quinze pour cent (15%) et les résultats ont été à hauteur d'attente. Nous ne cherchons aucune gloire, car le plus grand mérite dans ces affaires-là revient d'abord aux producteurs du Mali, peuple de travailleurs acharnés dont la productivité a permis au Mali de rester dans le peloton de tête des pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine en matière de performance économique. Vous le savez, à l'UEMOA, nous avons des critères de convergence qui sont absolument rigoureux et qu'il faut tenir pour être là, estimé, accompagné et considéré.

Ensuite, mon pays, vous le savez, n'est pas au mieux de sa forme. Les performances dont il est crédité s'obtiennent dans la peine. On peut même dire, dans certaines zones, elles s'obtiennent dans des conditions parfois tragiques où cultivateurs et éleveurs abandonnent qui les champs, qui les pâturages, à des hordes de malfaisants qui ne reculent devant aucune horreur pour terroriser, martyriser, verser le sang au nom de l'islam, et ce dans un pays dont l'islam, à partir de Tombouctou, a irradié le monde. Mais nous sommes surement au temps de l'antéchrist quelque part, au temps d'avant le prophète, au temps de l'obscur où la mort n'est plus obtenue dans la gloire d'une bataille, de vertu singulière, mais où la mort devient l'ultime but. Ce temps est un temps de valeur autre. Est-ce le temps des monstres? Est-il arrivé? Je refuse pour ma part d'y croire, c'est pourquoi nous nous battons et nous nous battons pour qu'il n'en soit rien, que le monde reste à visage humain.

Mais le Mali ne baissera pas les bras, jamais, ni lui, ni les autres pays du Sahel. Nous saignons, mais nous vaincrons. Et nous avons encore besoin du FIDA pour nous aider à atteindre la masse critique, la plus-value qui fera que nos paysans pourront eux aussi, à l'instar de leurs frères d'ailleurs, pourquoi pas, le Président munichoïse ou le Président italien, avoir des conditions de vie enfin dignes du vingt et unième (21^e) siècle et devenir enfin contemporains de leur siècle. Monsieur le Président, honorables Gouverneurs, nous ne doutons pas que vous serez encore à nos côtés et c'est pour vous dire cela, notre estime la plus profonde, que, de bien bonne grâce, nous avons accepté d'être ici aujourd'hui parmi vous pour vous dire que ce que le FIDA a fait chez nous est de qualité évidente et a permis à des hommes confrontés à une agression absolument inqualifiable, qui rejette toutes nos valeurs, ont malgré tout su résister, tenir debout et garder leur dignité. Merci à vous, merci.

Allocution prononcée par Japhet Hasunga, Ministre de l'agriculture, au nom de John Pombe Magufuli, Président de la République-Unie de Tanzanie

C'est pour moi un honneur et un privilège de prononcer cette allocution à l'occasion de la quarante-troisième session du Conseil des gouverneurs du FIDA, au nom du Gouvernement de la République-Unie de Tanzanie et de John Pombe Joseph Magufuli, Président de la République-Unie de Tanzanie. Les différents pays ici présents vont avoir la possibilité de débattre longuement, et en profondeur, des stratégies mises en place pour éliminer la faim d'ici à 2030 et poursuivre de manière efficace les objectifs de développement durable (ODD). Je voudrais aussi exprimer notre profonde gratitude pour l'excellente organisation de cette quarante-troisième session du Conseil des gouverneurs et pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé.

Le FIDA a été un partenaire précieux pour l'élaboration et le financement de programmes et de projets visant à lutter contre la pauvreté dans les zones rurales et, de manière générale, à éliminer la faim. Il a joué un rôle de premier plan dans la transformation des activités agricoles de nombreux pays, dont la Tanzanie. J'aimerais par conséquent exprimer notre reconnaissance au FIDA pour les différents projets mis en œuvre dans notre pays. Nous ne soulignerons jamais assez les efforts déployés en matière de lutte contre la pauvreté et de développement rural dans le cadre des stratégies et des programmes en faveur des pauvres.

La Tanzanie continentale et Zanzibar ont respectivement enregistré une croissance économique de 7% et 6,6% en moyenne durant la mise en œuvre de leurs plans quinquennaux de développement (2011/2012 à 2015/2016). Cela étant, le secteur agricole n'a pas affiché la croissance attendue du fait d'un certain nombre de difficultés, dont une faible productivité, les changements climatiques, l'insuffisance des technologies, une information sur les marchés et des infrastructures inadéquates et de mauvaises pratiques agricoles. Il y a donc beaucoup à faire dans le domaine agricole, même si la Tanzanie est l'un des pays qui présentent les meilleurs résultats économiques en Afrique subsaharienne.

On ne saurait trop souligner l'importance et les fondements de l'agriculture en Tanzanie. L'économie est entièrement dépendante des activités agricoles, qui contribuent pour 28,7% au produit intérieur brut total, ainsi que pour 30% aux recettes d'exportation. Le secteur agricole emploie quelque 65,5% de la population active et fournit 66% des matières premières industrielles du pays. Il produit en outre de quoi couvrir plus de 100% des besoins alimentaires nationaux. Le dynamisme des activités agricoles et les possibilités de revenus dont bénéficie une grande partie de la population ne seraient pas les mêmes sans les interventions du FIDA. Le Gouvernement tanzanien souhaite donc rendre hommage au FIDA pour son partenariat de longue date avec le pays et son engagement à continuer de contribuer au développement du secteur rural et agricole pour venir en aide aux petits exploitants.

Récemment, le Gouvernement et le FIDA ont examiné et élaboré ensemble le programme d'options stratégiques pour le pays qui couvre la période 2016-2021, et sont convenus d'œuvrer de concert à la transformation du secteur agricole tanzanien et de ses sous-secteurs (cultures, élevage et pêche). Depuis 1979, le FIDA a déjà appuyé dans notre pays quelque 15 programmes de développement agricole et projets afférents – pour un montant total de 839,5 millions d'USD environ, dont 399,05 millions d'USD de financements du Fonds –, lesquels ont eu des retombées bénéfiques pour plus de 3,3 millions de ménages. La Tanzanie continuera de saluer initiatives menées par le Fonds dans le cadre de son portefeuille d'activités, notamment au titre de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11) qui prévoit un appui au programme de développement de la pêche, de l'aquaculture et des semences végétales, lequel contribuera à la phase II du Programme de développement du secteur agricole.

Ce programme s'articule autour de deux composantes: augmentation de la production et de l'utilisation de semences de qualité, amélioration de l'accès à ces dernières, et appui aux secteurs compétitifs de la filière aquacole, d'une part, et coordination et gestion du

programme, d'autre part. Les défis auxquels l'agriculture fait face, notamment la hausse des prix des produits alimentaires, les changements climatiques et divers aspects technologiques, continuent de menacer la vie de nombreuses personnes. Dans les pays pauvres tels que la Tanzanie, les changements climatiques, la production agricole et l'accès à la nourriture devraient avoir de graves répercussions sur la variabilité climatique et sur l'occurrence des épisodes de fortes pluies et de sécheresse. Nous appelons par conséquent de nos vœux une action concertée des pays pour atténuer les effets de ces problèmes.

La Tanzanie est l'un des pays les plus touchés par l'évolution des marchés mondiaux des produits alimentaires. Elle a le potentiel et la capacité nécessaires pour assurer une grande partie de la production vivrière qui permettrait de nourrir les pays voisins, mais se heurte au circuit mal structuré de commercialisation des céréales. De nombreux négociants étrangers et trafiquants profitent de ce manque d'infrastructures commerciales pour opérer sur de multiples centres de production céréalière, en particulier au moment des récoltes. Ainsi, le manque de pouvoir de négociation et de transparence, et les compétences entrepreneuriales inadéquates des agriculteurs font qu'ils ne sont pas en position d'obtenir de meilleurs prix. Cette situation tend à décourager les agriculteurs, en particulier ceux des régions excédentaires, de produire davantage de céréales. En outre, elle menace la sécurité du pays, et prive le Gouvernement de recettes. Dans de telles conditions, les pays pauvres comme la Tanzanie auront du mal à atteindre les ODD.

Pour faire face aux défis que je viens de mentionner, la Tanzanie appelle à un financement multisectoriel et inclusif par les parties prenantes, c'est-à-dire les partenaires de développement, dans le cadre de la phase II du Programme de développement du secteur agricole. Le FIDA fait partie des partenaires de développement qui s'engagent à poursuivre leur appui à l'agriculture tanzanienne par l'intermédiaire de ce programme. Celui-ci met l'accent sur quatre composantes pour répondre aux problèmes rencontrés par les filières de la production végétale et animale et de la pêche, à savoir la gestion durable de l'utilisation de l'eau et des terres, l'amélioration de la productivité agricole, les activités de commercialisation et l'ajout de valeur en milieu rural, et le renforcement des catalyseurs du secteur. Le Gouvernement tanzanien exprime sa gratitude pour l'allocation de ressources d'un montant de 58,8 millions d'USD dont il bénéficie dans le cadre de FIDA11. Le Gouvernement et le FIDA vont collaborer pour achever, conformément au calendrier convenu, la conception du programme de développement de la pêche, de l'aquaculture et des semences vivrières, en vue de sa présentation au Conseil d'administration en septembre 2020.

Le Gouvernement tanzanien espère que le FIDA approuvera rapidement ce programme, afin d'atteindre son objectif qui est d'éradiquer la pauvreté, la faim et la malnutrition, ainsi que d'accroître la productivité agricole et les revenus, tout en améliorant la qualité de vie des populations rurales. Nous souhaitons sincèrement que le FIDA conserve des liens étroits avec les pays pauvres, et veille à la réalisation des investissements nécessaires dans les systèmes alimentaires durables pour éliminer la faim d'ici à 2030. Comme cela a toujours été le cas, nous croyons en l'approche du FIDA, qui vise à faire participer les petits exploitants au processus d'atténuation, et nous invitons le Fonds à continuer d'appuyer les initiatives dans ce domaine, non seulement en Tanzanie, mais aussi dans d'autres pays pauvres dans le monde. Nous sommes persuadés que ces projets auront des retombées positives pour nos peuples.

Allocution prononcée par Roberto Gualtieri, Ministre de l'économie et des finances de la République italienne

C'est pour moi un honneur d'ouvrir cette quarante-troisième session du Conseil des gouverneurs du FIDA et de vous souhaiter la bienvenue au nom du Gouvernement italien. Ma présence ici témoigne de l'engagement de mon pays en faveur des organismes ayant leur siège à Rome; nous sommes fiers d'héberger, en Italie, le pôle des Nations Unies consacré à l'agriculture. Tout comme ceux de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et du Programme alimentaire mondial, les domaines d'intervention du FIDA nous semblent essentiels, le plus important de tous étant la sécurité alimentaire et ses aspects connexes, à commencer par la production agricole durable. L'Italie en est un parfait exemple. En effet, le développement de l'industrie agroalimentaire dans notre pays s'accompagne de politiques relatives à la protection du territoire, à la production agricole, à la promotion de la production locale et du terroir, à la valeur ajoutée des activités de transformation et à la qualité des aliments.

Le pôle agricole sis à Rome joue un rôle central dans notre approche multilatérale des relations diplomatiques, approche dans laquelle nous entendons continuer d'investir malgré les nombreuses attaques auxquelles elle se heurte. Le FIDA, dont les Gouverneurs sont réunis aujourd'hui, est avant tout une institution financière et, parmi ce type d'institutions, elle est celle dotée du mandat le plus particulier et disposant des meilleures compétences dans son domaine. Le Fonds collabore avec de petites entreprises, résout les problèmes des petits producteurs et fait la promotion d'une agriculture plus durable en investissant dans le dernier maillon de la chaîne de valeur, améliorant ainsi la situation économique et la sécurité alimentaire des personnes les plus défavorisées. Sa mission, son savoir-faire et ses capacités sont de véritables atouts en matière de coopération internationale, atouts qu'il convient de reconnaître et de préserver autant que possible. En effet, le Fonds est une formidable source de compétences et il devra resserrer ses liens de coopération et ses partenariats stratégiques avec les autres institutions financières et avec ses États membres.

Depuis quelques années, les acteurs de la coopération internationale étudient les possibilités, pour les banques multilatérales de développement, de mettre en place un système de coopération dans le but d'optimiser leurs résultats. Le FIDA est doté d'un avantage certain dans ce système mondial. En tant que représentants des États membres, nous devons, avec les Gouverneurs, promouvoir auprès des autres institutions financières internationales le rôle joué par le Fonds, qui doit faire office de référence dans ses domaines d'expertise. En engageant une collaboration stratégique avec ces institutions, le FIDA pourrait décupler son impact et les résultats de ses initiatives. La coopération internationale doit être efficace et ne saurait être retardée, car les effets des changements climatiques pèsent déjà largement sur l'agriculture et la sécurité alimentaire. Ce sont les pays les plus pauvres, ceux-là mêmes où le FIDA intervient depuis longtemps, qui ressentiront le plus durement ces effets.

Ces questions seront au cœur de l'ordre du jour de la prochaine Conférence des Parties, que l'Italie va coorganiser avec le Royaume-Uni. Nous les aborderons également dans le cadre de la présidence italienne du G20, en 2021. L'année 2020 sera une année charnière pour le FIDA, dont la Douzième reconstitution des ressources débute officiellement cet après-midi. De nombreuses difficultés attendent tant les pays donateurs, qui doivent veiller à équilibrer leur budget, que les pays bénéficiaires, qui, bien souvent, voient le poids de leur dette augmenter. Le Fonds devra aussi faire face à un important défi, à savoir faire en sorte de conserver la solidité financière nécessaire pour pouvoir continuer de s'acquitter de sa mission, qui est de répondre aux demandes de ses États membres.

Nous faisons pleinement confiance au Président, M. Hounou, et à la capacité de son équipe, pour faire une proposition qui convaincra l'ensemble des donateurs, nouveaux ou non. Je tiens à féliciter le Président d'avoir retenu, pour la présente session du Conseil des gouverneurs, le thème "Investir dans des systèmes alimentaires durables pour éliminer la faim d'ici à 2030", qui tombe à point nommé. En effet, ce thème, qui guidera l'action de chacun des trois organismes ayant leur siège à Rome et leur action collective, porte sur une question d'importance cruciale aujourd'hui pour l'ensemble des organisations internationales, à savoir la notion des systèmes alimentaires. Cette question mobilise tous nos efforts en prévision de l'organisation, en 2021, du Sommet mondial sur les systèmes alimentaires, formidable occasion que nous devons être prêts à saisir. Nous espérons que la Douzième reconstitution des ressources du FIDA sera, grâce à la participation de tous, une véritable réussite. L'Italie se tient prête à continuer d'appuyer ce processus.

Allocution prononcée par Amir Abdulla, Directeur exécutif adjoint, au nom de David Beasley, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial

C'est un honneur pour moi d'être ici aujourd'hui pour représenter le Programme alimentaire mondial (PAM). Je vous transmets les salutations de notre Directeur exécutif, qui regrette de ne pas pouvoir être présent aujourd'hui. Je sais qu'il a déjà eu l'occasion de s'exprimer plusieurs fois devant le Conseil des gouverneurs, à son plus grand plaisir.

Ensemble – présents ou non dans cette salle – nous avons une responsabilité partagée, celle d'aider les populations à vivre dans la dignité et à bâtir un avenir exempt de la faim et de la pauvreté. Pourtant, comme on le sait, le nombre de personnes souffrant de la faim chronique ne cesse d'augmenter. Il a de nouveau dépassé la barre des 800 millions, et la tendance à la hausse se poursuit. Nous assistons à un énorme retour en arrière: voilà 10 ans que nous n'avions pas atteint de tels niveaux. Nous sommes pourtant en 2020, et nous nous acheminons vers l'échéance de 2030. Soyons clairs: l'objectif visant à éliminer la faim et la malnutrition dans le monde d'ici à 2030 s'éloigne peu à peu. Il nous glisse entre les doigts. C'est pourquoi le FIDA, la FAO et le PAM sont plus que jamais mobilisés. Nous sommes déterminés à collaborer plus étroitement et plus efficacement encore.

Comme vient de le souligner M. Gualtieri, le thème retenu pour la présente session du Conseil des gouverneurs du FIDA tombe à pic. Son intitulé, à savoir "Investir dans des systèmes alimentaires durables pour éliminer la faim d'ici à 2030", ne pourrait être plus adapté. Tous ensemble, nous réfléchissons au Sommet mondial sur les systèmes alimentaires de 2021, que nous sommes en train de préparer. Toutes les décisions qui seront prises pendant ce sommet, mais aussi après, devront avoir pour but de maximiser les avantages d'une approche de la mise en œuvre du Programme 2030 axée sur les systèmes alimentaires. Aujourd'hui, alors que la crise climatique ne fait que s'accroître, une telle approche contribuerait à la réalisation d'un bon nombre d'objectifs de développement durable (ODD).

Nous sommes nombreux à avoir participé, hier à la réunion avec l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Sommet sur les systèmes alimentaires, Agnes Kalibata, et à nous y être exprimés. Les membres des organismes ayant leur siège à Rome étaient présents. Il devient évident, me semble-t-il, que l'amélioration des systèmes alimentaires est l'une des stratégies les plus adaptées, si ce n'est la meilleure, pour promouvoir des moyens d'existence solides et durables. Le Sommet sur les systèmes alimentaires devrait permettre d'accélérer la réalisation de l'ODD 2, à laquelle il faut parvenir durant cette Décennie d'action. Puisque nous en avons la possibilité, il faudra tout faire pour sensibiliser l'opinion mondiale au problème de la faim dont souffrent les pays dotés de systèmes alimentaires précaires.

Seule une démarche multisectorielle et collaborative peut nous permettre d'y parvenir. C'est pourquoi je suis convaincu que Rome doit être l'épicentre de ce Sommet. L'action qui y sera menée, notamment par les organismes qui y ont leur siège, sera déterminante. Je suis sûr qu'en joignant nos efforts, nous pourrions, avec l'appui de nos membres en commun, jouer un rôle essentiel dans la résolution des problèmes structurels qui minent les systèmes alimentaires et qui font que, par exemple, tant de producteurs vivent eux-mêmes dans l'insécurité alimentaire. Quand on y réfléchit, n'est-ce pas là le signe évident que quelque chose va très mal? Parmi ces problèmes, citons par exemple le manque d'infrastructures, de moyens de transport pour acheminer les récoltes jusqu'aux marchés, d'outils et de semences de qualité, d'instruments financiers et d'investissements appropriés, de possibilités de crédit et de débouchés, sans oublier, et j'insiste sur ce point, la marginalisation des agricultrices.

Malgré toutes ces difficultés, il est encore possible d'éliminer la faim d'ici à 2030. En œuvrant de concert à transformer les systèmes alimentaires, à lutter contre la faim et la malnutrition, et à promouvoir le développement agricole et la transformation rurale, les organismes ayant leur siège à Rome peuvent y contribuer. En joignant tous nos efforts, nous pouvons y arriver. Nous pouvons faire en sorte que plus aucune famille et plus

aucun enfant, où qu'il soit dans le monde, ne connaisse la faim. C'est pourquoi je tiens, au nom du Directeur exécutif et de toute l'équipe du PAM, à féliciter le FIDA. Nous vous souhaitons une session fructueuse et, surtout, nous nous réjouissons à la perspective de continuer à collaborer pour atteindre cet objectif.

Allocution d'ouverture prononcée par Gilbert F. Houngbo, Président du FIDA

Monsieur le président du Conseil,

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,
Mesdames les vice-présidentes,
Mesdames et Messieurs,

Bienvenue à la quarante-troisième session du Conseil des gouverneurs du FIDA.

Permettez-moi de prime abord de saluer l'excellence du travail abattu par le bureau sortant. Je vous en félicite.

Je souhaite la bienvenue aux membres du nouveau bureau. Bienvenue à notre nouveau président, Monsieur Suminto, Gouverneur du FIDA pour l'Indonésie, et à nos nouvelles vice-présidentes: Madame Marie-Therese Sarch, Gouverneure du FIDA pour le Royaume-Uni, et Madame Clémentine Ananga Messina, Gouverneure du FIDA pour le Cameroun.

Je souhaite aussi la bienvenue aux représentants des organisations paysannes qui viennent de clore les travaux du Forum paysan dans nos locaux au FIDA.

Je voudrais aussi exprimer toute ma solidarité, et celle du FIDA, envers les pays et les familles touchés par le coronavirus et tout particulièrement, envers la Chine, qui est en première ligne.

Nous vivons un moment historique. Nous nous réunissons à l'aube d'une nouvelle décennie, sur le long chemin vers la réalisation des objectifs de développement durable.

Souvenez-vous lorsque nous nous sommes engagés dans cette voie. C'était en 2015; nous étions confiants d'avoir les connaissances, l'expérience et la détermination nécessaires pour bâtir un monde dans lequel nul n'est laissé pour compte. Après cinq années de travail intense, il est de notre devoir de nous demander quels ont été les progrès accomplis.

Selon le rapport sur les objectifs de développement durable du Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, les gouvernements ont fait une priorité d'intégrer les ODD dans les programmes et les politiques nationales. La pauvreté extrême diminue, la mortalité infantile aussi. Un plus grand nombre de personnes ont accès à l'électricité. Pour certains des objectifs d'égalité des sexes, les progrès réalisés sont satisfaisants.

Mais les motifs d'inquiétude demeurent. Malgré de réelles avancées, l'élimination de la faim et de l'extrême pauvreté d'ici 2030 est toujours hors d'atteinte. Comme une abstraction, un mirage au lointain.

Partout dans le monde, les changements climatiques menacent les systèmes alimentaires. Le niveau des mers continue de s'élever. Les événements climatiques extrêmes sont de plus en plus fréquents. L'approvisionnement alimentaire est menacé par la sécheresse, les inondations et les incendies – ajoutez à cela les conflits et les situations de fragilité qui touchent directement nos populations.

Et ce sont les populations rurales – et tout particulièrement les petits producteurs – qui restent les plus affectées, encore et toujours.

Face à de tels défis, la question se pose: comment pouvons-nous accélérer les progrès et ainsi, une bonne fois pour toute, libérer le monde de la faim et de la pauvreté?

La réponse est devant nous, elle est claire: continuer sans relâche à cibler les populations rurales les plus démunies, les plus vulnérables.

Soixante-dix-neuf pour cent des personnes les plus pauvres au monde et la grande majorité de celles qui ont faim vivent dans les zones rurales. C'est un fait.

De nombreuses publications – dont celle de la Banque mondiale – indiquent clairement que la croissance économique générée par l'agriculture est deux à trois fois plus efficace pour réduire la pauvreté que la croissance économique générée par tout autre secteur.

Nous savons par ailleurs que 63% des personnes les plus pauvres au monde travaillent dans l'agriculture, la plupart dans des petites exploitations agricoles. Ces mêmes petits producteurs produisent la moitié des calories alimentaires mondiales sur 30% des terres agricoles.

Investir dans les zones rurales est source de prospérité, de sécurité alimentaire et de résilience. C'est pour cette raison que le FIDA a un rôle vital à jouer.

Permettez-moi de revenir brièvement sur les atouts du FIDA, qui rendent notre institution si particulière.

Le FIDA opère dans les régions isolées et hautement vulnérables où peu d'organisations d'aide au développement ou d'institutions financières internationales s'aventurent.

Notre "raison d'être" est sans équivoque: celle d'investir dans les économies rurales et de promouvoir la sécurité alimentaire, une croissance durable et inclusive.

Depuis 1977, le FIDA a aidé plus de 500 millions de personnes. Et chaque année, les projets du FIDA permettent d'augmenter de plus de 20% le revenu de 20 millions de femmes et d'hommes pauvres. Ils permettent aussi d'augmenter leur production agricole, leur marge nette, et de renforcer leur résilience.

L'approche programmatique du FIDA, qui implique également les communautés rurales de manière systématique, a clairement démontré son efficacité.

Pour obtenir des résultats durables, il faut une approche inclusive mais aussi une véritable appropriation des interventions par les communautés. Cette pratique, dont le FIDA est l'un des pionniers, a démontré son efficacité, surtout dans les situations de grande fragilité. Ces communautés avec lesquelles nous travaillons, à toutes les étapes des projets, ont investi elles-mêmes plus de deux milliards de dollars pour leur propre développement.

Le portefeuille du FIDA reste solidement ancré auprès des gouvernements – près d'une centaine aujourd'hui. Je parle bien sûr des financements mais aussi d'autres formes de soutien non-financier, comme l'appui à l'élaboration des politiques.

J'ai évoqué ce que le FIDA a réalisé; je voudrais maintenant parler de ce qu'il nous reste encore à accomplir. Le FIDA a des bases solides, mais nous devons faire plus et avons besoin de votre soutien, de vous, nos États membres.

Aujourd'hui, 31 pays accusent un sérieux retard en matière d'élimination de l'extrême pauvreté. D'ici 2030, 80% des personnes vivant dans l'extrême pauvreté seront concentrés dans ces 31 pays. La Banque mondiale estime que les changements climatiques plongeront 100 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté d'ici 2030, en grande partie en raison de l'impact que subit l'agriculture.

Nous faisons face à des défis d'une ampleur inédite.

Pour les affronter, notre ambition est d'avoir un programme de prêts et dons entre 4 et 5 milliards de dollars pour FIDA12.

Un secteur agricole fort est au cœur des systèmes alimentaires durables.

Notre vocation est de doubler notre impact sur le terrain au cours de la décennie à venir. La priorité du FIDA restera les pays à faible revenu et ceux à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Dans la même veine, nous développons des produits financiers plus diversifiés, répondant mieux aux besoins des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure.

Le FIDA s'appuiera pleinement sur ses ressources de base pour créer l'effet de levier nécessaire à l'augmentation de sa capacité d'emprunt et de rétrocession de prêts aux États membres.

Le programme de prêts et dons est, et restera, le socle de l'appui apporté par le FIDA aux pays bénéficiaires. Il repose sur la reconstitution des ressources de base et dépend ainsi de vos niveaux de contribution.

Par ailleurs, dans le cadre de la Douzième reconstitution des fonds (FIDA12), nous introduisons deux instruments nouveaux pour répondre à une demande croissante: le Programme de participation du secteur privé au financement – le Programme PSPF – et le Programme élargi d'adaptation de l'agriculture paysanne – ASAP+.

ASAP+ s'appuiera sur le succès et l'expérience acquise avec ASAP, mis en œuvre dans 41 pays. En matière de financement climatique, en plus de l'adaptation, l'atténuation en milieu rural devrait retenir notre attention.

La fenêtre secteur privé va quant à elle créer des opportunités dans les zones rurales. Elle mobilisera des investissements privés, du savoir-faire et de l'innovation au profit des jeunes entrepreneurs ruraux. Sa valeur cardinale sera la création d'emplois pour les jeunes et les femmes.

Il ne reste que dix ans pour tenir les engagements du Programme 2030; il est grand temps de remettre l'ODD 2 sur sa trajectoire. Dans les deux prochaines années, il sera absolument crucial d'investir le champ politique, de s'engager et de mobiliser les ressources nécessaires. C'est dans cet esprit que le Secrétaire général des Nations Unies a convoqué un Sommet sur les systèmes alimentaires en 2021. J'exhorte donc tous les partenaires à contribuer activement à son succès.

Notre voie est tracée: la voie pour réaliser les ODD passe par les zones rurales. Pour être à la hauteur de nos engagements, il nous faut aller jusqu'au bout de cette voie et investir dans les personnes les plus marginalisées – les petits producteurs, les femmes, les jeunes et les peuples autochtones.

C'est avec cette conviction profonde que nous vous demandons d'accroître votre soutien pour, ensemble, libérer le monde de la faim et de la pauvreté. C'est à ce prix que nous réaliserons les ODD que nous savons indispensables.

Doubler son impact sur le terrain d'ici 2030 pour contribuer pleinement à l'élimination de l'extrême pauvreté et de la faim: oui, le FIDA peut le faire!

Nous comptons sur vous pour y parvenir.

Synthèse des délibérations du Forum paysan, présentée par Mme Elizabeth Nsimandala, Présidente de l'Organisation panafricaine des producteurs agricoles et de la Fédération des agriculteurs d'Afrique orientale, et par Mme Eugenie Halim, représentante du Forum mondial des pêcheurs et des travailleurs de la pêche, au nom des délégués au Forum paysan

Nous, les délégués des organisations d'agriculteurs, de pêcheurs et de pasteurs à la septième réunion mondiale du Forum paysan au FIDA, souhaitons porter à votre attention la déclaration suivante.

La réunion 2020 du Forum s'est tenue durant la deuxième année de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale, qui représente une occasion unique de mettre en œuvre des politiques favorables aux petits producteurs vivriers et de contribuer à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et plus particulièrement aux ODD 1, 2, 5, 12, 13, 14, 15, 16 et 17.

L'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies, en décembre 2018, de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales constitue une contribution opportune et significative à la Décennie et au Programme 2030, en cela qu'elle fournit à nos actions un cadre fondé sur des droits.

Le contexte mondial du développement d'une production alimentaire durable par des centaines de millions de petits producteurs familiaux, agriculteurs, pêcheurs et pasteurs à travers le monde exige, à l'échelle mondiale, une action urgente et massive. Les effets des changements climatiques sur la dégradation des terres, des eaux, des forêts et de tous nos écosystèmes affectent profondément la résilience des communautés rurales et de leurs moyens d'existence, compromettant les systèmes alimentaires desquels ils dépendent.

Nous invitons instamment le FIDA et les Gouvernements de ses États membres à renforcer leur appui aux initiatives des petits producteurs vivriers fondées sur des systèmes et des pratiques durables de production alimentaire, qu'ils soient agroécologiques, biologiques ou autres, sur les terres, les eaux et les forêts. Nous lançons également un appel pour que soit encouragée l'utilisation des ressources génétiques traditionnelles (semences et bétail).

Nous, les délégués à la réunion mondiale du Forum paysan, réitérons notre demande de bénéficier d'un statut d'observateurs au Conseil d'administration du FIDA et notre engagement à utiliser ce statut pour contribuer à la réalisation du mandat du Fonds, dans l'intérêt de ceux que nous représentons. Nous sommes prêts à poursuivre la concertation avec le FIDA et ses États membres à cet égard.

Nous, les organisations de petits producteurs vivriers (OP), apprécions également le processus de décentralisation du Forum paysan, parallèlement à la décentralisation du FIDA lui-même, qui devrait promouvoir encore davantage l'inclusion d'une gamme élargie d'organisations régionales, nationales et locales représentatives des petits producteurs vivriers.

Nous reconnaissons qu'il existe divers stades de collaboration aux niveaux régional et national et nous invitons instamment à :

- Promouvoir, partout où cela sera possible, la participation des représentants des OP à la réunion annuelle de planification des plateformes sous-régionales du FIDA.
- Œuvrer en vue de la conclusion d'accords formels de coopération avec les OP nationales, avec la signature de Mémoires d'entente d'accord/Déclarations d'engagement entre le FIDA (y compris les

directeurs de pays du FIDA) et les OP nationales qui contribuent à la réalisation du programme du Forum paysan.

- Veiller à ce que tous les processus de formulation des COSOP associent pleinement, dans chaque pays, toutes les organisations représentatives des petits producteurs vivriers.
- Veiller à ce que les programmes financés par le FIDA aux niveaux national et régional associent les OP aux processus de conception, d'exécution, d'examen à mi-parcours, de suivi et d'évaluation.
- Veiller à ce que la conception et les accords de prêt concernant les projets de développement agricole financés par le FIDA et exécutés par nos gouvernements prévoient clairement le transfert effectif de l'équipement et des infrastructures allouées aux organisations locales de producteurs vivriers avant l'achèvement du projet, afin d'en assurer la durabilité.
- Organiser la structure régionale du Forum paysan dans la région NEN conformément à la structure décentralisée du FIDA, avec donc une réunion au Caire pour l'Afrique du Nord et le Proche-Orient, et une réunion à Istanbul pour l'Asie centrale.
- Renforcer le suivi effectif des processus du Forum paysan, à tous les niveaux, par les mécanismes respectifs de pilotage du Forum, et envisager la possibilité d'un bilan au niveau mondial en 2022.
- Veiller à ce que les représentants des peuples de pêcheurs et de pasteurs aient leur place dans la gouvernance du Forum paysan et dans ses comités décisionnels à tous les niveaux, y compris l'accès aux instruments de financement, existants et nouveaux.
- Accroître la visibilité des initiatives de développement rural financées par le FIDA et veiller à ce que, dans chacune des sous-régions, le personnel décentralisé du FIDA soit intégré aux instances formelles pertinentes de concertation en cours sur les politiques publiques.
- L'intégration active, par le FIDA, des Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale, des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts, et de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales, dans les mesures de sauvegarde et procédures internes.
- Veiller à la participation des directeurs de pays du FIDA aux espaces formels de concertation sur les politiques publiques (comme la Commission de l'agriculture familiale – REAF – dans la région du MERCOSUR et l'ECOWAP en Afrique de l'Ouest) et promouvoir la participation des OP à au moins l'un des processus prioritaires d'élaboration des politiques identifiés dans le COSOP.

Suite aux débats enrichissants qui ont eu pour cadre les groupes de travail thématiques, nous invitons le FIDA à appuyer la mise en œuvre des recommandations suivantes:

- Davantage d'investissements dans les activités hors exploitation et après récolte afin de créer des possibilités intéressantes pour les jeunes ruraux.
- Davantage d'investissements dans les services et l'infrastructure (énergie, mécanisation durable, éducation, formation, etc.) pour retenir et attirer les jeunes dans les zones rurales.
- Davantage de programmes de formation et de leadership/mentorat à l'intention des jeunes de manière à assurer le transfert

intergénérationnel de la direction sur les exploitations et dans les organisations de petits producteurs vivriers.

Genre et rôle dirigeant des femmes dans les OP. Nous notons avec satisfaction que cette année, les femmes déléguées représentent 40% des participants au Forum paysan, et nous plaidons pour que le FIDA et les OP s'engagent conjointement à faire en sorte que les femmes représentent au moins 50% des participants à toutes les prochaines réunions régionales et mondiales du Forum.

- Concevoir et exécuter des programmes favorisant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans la production vivrière à petite échelle et les moyens d'existence ruraux.
- Élaborer des plans d'appui à long terme aux organisations féminines ou aux sections féminines des organisations des petits producteurs vivriers.
- Intensifier la participation des femmes dirigeantes d'OP à l'exécution, la supervision et le suivi des programmes financés par le FIDA.

Changements climatiques

- Investir massivement dans la régénération des terres et l'agroforesterie/la végétation pour le piégeage du carbone par les petits producteurs vivriers et les communautés rurales.
- Investir dans le renforcement des moyens d'existence des petits producteurs vivriers déplacés par les changements climatiques.
- Reconnaître l'agroécologie, la production biologique et les autres modèles durables de production alimentaire résilients face au climat comme des approches clés à la fois pour l'adaptation aux changements climatiques et pour l'atténuation de leurs effets.
- Coopérer avec les gouvernements et les organisations de petits producteurs vivriers pour ce qui concerne les politiques publiques et les mécanismes connexes d'incitation en vue de promouvoir l'agroécologie et d'autres modèles durables garantissant des quantités suffisantes pour tous d'aliments sains et nutritifs, y compris pour les populations défavorisées.
- Appuyer la diffusion des bonnes pratiques et technologies promues par les organisations de petits producteurs vivriers et mises au point conjointement avec la communauté de la recherche agricole.
- Reconnaître le rôle des producteurs en tant que solutions aux changements climatiques et appuyer les actions dirigées par les producteurs qui contribuent à la lutte mondiale contre les changements climatiques.
- Faciliter et appuyer les échanges d'agriculteur à agriculteur pour promouvoir le renforcement des capacités des agriculteurs grâce au partage des savoirs concernant les meilleures pratiques d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets susceptibles d'être reproduites ailleurs.

Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale

- Encourager les processus multi-acteurs pour l'exécution, le suivi et l'évaluation de la Décennie pour l'agriculture familiale à tous les niveaux.
- Fournir un appui financier et technique aux organisations de petits producteurs vivriers pour qu'elles jouent un rôle directeur dans la mise en place et le pilotage des Comités nationaux pour l'agriculture familiale.

- Collaborer avec les gouvernements pour s'assurer que les politiques nationales et régionales en matière d'agriculture et de développement rural soient cohérentes avec les orientations et les principes découlant de la Décennie pour l'agriculture familiale.

Sommet mondial sur les systèmes alimentaires

S'agissant du Sommet mondial sur les systèmes alimentaires, qui se tiendra en 2021, nous, les délégués au Forum paysan, mettons pour condition à notre participation l'obtention d'informations suffisantes sur le Sommet pour nous permettre d'évaluer collectivement, avec les membres de nos organisations, les avantages et les inconvénients de notre participation.

Nous demandons au FIDA d'appuyer une participation efficace et organisée de manière autonome de la société civile au Sommet mondial sur les systèmes alimentaires, en faisant fond sur les espaces existants où s'expriment les petits producteurs vivriers comme le Mécanisme de la société civile au sein du CSA et le processus du Forum paysan au FIDA.

Si les approches ci-dessus sont prises en considération, nous demandons qu'un appui soit fourni aux OP en vue de l'organisation d'un pré-Sommet des petits producteurs vivriers pour regrouper nos voix.

Nouveaux instruments pour FIDA12

Nous, les délégués au Forum paysan, exprimons notre vif intérêt pour l'ASAP+ et le PSFP en tant que nouveaux instruments soumis à la Consultation sur FIDA12. Ces instruments financiers devraient être directement accessibles à nos membres, qui sont prêts à reproduire à plus grande échelle les bonnes pratiques en matière d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets, ainsi que les plans d'entreprise concernant les investissements dans les filières impulsés par nos coopératives et agriculteurs. En outre, nous:

- Demandons au FIDA de concevoir ces deux instruments conjointement avec nous.
- Proposons de collaborer avec le FIDA en vue de la conception, de la mise en œuvre et du suivi de mécanismes destinés à l'affectation de ressources en particulier aux organisations communautaires de base, aux OP et aux coopératives, et de garantir une inclusion effective des membres des secteurs de la pêche et de l'élevage.
- Demandons que des représentants des OP participent à la structure de gouvernance des deux instruments.

Déclaration conclusive

Nous sommes, depuis 14 ans, les partenaires du FIDA et nous considérons le Forum paysan comme un espace unique de concertation et de partenariat avec une institution financière internationale consacrée au développement de nos membres. Nous sommes persuadés que le FIDA collaborera avec nous en vue de la mise en œuvre des recommandations issues de cette réunion mondiale du Forum paysan.

Nous savons que le FIDA et ses États membres entament la Consultation sur la Douzième reconstitution de ses ressources et nous sommes désireux de nous associer au Fonds dans la mobilisation et dans les efforts à déployer pour le succès de la reconstitution des ressources du FIDA.

Nous affirmons particulièrement notre appui au FIDA pour la promotion d'un financement sur une large base des deux nouveaux instruments proposés au processus de consultation pour FIDA12.

Honorables Gouverneurs, cette déclaration comporte un additif, dont je vous donne lecture:

L'Organisation mondiale des agriculteurs (OMA), membre du Comité de pilotage du Forum paysan, donne son aval à la déclaration finale de la réunion mondiale 2020 du Forum paysan, avec les exceptions suivantes:

- 1) Les mandats mondiaux de l'OMA l'engagent à toutes les solutions au défi des changements climatiques, y compris l'agriculture intelligente face aux changements climatiques, au-delà de la portée de cette déclaration.
- 2) L'OMA appuie le Sommet mondial sur les systèmes alimentaires qui se tiendra en 2021, et est résolue à participer à la conception, la préparation et la mise en œuvre du processus, afin d'assurer la possibilité que soit entendue la voix des producteurs familiaux grâce à leur participation dans le cadre de plateformes plus inclusives que le CSA, comme les mécanismes multi-acteurs des principaux groupes des Nations Unies et de tous les autres mécanismes de représentation des Nations Unies.

Déclaration de S.E. Josefa Sacko, Ambassadrice et Commissaire à l'économie rurale et à l'agriculture, Commission de l'Union africaine

C'est pour moi un grand honneur et un privilège de prendre la parole au nom de Son Excellence Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union africaine, devant la quarante-troisième session du Conseil des gouverneurs du FIDA, dans cette belle ville de Rome, sur une question très importante et d'actualité, à savoir le lien entre le financement du développement, la paix et la sécurité. Je tiens également à remercier le Président du FIDA d'avoir invité la Commission de l'Union africaine à participer à cette importante manifestation. Nous sommes tout à fait ravis que cette session se tienne quelques jours seulement après que l'Union africaine ait conclu avec succès sa trente-troisième session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, tenue au siège de l'Union africaine à Addis-Abeba, en Éthiopie, les 9 et 10 février 2020 et dont le thème cette année était: "Faire taire les armes: créer des conditions propices au développement de l'Afrique".

Comme vous le savez tous, nous avons un méga-programme, qui est notre Agenda 2063 et nous devons, vraiment, le mettre en œuvre, car il constitue notre feuille de route en tant que commissaires de la Commission de l'Union africaine. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 établit un lien explicite entre le développement durable et la paix. Il appelle à une approche transformatrice, qui améliore la collaboration en matière de prévention, d'atténuation et de solution des conflits, et de relèvement en travaillant avec les pays et les communautés afin de trouver des solutions durables aux conflits et à l'insécurité. À cet égard, il n'est qu'approprié et louable que l'Union africaine ait choisi pour thème de l'année 2020 "Faire taire les armes: créer des conditions propices au développement de l'Afrique".

En tant que projet phare de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, "Faire taire les armes" vise à promouvoir la paix et la stabilité sur le continent africain dans le but de mettre fin à toutes les guerres, conflits civils, violence sexiste et conflits violents ainsi que de prévenir les génocides, comme le prévoient l'Agenda 2063 pour l'Afrique et notre aspiration à une Afrique pacifique et sûre. Ce projet découle de la prise de conscience du fait que l'Afrique est le théâtre d'un nombre croissant de conflits prolongés qui ponctionnent une part importante de ses ressources économiques et humaines. L'insécurité persiste en République démocratique du Congo, en Somalie, au Soudan du Sud, au Nigéria, en République centrafricaine, au Mali et en Libye.

Le projet Armed Conflict Location & Event Data, qui dresse un inventaire des incidents et des conflits à travers le monde, a compté, entre le 1^{er} janvier et le 30 novembre 2019, 21 600 épisodes de conflits armés en Afrique. Pour la même période en 2018, ce nombre n'était que de 15 874; l'augmentation est donc de 36%. Pouvons-nous vraiment avoir l'Afrique que nous voulons dans le cadre de l'Agenda 2063? Cette tendance m'en fait douter. Il ne peut y avoir de développement sans paix durable. Les défis des conflits et de la violence doivent être relevés si nous voulons mettre fin à la pauvreté et à la faim. Cela a été dit ce matin. Les gens mettent l'accent sur la paix, si nous voulons mettre fin à la pauvreté et à la faim. C'est une priorité pour l'Afrique et pour la communauté internationale.

En ce qui concerne le domaine de l'agriculture, que je connais très bien en tant que Commissaire à l'économie rurale et à l'agriculture, également chargée de l'environnement, la pauvreté, la faim et les conflits sont inextricablement liés. Les conflits étranglent la production agricole, font obstacle aux échanges et empêchent des millions de personnes de s'extraire de la pauvreté. Ils entraînent des déplacements et des migrations, et ont pour conséquence une déstabilisation supplémentaire de notre continent et de la planète. La faim en Afrique a continué d'augmenter après de nombreuses années de recul. Nous avons enregistré de très bons résultats en 2016, mais maintenant la faim est de retour en de nombreux points du continent, annulant les

gains réalisés au cours des quatre dernières années et menaçant les efforts déployés pour atteindre les objectifs de la Déclaration de Malabo, à savoir l'élimination de la faim dans le continent en 2025, soit dans cinq ans à peine, et réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier l'objectif de développement durable numéro deux, l'ODD2.

Présentant de nouvelles données relatives à l'année 2019, le rapport récent "Vue d'ensemble régionale de la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique", réalisé par la FAO, l'Union africaine et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, indique que 256 millions d'Africains, soit 20% de la population, souffrent de sous-alimentation chronique, faisant perdre les progrès réalisés l'an dernier. D'autres formes de malnutrition sont également en augmentation, notamment la carence en micronutriments, le surpoids et l'obésité, augmentant le risque d'exposition à des maladies non transmissibles liées au régime alimentaire – et plus précisément les maladies d'origine alimentaire.

La deuxième évaluation des progrès accomplis par les États membres de l'Union africaine vers la réalisation de l'objectif de la Déclaration de Malabo, publiée dans notre rapport d'examen annuel, a été approuvée cette semaine, avant-hier, par la trente-troisième Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine. Le rapport indique que sur 49 pays qui ont participé et présenté leurs rapports, quatre seulement sont en bonne voie. La bonne nouvelle, toutefois, est que 36 pays ont amélioré leur performance par rapport au premier rapport. Il y a eu beaucoup de bonnes performances et je félicite tous mes ministres qui ont vraiment fait un effort pour intensifier leurs progrès vis-à-vis de la Déclaration de Malabo.

Il a également été dit que les principaux responsables de la dégradation des performances sont les conflits, accentués par les changements climatiques. Nous savons que nous sommes confrontés, aujourd'hui, au problème des criquets pèlerins dans la corne de l'Afrique. Le Ministre de la Somalie nous a déjà éclairés sur l'invasion, la gravité ou l'importance de cette infestation dans cette région. Par conséquent, la tendance à l'aggravation en Afrique est due à des conditions économiques mondiales difficiles et à des conditions environnementales dégradées et parfois, dans de nombreux pays, à une combinaison des conflits et de la variabilité climatique et de ses extrêmes. Dans plusieurs pays d'Afrique, les conflits conjugués aux extrêmes climatiques et au ralentissement ou au repli économique ont été l'une des principales causes de l'insécurité alimentaire là où, alors que l'incidence de conflits intenses a diminué depuis le début du XXe siècle, la violence a repris au cours des dernières années, reflétant une augmentation mondiale des conflits.

Les changements climatiques constituent une menace pour les systèmes alimentaires africains et sont un facteur important à l'origine des migrations et des conflits. Nous sommes actuellement aux prises avec une urgence acridienne en Afrique de l'Est, qui a menacé d'anéantir d'importants investissements dans la production végétale et animale. L'investissement dans l'adaptation et la résilience est essentiel. L'instabilité de notre continent pousse les agriculteurs ruraux à fuir vers les zones urbaines, augmentant la demande de denrées alimentaires et provoquant une hausse des prix des produits de base, d'où découlent des crises humanitaires actuelles et émergentes, notamment la faim et la malnutrition, perturbant ainsi dans une large mesure l'activité économique et la production vivrière, étant donné qu'une grande partie de notre population est forcée de se transformer en personnes déplacées et réfugiées.

La dimension de genre est importante lorsque l'on évalue comment les conflits affectent la sécurité alimentaire et la nutrition, étant donné que, s'agissant d'assurer une alimentation et une nutrition adéquates au niveau des ménages, les hommes et les femmes ont souvent un rôle et une responsabilité différents. Les hommes et les garçons sont plus susceptibles d'être impliqués dans les conflits physiques et risquent davantage

d'être recrutés dans des groupes militaires. La participation des hommes aux conflits confère aux femmes une responsabilité accrue dans le maintien des moyens d'existence du ménage, y compris l'accès à la nourriture, la nutrition et les soins de santé des membres du ménage. C'est dans ce contexte que le Gouvernement de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a organisé cette manifestation de haut niveau, main dans la main, en partenariat pour maintenir la paix en améliorant la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique en marge de la trente-troisième réunion ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine en février 2020 à Addis-Abeba, en Éthiopie.

À un moment où tant de crises sérieuses appellent notre attention, nous ne devons pas perdre de vue quelles sont leurs interconnexions. En cherchant à résoudre l'une d'entre elles, on contribue à résoudre les autres et on peut ainsi créer une dynamique positive de changement. Le financement du développement est indéniablement essentiel. Ma conviction aujourd'hui est que si les gouvernements consacrent des ressources adéquates à la transformation du monde agricole, notamment dans le cadre d'initiatives qui prennent en compte les besoins des jeunes, le chômage diminuera considérablement et les marchands de conflits auront du mal à faire de jeunes recrues. L'investissement dans le développement agricole et le développement rural est un moyen efficace de faire taire les armes et d'instaurer une paix durable en Afrique; mais l'investissement dans les zones touchées par les conflits et en proie à la violence pour lutter contre la pauvreté et la faim, construire des institutions solides et créer des emplois et ouvrir des perspectives économiques, le développement agricole et la transformation du monde rural peut catalyser le changement et favoriser la paix et la stabilité sur notre continent.

La vision du FIDA est parfaitement en phase avec celle de l'Union africaine: cibler l'investissement pour promouvoir la modernisation et la transformation de l'agriculture, permettre au développement agricole de contribuer aux groupes inclusifs du continent et au développement durable, et améliorer la productivité agricole en reliant les producteurs agricoles au secteur de la transformation et aux marchés, où se créent, pour les jeunes, des possibilités d'investissement dans l'ensemble des filières. En Afrique, il existe des communautés rurales pauvres disposant de ressources naturelles abondantes où la production agricole pourrait être accrue et où les populations pourraient prospérer. Cela pourrait rendre le continent moins dépendant des importations alimentaires et créer des emplois et de nouvelles industries tout au long des filières agricoles.

Selon certaines estimations, le système agroalimentaire pourrait absorber 70% des nouveaux entrants sur le marché du travail africain au cours des 20 prochaines années et pourrait, de ce fait, extraire des millions de personnes de la pauvreté et de la faim. L'autonomisation des femmes rurales, la modernisation des conditions de travail des femmes rurales et l'appui aux femmes dans les activités d'entrepreneuriat agricole sont l'un des moyens sûrs de garantir que la population féminine du continent puisse se transformer de manière autonome. Nous apprécions l'engagement de longue date du FIDA: faire en sorte qu'au moins 50% de ses ressources soient investies en Afrique et se focaliser sur les questions de modernisation de l'agriculture, d'autonomisation des femmes, de création d'emplois pour les jeunes, de renforcement de la résilience face aux changements climatiques et d'amélioration de la nutrition. L'engagement du FIDA en faveur de l'Afrique témoigne du fait qu'il s'est engagé, de manière plus générale, à veiller à ce que le ciblage des ressources soit efficacement orienté vers là où elles sont le plus nécessaires.

Les investissements du FIDA aux niveaux national et sous-régional sont essentiels pour permettre aux pays africains de remplir les engagements qu'ils ont pris au regard de la Déclaration de Malabo. Le FIDA est donc un partenaire clé du programme de développement du continent pour l'Agenda 2063, l'engagement de Malabo et les ODD. On mesure clairement l'importance de ce partenariat pour les pays africains au nombre

de ceux qui apportent des contributions volontaires aux reconstitutions des ressources du Fonds – plus de 30 durant FIDA11 – alors même qu'ils sont contraints de limiter leurs dépenses budgétaires au niveau national. Nous encourageons tous les États membres africains et leurs partenaires du monde entier à se lever et à appuyer des investissements plus importants dans l'ODD2, avec le FIDA comme partenaire essentiel pour la réalisation de nos objectifs ambitieux. Avec un soutien croissant du FIDA, les pays africains peuvent accroître la productivité agricole, transformer les zones rurales et faire de la faim et de la pauvreté une chose du passé.

Je vous invite donc tous à soutenir le FIDA dans ce cycle de reconstitution des ressources et à contribuer aux opérations qui soutiennent l'Agenda 2063, le programme de l'Union africaine pour un développement inclusif et durable, et ouvrent la voie vers la réalisation des ODD. Je souhaite de très fructueuses délibérations à cette session du Conseil des gouverneurs et des réunions très productives. Je vous remercie de votre aimable attention.

Observations finales de M. Gilbert F. Houngbo, Président du FIDA

Monsieur le président du Conseil des gouverneurs,
Excellences,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,
Mesdames et Messieurs,

Dans quelques instants, notre nouveau président, M. Suminto, prononcera la clôture de cette quarante-troisième session. Je voudrais prendre rapidement la parole pour le remercier de son excellente direction des deux dernières journées. Je présente aussi mes remerciements au Directeur général de la FAO, M. QU Dongyu et à tous nos collègues de la FAO pour leur chaleureux accueil. Merci aussi à vous tous ici présents et, en particulier, à nos vice-présidents, à savoir Mme la Ministre Ananga Messina, du Cameroun, et Mme l'Ambassadeur Sarch, du Royaume-Uni.

Comme vous le savez, c'est demain que débute officiellement la Consultation sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA. Ses résultats détermineront clairement la forme et l'orientation de l'action que mènera le FIDA au cours des prochaines années. Comme cela a été dit à plusieurs reprises, et comme je l'ai souligné hier, ces années seront capitales pour la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). La reconstitution des ressources déterminera l'ampleur du rôle que le FIDA sera en mesure de jouer à l'appui de nos petits exploitants. Nous savons que la solution consistant à se cantonner dans la routine n'est pas acceptable. Il sera important, pour ce qui nous concerne, d'adopter une approche plus novatrice et proactive. Il s'agira notamment d'associer un nombre accru de partenaires, comme la manifestation d'hier avec Global Citizen, de manière à faire intervenir de nouveaux porte-paroles et faire en sorte que le message parvienne aux gouvernements, à la société civile et à toutes les personnes à travers le monde: nous devons intensifier notre action pour éliminer l'extrême pauvreté et la faim.

Il est important, dans ces activités de coopération, de ne pas perdre de vue la teneur de la tâche qui nous attend, simplement en raison de l'extrême urgence du besoin. Dans la synthèse des délibérations du Forum paysan, le FIDA et les États membres ont été invités à accroître leur appui pour que la production alimentaire et la gestion de la terre, de l'eau et des forêts soient durables. Nous donnerons certainement suite à leurs recommandations, sous la direction du Conseil d'administration, et notamment à leur souhait d'être admis comme observateurs, ou comme observateurs sans droit de parole, aux délibérations du Conseil.

Nous avons entendu le Président de la République du Mali, M. Ibrahim Boubacar Keïta, décrire de manière émouvante les dommages que les conflits et les changements climatiques font subir à son peuple. Dans son allocution prononcée au nom du Président de la République-Unie de Tanzanie, M. Josephat Hasunga, Ministre de l'agriculture, a souligné le rôle crucial de l'agriculture dans l'économie du pays mais aussi les défis liés au changement climatique.

Au cours du débat de ce matin sur la soutenabilité de la dette, nos Membres ont évoqué le fardeau que fait peser la dette publique sur les pays, en particulier ceux présentant des situations de fragilité et de vulnérabilité, ainsi que la nécessité de ressources financières modernes et souples pour financer la poursuite du développement. Nous devons le répéter une fois encore: le FIDA est présent là où d'autres institutions multilatérales sont souvent absentes, et nous devons faire valoir cette donnée de fait. Ce point a été souligné par Mme Agnes Kalibata, Présidente de l'AGRA et Envoyée spéciale pour le Sommet sur les systèmes alimentaires qui se tiendra en 2021, qui nous a relaté comment le FIDA a été parmi les premières institutions multilatérales présentes au Rwanda après le génocide. Nous avons aussi écouté Mme Sabrina Elba décrire son

expérience auprès des agriculteurs de Sierra Leone, qui ont bénéficié du fait que le FIDA a maintenu le cap, même durant l'épidémie d'Ebola.

Nous sommes tous d'accord pour reconnaître que la situation est grave et qu'il n'y a pas de temps à perdre. Nous devons mobiliser des ressources pour éliminer la pauvreté. Comme l'a dit M. Roger Voorhies, de la Fondation Bill et Melinda Gates, si nous pouvons coordonner nos actions contre des maladies comme le VIH/sida, la tuberculose et la poliomyélite, rien ne nous empêche d'agir de même contre la faim. Et pour paraphraser la remarque formulée hier matin par l'Ambassadeur des Pays-Bas, qui est le président sortant: nous avons la technologie, nous avons les innovations et nous avons le secteur privé et d'autres parties prenantes prêts à co-investir, mais nous devons fournir au FIDA le financement nécessaire pour agir. C'est là que réside le fond du problème. Permettez-moi ici de remercier les trois États membres qui, hier, alors que nous préparions cette synthèse, ont déjà annoncé leur contribution au FIDA. Le nombre est maintenant passé à sept. Je n'en citerai que trois, simplement parce que nous n'avons pas encore reçu de confirmation officielle des quatre autres: la Côte d'Ivoire, la Gambie et le Nicaragua. La Côte d'Ivoire a annoncé qu'elle souhaite doubler sa contribution par rapport à FIDA11. La Gambie, qui n'avait pas contribué à FIDA11, a augmenté sa contribution des deux tiers par rapport à FIDA10. Le Nicaragua maintient la même contribution.

Je voudrais, enfin, vous adresser le même message qu'hier: cette institution peut doubler son impact sur le terrain. Ensemble, en 2015, nous nous étions promis de faire tout notre possible pour atteindre les ODD. Nous savons que l'ODD2 et l'ODD1 figurent parmi ceux qui sont réellement à la traîne. Je voudrais que l'an prochain, à la même date, nous soyons tous fiers d'avoir fait le maximum absolu pour "passer à l'action" et ne pas nous limiter à de belles déclarations.

Merci beaucoup. À ceux qui nous quittent ce soir et demain, je souhaite un bon retour dans vos foyers. Et à ceux d'entre vous qui seront encore avec nous au cours des deux prochains jours – nous attendons avec intérêt la session consacrée à la reconstitution. Je ne doute pas que vous souhaiterez vous associer à moi pour remercier tout le personnel du FIDA, non seulement pour le sérieux avec lequel il a travaillé en vue de ce Conseil des gouverneurs, mais aussi pour son action au jour le jour. Je sais que nous mettons réellement à rude épreuve notre personnel et je saisis cette occasion pour leur exprimer, publiquement, mes remerciements.

Discours de clôture de M. Suminto, président de la quarante-troisième session du Conseil des gouverneurs

Au nom du Conseil, je remercie le Président, la direction et le personnel du FIDA d'avoir organisé cette fructueuse session.

Alors que la quarante-troisième session du Conseil des gouverneurs du FIDA touche à sa fin, je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance à chacun et chacune d'entre vous. Je vous remercie d'avoir activement pris part aux délibérations, d'avoir partagé vos connaissances et de vous être engagés fermement à investir dans le FIDA, l'agriculture et l'élimination de la faim et de la pauvreté d'ici 2030. Ces deux derniers jours, nous avons fait en sorte que le FIDA puisse poursuivre ses opérations, notamment en approuvant les budgets du Fonds et la modification des Principes et critères applicables aux financements du FIDA et en établissant la Consultation sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA.

Nous avons également tenu des discussions sur le thème "Investir dans des systèmes alimentaires durables pour éliminer la faim d'ici à 2030". Il ne nous reste plus que 10 ans pour atteindre les objectifs de développement durable. Les statistiques montrent certes une augmentation de la faim dans le monde mais, en tant que président de ce Conseil des gouverneurs, je suis fermement convaincu que cela nous a tous encouragés à prendre des mesures concrètes pour inverser la tendance actuelle. Notre invité de marque, Son Excellence Ibrahim Boubacar Keïta, Président de la République du Mali, a souligné qu'il fallait unir nos forces, mettre en commun nos ressources et agir de concert en vue d'éliminer la faim dans le monde. Nos défenseurs des jeunes ruraux, nos invités, les participants aux séances interactives et tous les Gouverneurs dans leurs déclarations et interventions à l'occasion des "débats avec les Gouverneurs" ont lancé le même appel. C'est exactement ce que nous devons faire dans un moment comme celui-ci. Nous devons unir nos forces et collaborer étroitement. Nous devons non pas simplement augmenter les ressources que nous nous engageons à donner au FIDA, mais les doubler. Le temps est venu d'éliminer la faim dans le monde.

Son Excellence Japhet Hasunga s'est adressé au Conseil des gouverneurs au nom du Président de la République-Unie de Tanzanie, Son Excellence John Pombe Magufuli, et a remercié le FIDA de poursuivre sa collaboration avec les gouvernements des pays en développement en vue d'investir dans l'agriculture paysanne et la transformation rurale. Le Ministre italien de l'économie et des finances a également félicité le FIDA pour le rôle que celui-ci jouait dans le développement agricole. Je voudrais à présent remercier sincèrement l'Italie qui accueille sur son sol les organismes des Nations Unies s'occupant d'alimentation et de continuer de soutenir le FIDA. Je voudrais en outre saluer l'esprit de collaboration et de partenariat dont ont fait preuve les trois organismes ayant leur siège à Rome, à savoir le FIDA, la FAO et le PAM.

Les partenariats étaient également un élément central de la déclaration percutante prononcée par le Forum paysan et des mesures prises à la suite de la réunion mondiale de celui-ci. Le partenariat avec les agriculteurs et leurs organisations est en effet indispensable si l'on veut accroître le succès des interventions du FIDA dans les zones rurales.

Je tiens à réitérer certains des points que vous avez soulevés et sur lesquels je suis sûr que nous nous pencherons une fois rentrés dans nos pays respectifs, en tant que membres du Fonds international de développement agricole. Premièrement, nous devons doubler les investissements dans l'agriculture et la transformation rurale afin de mettre un terme à la faim. Deuxièmement, nous devons accroître la visibilité du FIDA en faisant connaître son histoire au-delà des personnes qui se trouvent dans cette salle et en décrivant le fait que le Fonds ne ménage jamais ses efforts, que ses opérations démarrent dès que d'autres s'arrêtent, et qu'il collabore avec les petits producteurs

ruraux pour éliminer la pauvreté et la faim. Troisièmement, nous devons œuvrer à la réussite de la Douzième reconstitution des ressources du FIDA afin de montrer notre volonté d'éliminer la faim dans le monde. Je pense que tous les délégués ici présents, moi compris, seront d'accord pour dire que nous transmettrons les messages exprimés à cette session aux autorités de nos pays et promouvrons les travaux du FIDA et la transformation rurale.

Nos défenseurs des jeunes ruraux ainsi que des personnes handicapées ont lancé des appels vibrants nous demandant de ne laisser personne de côté. Je pense qu'il faut en retenir qu'investir dans le FIDA signifie investir dans la transformation rurale inclusive. N'oublions pas l'appel à l'action émis par la représentante de la Gambie. Ce pays est conscient de l'importance des travaux du FIDA et l'a montré concrètement en annonçant une contribution au titre de la Douzième reconstitution des ressources. Suivons l'exemple de la Gambie. Soyons les artisans du changement, soyons le changement.

Je tiens à féliciter de nouveau mes collègues du Bureau du Conseil des gouverneurs, les Gouverneures pour le Cameroun et pour le Royaume-Uni. Je me réjouis de travailler avec vous et le Secrétariat du FIDA pendant les deux prochaines années. Je suis aussi sincèrement reconnaissant au Président Houngbo de faire preuve d'autant de passion et d'engagement, et de nous inspirer par ses capacités de leader. Je remercie tout particulièrement l'ensemble du personnel du FIDA, l'équipe du secrétariat, les messagers, les interprètes, les techniciens et toutes les personnes qui œuvrent en coulisses. Merci de les applaudir bien fort.

Je remercie de nouveau les Gouverneurs, les participants et tous les intervenants, ainsi que les invités et orateurs de marque. Vous avez fait le succès de cette session du Conseil. Vous nous avez inspirés, stimulés, motivés et incités à agir. Alors agissons. Agissons maintenant! Je déclare maintenant close la quarante-troisième session du Conseil des gouverneurs du FIDA.

Les annexes peuvent être visionnées en cliquant sur les liens ci-dessous.

Annexe I [Ordre du jour et programme de la session](#)

Annexe II [Résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs à sa quarante-troisième session](#)

Annexe III [Liens vers les parties numériques de la quarante-troisième session du Conseil des gouverneurs](#)

Annexe IV [Délégations à la quarante-troisième session du Conseil des gouverneurs](#)

Annexe V [Liste des documents soumis à la quarante-troisième session du Conseil des gouverneurs](#)